

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5188

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Au tour du journal no 1, maintenant...

Un hommage indirect, mais significatif - Précieux aveu - La portée de ces témoignages - Simple question à l'Événement

L'Événement, le journal no 1 de M. Fortier, paraît vouloir, comme la Patrie, son journal no 2, concentrer contre M. Bourassa le gros de ses efforts.

C'est un indirect, mais bien significatif hommage à la force et à l'influence d'un homme que tous les partis ont l'un après l'autre essayé de démolir, dont on a - combien de fois? - célébré les funérailles politiques.

Recueillons-le et "passons aux faits", comme le demande l'Événement dans un article qu'on trouvera tout entier ci-dessous (je prie qu'on veuille bien ne pas tenir compte du compliment personnel qui m'y est fait: je n'ai de prétention qu'à l'honnêteté commune qui est de règle chez nous).

Le rédacteur en chef du Devoir, qui est bien le plus honnête homme de tout l'équipage de M. Bourassa, a mis beaucoup de zèle et pas mal de citations pour revendiquer les mérites de son capitaine un peu fracassé et rudement attaqué par le député de Saint-Boniface. M. Héroux, c'était bien son droit, et il n'avait qu'à le choisir d'autres arguments, à exhumé des témoignages épiscopaux qui gardent bien leur valeur comme marques de politesse amicale, comme encouragement et comme remerciements.

M. Héroux pourrait-il nous dire quels montants le Devoir a versés en secours à nos compatriotes des autres provinces? Nous nous engageons à publier ce détail.

M. Héroux pourrait-il nous dire quelles améliorations légales, administratives, quelles améliorations "réelles", les entremises discrètes (?) et les réclamations plus retentissantes de M. Bourassa et du Devoir ont obtenues, même avec le concours des libéraux et des progressistes lorsque ceux-ci et ceux-là étaient au pouvoir, à nos compatriotes des autres provinces?

M. Héroux peut-il nous donner l'assurance que l'éveil de l'opinion canadienne-française provoqué par M. Bourassa et par le Devoir n'a pas été compensé et même dépassé par l'éveil d'une autre opinion irritée de son langage? Est-ce que cette dernière opinion n'était pas à considérer autant et même plus que l'opinion canadienne-française? De laquelle de ces deux opinions l'influence pouvait être la plus puissante pour remédier aux maux déplorés?

Quels sont les faits réparateurs que M. Héroux peut assigner au crédit de M. Bourassa?

Notons d'abord ici un aveu précieux. M. Bernier a lancé contre M. Bourassa les plus violentes dénégations. La Patrie a donné à ces dénégations une publicité énorme (grâce au tirage gratuit qui vient compléter et supplémente son tirage régulier). L'Événement a dû faire de son mieux pour assurer aux mêmes dénégations un écho retentissant. Le Comité conservateur les a fait reproduire, à grands frais et en caractères d'affiche, d'un bout à l'autre de la province.

Et le résultat de tout cela a été? L'Événement, qui ne ménage pas ses termes à l'endroit de notre directeur, déclare simplement que, si l'attaque a été rude, l'objet de l'attaque a été simplement "un peu fracassé". Ceci n'est même pas exact, mais si ce n'était, quel écart, d'après l'Événement lui-même, entre la violence et l'ampleur de l'assaut et les résultats obtenus!

On ne pouvait plus ingénument avouer un échec. La cause de cet échec? Elle saute aux yeux. Les déclamations virulentes de M. Bernier, formulées au cours d'une campagne électorale, dans toute l'ardeur d'une lutte passionnée, se heurtaient d'abord aux témoignages calmes, désintéressés, explicites, des chefs les plus en vue des minorités françaises.

Elles comportaient ensuite un élément qui, à la réflexion, devait singulièrement, aux yeux des gens qui pensent diminuer l'autorité de leur auteur et donc la portée de sa parole.

Car M. Bernier ne s'est pas contenté d'affirmer que M. Bourassa faisait tort aux minorités françaises, il a formulé, à propos des écoles de l'Alberta, une opinion légale, il a explicitement condamné la clause de garantie. Or, depuis quinze jours et plus qu'il a été formellement invité à justifier son opinion, il ne paraît pas avoir encore risqué sur ce point un mot d'explication, et pas un des journaux qui font écho à ses dénégations n'a non plus, à notre connaissance, voulu prendre à son compte cette opinion ni tenter de la confirmer.

Ce silence sur un point où ses déclarations peuvent être vérifiées, contrôlées, mises en regard des textes de loi, jette, pour les observateurs désintéressés, un singulier doute sur la valeur de dénégations qui n'ont plus pour garantie que l'esprit d'observation et la rectitude de jugement du même M. Bernier.

L'Événement dit que j'ai "exhumé des témoignages épiscopaux qui gardent bien leur valeur comme marques de politesse amicale, comme encouragement et comme remerciements". "Ces témoignages, ajoute-t-il, peuvent se résumer à ceci: vous nous avez aidés à éveiller des sentiments et à susciter des secours chez les Canadiens français de nos provinces et de la province de Québec."

D'abord, nous n'avons pas exhumé que des témoignages épiscopaux - ce qui serait cependant, on en conviendra, d'une haute importance - nous avons produit des témoignages laïques, ceux, notamment, de M. le sénateur Landry, collaborateur de l'Événement aux meilleurs jours de ce journal, et de M. Samuel Géneis; puis, ces témoignages allaient bien au delà de ce que dit l'Événement.

M. Landry, M. Géneis nous remerciaient des services rendus à la minorité ontarienne. Mgr Langevin déclarait de M. Bourassa que "personne n'a plus fait pour inspirer aux Anglais le respect des Canadiens français"; Mgr Béliveau, reprenant les paroles de son vénéré prédécesseur, disait du Devoir et de celui qui le dirige: "... Parmi les défenseurs du droit des minorités en dehors de Québec, personne n'a plus contribué à empêcher l'injustice de prescrire au moins de fait, personne n'a plus intelligemment insisté sur la réparation qui s'impose comme condition nécessaire et préalable de bonne entente et de paix sociale"; Mgr Latulipe écrivait: "Qu'il vive, le Devoir, et qu'il vive, les autres vaillants journaux qui ont été notre force dans

l'épreuve!" Ces témoignages sont d'autant plus significatifs que les évènements - et pour les meilleures raisons du monde - ne sont, naturellement, pas très pressés d'apporter leur témoignage public à des hommes qui sont, par ailleurs, pris dans toutes les querelles de la politique. Ils disposent de la série de questions que l'Événement nous pose à propos des conséquences de notre action sur la situation des minorités. Quand des hommes comme Mgr Langevin, Mgr Béliveau, Mgr Latulipe, le sénateur Landry, M. Géneis se déclarent satisfaits, et nous remercier, cela suffit à mettre en repos notre conscience.

Voici que cet article est déjà long, et nous n'avons encore touché qu'une partie de celui de l'Événement. Il nous faut donc, en nous excusant du retard, remettre la suite à demain. Nous poserons simplement, avant de terminer, une petite question:

D'après l'Événement lui-même, les témoignages épiscopaux que nous avons publiés gardent bien leur valeur... comme remerciements, ils attestent que nous avons aidé les évêques "à éveiller des sentiments et à susciter des secours chez les Canadiens français des provinces en majorité anglaises" et de la province de Québec.

Quand l'Événement a-t-il de pareilles sources, et dans des circonstances analogues, reçu des témoignages publics de gratitude et de reconnaissance équivalant à ceux-ci?

Omer HEROUX.

L'actualité

Plus elle crache

Tiens, me dit LaPlume, j'ai eu une idée avant-hier soir à l'assemblée de Meighen. Je me suis dit en voyant cette salle coupée en deux dont la moitié restait inutilisée derrière l'écran: Cela peint bien toute l'organisation conservatrice à Montréal, le creux, le bouffi, le vent, l'inanité, le camouflage, le mensonge. Si mes amis du Devoir pouvaient emprunter cette moitié de salle je suis sûr qu'ils en tireraient un bon parti.

Mais quel ne fut pas mon étonnement en lisant dans la Patrie du lendemain que le Forum était plein et qu'il y avait là vingt mille personnes!

Le sort veut que les pseudo-conservateurs passent leur temps à cracher en l'air pour que ça leur retombe sur le nez, car dans une entrevue que donnait au Devoir M. Arthur Lalonde, organisateur en chef du parti conservateur à Montréal, il était question des neuf mille personnes qui assistaient à l'assemblée. Encore un crachat qui retombe sur le nez de ce pauvre M. D-O qui en sera bientôt tout couvert. Car c'est ainsi tous les jours. Plus il crache sur Bourassa et plus ça lui retombe sur le nez. D'abord il grandit l'importance de son ennemi en laissant le public croire que c'est lui qui se présente dans les 65 comités de la province de Québec et ensuite plus il l'attaque et plus il revient de Patrie. D'autant plus que tous les bons conservateurs sont furieux contre lui. Ils se disent avec raison: Pourquoi contribuerions-nous à accroître le tirage d'un journal qui nous tire dans le dos par la bouche du canon Fortier lors des élections provinciales? Pourquoi aider des gens qui font... marcher les députés provinciaux, qui les embarrassent dans la lutte fédérale et qui les poussent vers l'abîme?

Et tu parles d'une union, mon vieux! J'étais tout près de M. Meighen sur l'estrade. Quant à moi, j'arrivai à un ou deux de nos amis de M. Monty. Il s'est tout de suite précipité vers lui et de sa voix la moins algre il lui a demandé: "How is Monty?... Tell him not to worry..."

"Il est évident par cela que Meighen est en... furie contre Patenaude qui l'a obligé de déposer Monty, le fidèle. Comme disait un ancien député, l'autre soir, Hérodote-Estoff Patenaude a dansé devant Meighen la danse du ventre et pour récompenser de ses contorsions Hérodote-Meighen lui a demandé ce qu'il voulait. Il a répondu: "La tête de Monty sur un plateau d'argent!"

Il y a eu. Mais il est évident, d'après ce bout de conversation, que Meighen est tenaillé par les remords et qu'il voudrait bien recoller la tête de Jean-Baptiste-Monty. Mais je ne crois pas qu'il réussisse car il est plus expert en décollation qu'en collation. Son physique n'annonce pas un homme qui collationne tous les jours.

Mais ce n'est pas à propos de cela que je suis venu te voir. Je voudrais être renseigné sur le sort de Moranville. Est-il déjà mort-en-campagne, comme l'écrivait l'un de vos lecteurs, ou persiste-t-il à pousser son ours? Voilà ce qu'il faudrait savoir. Car si gyrovague que soit la Patrie, s'il reste sur les rangs elle sera dans de beaux draps, ou plutôt elle sera comme M. Meighen qui essaye de chevaucher le cheval orange et le cheval caillasse. Il se peut très bien qu'il s'assoie par terre, ou comme les haridelles lui sont peut-être fournies par cet honnête fournisseur de guerre DeWitt Foster, qui fut son collègue, qu'elles s'effondrent toutes deux. Donc, si Moranville reste sur les rangs, le crachat de l'Éditorial de la Patrie où elle demandait de voter pour lui, lui retombera encore sur le nez.

"A propos de gyrovague, j'ai vu que vous avez des dictionnaires en vente au Devoir. En as-tu un qui contient ces noms-là? Je voudrais l'offrir à M. le sénateur L'Espérance, avec mes hommages. C'est encore de valeur de voir un propriétaire de journal qui ne comprend pas ce qui s'imprime dedans... Moi ça me fait pitié comme de savoir qu'un aveugle possède un beau tableau... C'est triste, entre nous.

Bloc-notes

Où et quand?

On trouvera ailleurs une nouvelle sortie d'un des candidats de M. L'Espérance, M. John Bumbay, contre M. Bourassa. Profitons-en pour faire remarquer que M. Bumbay, plutôt que de se tenir dans la vague et les dénégations nuageuses, ferait bien d'établir où et quand M. Bourassa aurait voulu se moquer du français de M. Meighen, à ce qu'a raconté l'autre soir ce candidat bleu. Il n'en a pas reparlé hier, parce qu'il sait bien qu'il a dit une fausseté dont il serait incapable de fournir la moindre preuve. Pour le reste, notons aussi que le Comité conservateur ne se presse pas de faire connaître où et quand Mgr Langevin aurait félicité "publiquement" M. Meighen d'avoir tenu une attitude favorable aux réclamations de la minorité catholique et française du Manitoba. Si ces messieurs du Comité voulaient bien donner une date, un texte, un témoignage explicite et vérifiable, nous les publierions. La tactique du Comité conservateur et de certains des orateurs ministériels, paraît être d'affirmer gratuitement une chose et puis, quand on lui en demande la preuve, de se défilier net, de tenter de rompre les chiens, comme essaient de faire de Patrie et l'Événement. A chaque jour une bordée de mensonges; et puis si on les invite à préciser, la fuite, ou la colonne d'injures.

Cette affaire

La presse ministérielle, ainsi que les orateurs qui ont mené grand bruit autour des voyages de Margaret, ont cessé toute publicité la-dessus, depuis qu'il est établi, selon des dépositions faites à l'enquête menée à Halifax ces jours derniers, que MM. Meighen, Fauteux et autres ministres conservateurs se sont servis eux-mêmes du Margaret, pendant la campagne électorale de 1921, pour se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut croire que M. Doucet ignorait cela, quand il a voulu salir des anciens ministres libéraux, au début de la présente campagne. On comprend maintenant pourquoi M. Meighen n'a pas fait le moindre allusion aux voyages de Margaret, mardi soir. Il n'a pas voulu lancer de pierres sur sa maison de verre.

M. Nicholson et ses noix

M. Meighen a parlé quelque part l'autre jour du désintéressement de M. Nicholson, ancien député rendu fameux par son impair à propos des fonctionnaires d'Ottawa, qui est en train de faire perdre au parti conservateur les deux comités de la capitale. M. Nicholson, selon M. Meighen, se serait effacé de son propre gré du cabinet, où il devait avoir une place, pour la céder au docteur Morand. Il reste à voir si M. Nicholson était réellement ministériel. Un trait va le démontrer. Ce

monsieur alors qu'il était député à Ottawa, parla entre autres choses, le 23 avril 1926, des importations de quincaillerie que le Canada faisait de l'étranger. Il donna ce jour-là, dans son discours, des statistiques sous la forme suivante: Imports of bolts and nuts, \$4,567,451. Ce chiffre figure aux débats de la Chambre, page 2862, 23 avril 1926. Quelqu'un qui était au courant du commerce de quincaillerie s'étonna de ce qu'en une année le Canada eût fait une si forte importation de boulons. Cette statistique lui parut anormale. Il vérifia dans les tableaux officiels des importations canadiennes et trouva qu'au vrai nos importations de boulons (page 707, Rapports du commerce canadien au 31 mars 1925) se montaient à \$251,329. L'écart était sensible. D'où venait l'erreur de M. Nicholson? L'auteur de ces recherches vient de l'écrire au Citizen d'Ottawa; et la découverte est amusante en ce qu'elle démontre jusqu'à quel point M. Nicholson manque d'intelligence ou d'honnêteté. M. Nicholson s'était en effet contenté de prendre pour des importations de boulons (bolts and nuts) l'importation de noix exotiques de tout genre, - noix de Grenoble, noix du Brésil, noix de coco, amandes, pistaches, noix de Pécan et autres noix comestibles, qui s'appellent aussi nuts, dans le langage de M. Nicholson. Le pauvre homme avait pris les noix de coco pour des boulons et donné pour des importations de boulons le total des importations de noix comestibles. S'il ne l'a fait exprès, il a commis un grotesque impair. C'est sans doute cette gaffe formidable qui l'a fait remarquer par M. Meighen, et l'a empêché de devenir ministre du commerce.

Une explication

Pour expliquer la loi des élections en temps de guerre et la façon dont des milliers d'électeurs se firent enlever leur droit de vote, en 1917, M. Meighen a dit à Regina et répéta à Montréal, mardi soir, que des immigrants venus des pays avec lesquels la Grande-Bretagne était en guerre, de 1914 à 1918, désireux d'échapper à la conscription afin de ne pas aller se battre contre leurs compatriotes d'origine, auraient eux-mêmes demandé d'être privés de ce droit de vote, en retour de leur exemption du service militaire. Cette version est ingénieuse. M. Meighen aurait plus de chance de la faire croire dans le public, s'il produisait, à l'appui de ce qu'il affirme, des textes de requêtes de la part de ces groupes d'immigrés. Jusqu'ici, il s'est contenté de le dire, sans plus. Il doit pourtant y avoir des documents écrits, à ce propos. Les électeurs voudront que M. Meighen les produise. Autrement, il risque de trouver beaucoup de sceptiques. Il est un point aussi intéressant sur lequel M. Meighen n'a pas tenté d'explication: le vol des élections dans plusieurs comités, au moyen du vote des soldats. Cela se justifiait sans doute par la nécessité de tenir au pouvoir le gouvernement unioniste dont M. Meighen était un des principaux ministres? Pourquoi, si l'on veut expliquer de façon ingénieuse la privation du droit de vote imposée à des milliers d'électeurs, n'en pas trouver d'autres ingénieuses quant à ce vol des élections avec le vote des soldats? Faut-il croire qu'on n'ose rappeler cet incident de l'élection la plus scandaleuse et la plus frauduleuse qu'il y ait jamais eue en Amérique du Nord?

G. P.

L'Union d'Edmonton et les Ecoles de l'Alberta

COMMENT LA PATRIE GITE LES TEXTES COMPROMETTANTS

La Patrie donnait hier soir une citation de l'Union, le journal canadien-français d'Edmonton, Alberta, qui se terminait ainsi:

A vrai dire, pour le temps présent, nous ne risquons rien, même si la clause relative à nos écoles n'est pas insérée dans le Bill des Ressources Naturelles. Nous avons eu des preuves de la bienveillance, à notre égard, du ministère provincial actuel.

Les lecteurs - malheureusement trop peu nombreux - qui pourront se reporter au texte de cet article, dans l'Union du 26 août, constateront que ce paragraphe se termine par les deux phrases suivantes:

Mais qui nous garantit que dans 10, 20 ou 50 ans nous n'aurons pas affaire à des fanatiques anti-religieux ou anti-catholiques. Nul ne sait le mystère de l'avenir.

Il s'agit de constater encore, ces lecteurs curieux, que ce paragraphe ainsi complété est immédiatement suivi, dans l'article de l'Union, de la conclusion suivante:

C'est évidemment cette incertitude de l'avenir qui poussa M. Henri Bourassa à plaider notre cause auprès de M. Lapointe, alors chef du parti libéral, et qui, d'accord avec le représentant de l'Alberta au ministère, M. Ch. Stewart, se décida à demander à M. Brouin. L'insertion de la fameuse clause.

Elle n'est pas seulement, M. Brouin l'ayant acceptée, l'Orange Sentinel en poussa ce jour-là le cri: M. Brouin ne changea subitement d'idée. Après quoi on s'en fit une arme.

L'Assemblée du 9 septembre

Bon nombre "d'inscrits" pourront avoir des billets à cause des remises

Demain, dès 9 hrs du matin, les billets seront en distribution - Les conditions à remplir

Depuis deux jours il ne reste plus de places réservées pour l'Assemblée de M. Henri Bourassa, le 9 septembre à l'Arena Mont-Royal, toutes ayant été vendues ou retenues. Cependant, comme nous le conseillions hier, un bon nombre de nos amis se sont inscrits qui pourront, à cause des remises (gens forcés de s'absenter pour une cause imprévue au moment où ils retenaient leurs billets), être accommodés.

Nous continuons le même régime. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

Pour éviter des erreurs et des embarras, à partir d'aujourd'hui tout inscrit en prévision d'une ou de plusieurs remises de places devra verser le plein montant du prix de la place ou des places qu'il retiendra. Au cas où nous ne pourrions satisfaire à sa demande sur présentation du reçu qui lui sera délivré, nous lui rembourserons la somme versée.

Les billets seront en distribution demain matin à 9 heures. Ils se divisent en deux catégories.

Les billets payés seront tenus à la disposition de ceux qui les auront achetés jusqu'à 5 heures du soir le 9 septembre. Nous ne livrons pas de billets en ville. (Les acheteurs demeurant au loin les recevront par la poste assurée).

Les billets retenus mais non acquittés seront mis en vente ou livrés aux inscrits expectants, si l'on peut dire, le mercredi midi 8 septembre.

Les bureaux du "Devoir" seront fermés le 6 septembre, jour de la fête du travail.

Donc tout porteur de reçu sur présentation de ce reçu pourra prendre livraison de son ou de ses billets à partir de vendredi matin à 9 heures; et toute personne ayant réservé une ou plusieurs places pourra également entrer en possession de son ou de ses billets sur versement du prix au complet vendredi ou les jours suivants jusqu'au mercredi midi 8 septembre. A partir de ce moment il sera disposé des billets impayés en faveur des inscrits.

Encore une fois tout billet payé sera gardé jusqu'à 5 heures le jeudi soir 8 septembre. Plus tard il sera impossible d'en prendre livraison. Le personnel de l'Arena aura ce soir-là suffisamment d'autre besogne.

Les places ne sont pas numérotées. Mais il y a une entrée spéciale pour les places réservées et le nombre des chaises sera sensiblement supérieur au nombre de billets émis. De plus, de toutes les places on a une excellente vue de l'estrade, relativement haute, et les haut-parleurs assurent une audition parfaite dans toutes les parties de la vaste arène. Des milliers de places entièrement gratuites resteront à la disposition du grand public, auxquelles il aura accès par toutes les autres entrées que celle de l'avenue Mont-Royal.

L'Assemblée commencera à 8 heures et les portes s'ouvriront à 7 heures du soir.

Il sera inutile de se présenter sans billets à l'entrée principale, avenue Mont-Royal.

au parlement d'Ottawa, pour renverser le gouvernement libéral, qui avait osé vouloir protéger déloyalement l'avenir des Ecoles Séparées dans la province d'Alberta.

La conclusion nous semble fort claire. Nous connaissons ceux qui, à Ottawa, sont les champions de notre cause.

Ne devons-nous pas les soutenir?

En nous obligeant à compléter ses extraits et à publier ce texte, la Patrie peut se vanter d'avoir rendu à son parti un fameux service!

Mais elle aura indirectement - et sans le vouloir - servi la cause de la vérité et de la justice. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

O. H.

La campagne électorale

Tarif, protection et élections

On en a parlé beaucoup, on en parle moins - Les partis sont d'accord sur le fond - Le jeu de bascule des élections, depuis 1908.

(par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, 1er. - La campagne électorale actuelle nous change un peu des deux précédentes. Depuis qu'elle s'est ouverte, on n'entend pas beaucoup parler du tarif. Ce n'est pas que M. Meighen, ou l'un de ses lieutenants ne lance de temps en temps une pointe de ce côté-là et qu'un chef libéral ou l'autre ne lui réponde. Mais enfin protection et libre-échange ne sont plus que des comparaisons, on les voit se défilier à l'arrière de la scène politique et on n'en remarque pas beaucoup les mouvements dans le brouhaha de la représentation.

Une campagne qui ne porte pas tout d'abord et surtout sur le tarif est une nouveauté. En 1921, M. Arthur Meighen, pour tâcher d'opposer une digue à la réaction qu'il sentait venir, décida de faire la lutte sur ce terrain. Les libéraux avaient adopté à leur grande convention nationale, en 1919, un programme joliment radical sur ce point, un programme qui rappelait le Laurier d'avant 1896, radical libre-échangiste et ennemi avoué des privilèges. C'est à ce programme que le chef conservateur déclara la guerre et auquel il opposa sa doctrine de protection.

La feinte n'eut aucun effet. L'électorat, en rendant son verdict, ne prit pas en considération les thèses tarifaires des deux partis. Il mit au pouvoir le parti libéral pour humilier l'administration du temps de la guerre. A cette époque-là, il jugea

sans doute que le programme libéral de 1919 ne reflétait pas les idées du parti et qu'au fond les deux grands adversaires en présence avaient joliment les mêmes idées sur le sujet. Il ne s'effraya pas autrement des grandes promesses de réductions tarifaires et les prit avec un grain de sel. Il n'avait pas tort, et instinctivement, il avait percé à jour les manoeuvres.

En 1925, les deux partis, presque d'un commun accord, en revinrent encore au tarif. Mais cette fois-là, les conservateurs s'étaient mieux armés. Ils crièrent partout que la politique tarifaire du parti libéral ruinait le pays. Pour le prouver, ils purent armer de statistiques fournies par les années de dépressions comme les autres pays avait, statistiques qui prouvaient plus ou moins leur théorie, mais dont ils firent grand état. A grands renforts de propagande, ils en vinrent à leur fin. Mais l'administration libérale n'eut pas à souffrir seulement de cette propagande. Elle avait gouverné quatre ans sans avoir de majorité à soi. Elle donnait une impression de faiblesse et d'hésitation qui expliqua en grande partie le résultat du 29 octobre dernier.

Maintenant, c'est le scandale des douanes, la question des écoles de l'Alberta et le problème constitutionnel qui occupent l'avis-scène. L'élection, sort de la routine ordinaire des autres. Elle ressemble à celle de 1911 alors, elle ressemble à celle de 1917, qui n'était pas une élection ordinaire et posa devant le public un sujet bien défini.

En un mot, au Canada, on fait des élections sur le tarif ou les chemins de fer, en règle générale; lorsque tout est calme et tranquille, que rien de bien saillant ne se pose, que l'on ne sait pas de quoi parler pendant la campagne électorale, on en revient toujours à ces chevaux de bataille. Mais on les abandonne avec plaisir, on les délaisse sans une minute d'avis aussitôt que l'on peut en enfoncher un autre plus jeune et plus vigoureux.

L'on dit volontiers alors, et l'on reconnaît assez souvent de bonne foi, que la politique tarifaire des deux partis, c'est honnêtement blanc et blanc bonnet. On avoue qu'il n'y avait pas tant de raison de se quereller; qu'au fond on avait les mêmes idées, que le tarif c'est le Janus à deux têtes, dont l'une regarde vers le libre-échange et l'autre vers la protection, mais qui sont toutes les deux immobiles, puisqu'elles

(Suite à la page 2)

LIRE EN PAGE 2:

Feuille de route, Autour du lac Saint-Jean, par Ernest Biodeau.

Les billets pour les places réservées de l'Assemblée de M. Henri Bourassa, le 9 septembre, à l'Arena Mont-Royal, seront en distribution demain, à partir de 9 heures du matin. (Voir détails plus haut)

Feuilles de route

Autour du Lac Saint-Jean

Il n'est si bonne nuit que la nôtre... et le déjeuner réunit de nouveau les quatre voyageurs à la table des échos...

Il n'est si bonne nuit que la nôtre... et le déjeuner réunit de nouveau les quatre voyageurs à la table des échos...

Allocutions de M. Patenaude

RESUME DES DISCOURS PRONONCES PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE, HENRI LON-QUEUIL, ST-PIE-DE-BAGOT ET MEGANTIC.

Mégantic, 2. (Spécial au Devoir). Aux divers endroits où il s'est arrêté, en compagnie de M. Meighen...

A Longueuil

Je suis venu bien des fois à Longueuil même en été... et chaque fois je faisais de moi le confident de grandes espérances...

A Saint-Pie de Bagot

Le chef du gouvernement vient de vous parler. C'est le premier ministre du pays qui sera encore après le 14 septembre prochain...

La Campagne Electorale

La Campagne Electorale (Suite de la 1ere page) sont sculptées des deux côtés d'une borne solidement plantée en terre...

Lettres au Devoir

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

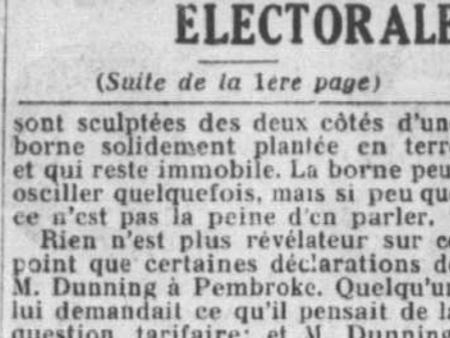
Le devoir des électeurs

M. le directeur. On confère à tout citoyen jouissant de ses droits civiques la qualité d'électeur. Le citoyen sait-il cette fonction qui lui semble si inoffensive...

Le tramway et les français

M. le notaire Roch-Albert Bergeron a adressé au gerant-général de la Cie des tramways la lettre ci-dessous restée sans réponse:

La Pipe Cavité



Fumer avec une pipe ordinaire, c'est un mélange de plaisir et de désagréments; on a l'arôme délicieux, mais on a aussi le gargarisme ennuyeux...



Vichy Supreme Une Limonade Gazeuse PURGATIVE. Eau de Vichy pure aromatisée au citron. C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade...

Formes variées. Chez les marchands ou par la poste. No 1: \$1.00 No 2: \$0.50. E.-N. CUSSON, 7062 ST-DENIS, MONTREAL.

ROSARIO DESAULTELS épicerie de toutes sortes 424 Ontario est BIERES ET PORTERS. Expédiés dans toute la province par freight ou bateau par colis de 5 et 10 douz.

L'Almanach des Adresses de Montréal de Lovell est Maintenant Prêt. Vous le forte demandé qui surcharge notre département de relature, on ne commencera pas la livraison régulière avant plusieurs jours...

Gratias Recettes pour Mets Savoureux. Ce livre vous donnera de bons conseils pour varier les menus. Les mets sont économiques et faciles à préparer.

Pharmacie Laurence. Csin Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphone: Est 1507-6617. Drogues et produits chimiques expédiés. Tous les remèdes nouveaux.

REVEUR AU BILLARD. — Dés que je suis à la campagne, je me prends à rêver... — Poète... — Oui, je rêve que je suis en ville et que je fais un billard avec les copains...

ARGENT A PRETER. A. JETTE & CIE, 36 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immobilier, experts en propriétés. Etablis 1883. Prêts premiers et deuxième hypothèques. Acheteurs hypothèques, balance de prix de vente.

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

Nos petits novices sont à l'oeuvre, arrachant des mauvaises herbes dans les rangs de légumes et les apportant en tas par mouvements ordonnés et libres...

Nous venons d'accomplir à peu près la moitié du tour du Lac. C'est-à-dire qu'une distance égale nous a parcourus avant de retrouver la bifurcation de Saint-Bruno...

La Société Coopérative DE FRAIS FUMAIRES. Assureurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires. EST 1235. 242, RUE SAINT-CATHERINE EST.

Etelle de la mer, voilà la lourde nappe. Et la profonde boue et l'écou de bûches. Et la mouvante sève et nos greniers. Et le plus beau fleuve dansant dans l'écoulement.

Après la compilation du bottin Lowell, Montréal compte, cette année, une population de 852,875 âmes et avec la banlieue, 1,077,834 habitants. C'est une augmentation de près de 50,000 âmes sur l'an dernier.

Montreal et la banlieue comptent 1,077,834 âmes. D'après la compilation du bottin Lowell, Montréal compte, cette année, une population de 852,875 âmes et avec la banlieue, 1,077,834 habitants.

Il a revendiqué la politique nationale, il a parlé comme un vrai chef de gouvernement qui a remplacé le parti dans sa tradition et ses cadres. Il a fait appel au peuple Canadien, aux vrais Canadiens, leur demandant de redonner au parti conservateur la confiance autrefois accordée à Cartier et à Macdonald.

Quasi Lilium! Joseph-Edouard Badaux. par le Rév. P. Paul Desjardins. Quasi lilium! Charmante et touchante biographie, frais poème ou s'épanouit une âme d'élite cueillie au printemps de sa vie par les anges du ciel.

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

Quasi Lilium! Joseph-Edouard Badaux. par le Rév. P. Paul Desjardins. Quasi lilium! Charmante et touchante biographie, frais poème ou s'épanouit une âme d'élite cueillie au printemps de sa vie par les anges du ciel.

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

La Minute Gaie. — Le rédacteur en chef n'a pas accepté votre poème, mais vous pouvez nous laisser votre adresse... — C'est que... si vous ne prenez pas le poème, je n'aurai pas d'adresse!

PETITES AFFICHES. Tarif. TOUTES DEMANDES — Location de maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Poêle, Travaux, etc. — Je ne le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, réduction de 10%. — NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 30 mots par insertion. — CABINET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

AGENTS DEMANDES. Les Chevaliers de Colomb, Conseil Québec No 446, ont besoin immédiatement d'agents actifs et bien recommandés, hommes ou femmes, pour chaque localité de la province de Québec, pour solliciter des requêtes au grand concours patriotique organisé pour fins de charité. Aucune expérience requise, travail agréable, commission généreuse accordée. Pour tous autres détails, adressez-vous à: CHEVALIERS DE COLOMB, 71, Grande Allée, Québec.

AGENTS DEMANDES. Les Chevaliers de Colomb, Conseil Québec No 446, ont besoin immédiatement d'agents actifs et bien recommandés, hommes ou femmes, pour chaque localité de la province de Québec, pour solliciter des requêtes au grand concours patriotique organisé pour fins de charité. Aucune expérience requise, travail agréable, commission généreuse accordée. Pour tous autres détails, adressez-vous à: CHEVALIERS DE COLOMB, 71, Grande Allée, Québec.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

DEMAIN

BEAU ET FRAIS MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 66. Minimum 49. Demain maximum 65. Minimum 44. BAHOMETRE 10 heures a.m. 30.07. 11 heures a.m. 30.08. Midi 30.09.

'Si jamais une guerre importante éclate, le peuple canadien décidera lui-même avec son bon sens ordinaire s'il doit y prendre part'

M. Meighen, à Marieville, déclare qu'il ferait tout son possible pour dégager notre pays de la guerre - Pour faire triompher la paix partout - L'importance de savoir le français et l'anglais - Un autre ministre à nommer

Le premier ministre, escorté d'une douzaine d'automobiles, a traversé huit comtés de la province de Québec hier et prononcé seize allocutions

(De notre envoyé spécial) M. Meighen, 2. — De Montréal à Mégantic, par automobile tout d'abord et ensuite par train spécial le premier ministre du Canada accompagné de M. E.-L. Patenaude a traversé hier huit comtés de la province de Québec et prononcé seize allocutions. Il a parlé à 15 endroits dont voici les noms: St-Lambert, Longueuil, Chambly, Marieville, St-Pie, Granby, Waterloo, Magog, Sherbrooke, Coakshire, Bury, Scottstown, Ste-Angèle, Mégantic, etc.

Les comités traversés sont les suivants: Chambly-Verchères, Rouville, Bagot, Shefford, Stanstead, Sherbrooke, Compton et Mégantic. M. E.-L. Patenaude a parlé aux mêmes endroits que M. Arthur Meighen. (On trouve un résumé de ses discours en page 2.) M. André Fautoux a aussi prononcé des discours aux mêmes endroits que les autres jusqu'à St-Elie, où il a abandonné les autres orateurs pour rester dans son comté.

Une douzaine d'automobiles contenant des chefs conservateurs de Montréal ont accompagné le premier ministre et sa fille, Mlle Lilian Meighen, jusqu'à Sherbrooke. Les candidats conservateurs de chaque comté attendaient les visiteurs à chaque endroit avec leurs organisateurs et un nombre considérable d'assistants étaient groupés en plein air sur les plates-formes des gares, dans les salles d'hôtel, dans les salles d'écoles, etc.

A chaque endroit on présentait des bouquets à Mlle Meighen, les maires étaient présents et présentaient le premier ministre. Les membres de l'excursion prirent le dîner à Granby et le souper à Sherbrooke. Ils terminèrent leur tournée à Mégantic à une heure du matin. Les assemblées les plus considérables furent celles de St-Pie, de Granby et de Mégantic.

A ce dernier endroit les femmes s'étaient rendues dans une salle et les hommes dans l'autre. Les orateurs arrivèrent après onze heures du soir et parlèrent à tour de rôle très longtemps. Ces deux dernières assemblées furent les plus nombreuses de la tournée. Deux mille hommes et femmes assistèrent les soirs de la gare. L'assemblée de St-Pie, dans le comté de Bagot était considérable aussi et joliment enthousiaste.

M. Arthur Meighen a parlé en français pendant dix minutes, un quart d'heure ou une demi-heure à chaque endroit. Il disait ensuite quelques mots en anglais. Partout on l'écoutait avec attention, souvent rellement à de nombreux sujets.

A Longueuil, il déclara que le gouvernement doit être le chef à coeur l'avenir du port de Montréal et ferait tout en son pouvoir pour le développer rapidement et l'outiller selon son importance. Il disait aussi qu'après avoir constaté lui-même la congestion du pont Victoria, il insisterait auprès de ses ministres pour que le gouvernement conservateur termine le plus tôt possible le pont de Longueuil et en hâte le parachèvement.

EN CAS DE GUERRE A Marieville, il ajouta que la représentation de la province de Québec dans le cabinet actuel n'était pas complétée et qu'il verrait à ajouter un autre ministre après l'élection. Après avoir averti ses auditeurs qu'ils devraient se défier cette année de toutes nouvelles rumeurs de guerre avec la Turquie répandue quelques jours avant l'élection, il a expliqué ses idées sur la guerre.

Tout homme de bon sens, a-t-il dit, ne peut voir qu'avec peine et douleur, son pays s'engager dans une guerre nouvelle. Il ne diffère pas sur ce point des hommes ordinaires. Il ne croit pas qu'un conflit important puisse éclater avant de nombreuses années et si jamais il éclatait il ferait tout son possible pour en dégager le Canada. Il contribuera, par l'influence canadienne, par l'influence du Canada dans les conseils impériaux et dans les conseils du monde, à faire triompher la paix partout.

Si jamais une guerre importante éclate le peuple canadien décidera lui-même avec son bon sens ordinaire, s'il doit y prendre part ou non.

LA LANGUE FRANÇAISE Au sujet des deux langues principales du pays, M. Arthur Meighen a dit qu'il a appris bien tard notre langue et qu'il la parlait bien imparfaitement encore, mais que ses enfants sauront les deux langues. C'est donner à un enfant un actif considérable que de lui inculquer la connaissance des deux langues et si les hommes publics des autres provinces étaient bilingues et si une majorité des citoyens suivait cet exemple nos problèmes nationaux se régleraient d'eux-mêmes. Les blessures de la dernière guerre - Il dit ensuite, sont guéries et les citoyens de Québec comme ceux

Henri Bertrand tenu responsable

LE JURY DE LA COUR DU CORONER A TENU HENRI BERTRAND CRIMINELLEMENT RESPONSABLE DE LA MORT DE J.-A. BEAUDRY, A L'ENQUÊTE TENUE CE MATIN — TÊMOIGNAGES DE MM. MULHOLLIN, HOKLEY, BARNES, LANOIX, RAINVILLE, LEBEAU ET DE MILLE LEBLANC

Cet avant-midi à 10 heures s'est ouverte, pour la quatrième fois, l'enquête du coroner sur la mort de J.-Antonio Beaudry, président du Prix Courant, trouvé assassiné dans son bureau le 14 du mois dernier.

Dix témoins, en tout, ont été interrogés par le coroner McMahon et Me Ernest Bertrand, représentant de la Couronne. La séance n'a duré qu'une heure, en tout, le jury, après quinze minutes de délibération, a rendu le verdict suivant: Nous, les jurés soussignés, après avoir entendu la preuve, déclarons que J.-Antonio Beaudry est mort, à Montréal, le quatorze août, mil neuf cent vingt-six, de blessures faites par deux balles de revolver dont l'une tirée dans le dos et l'autre à la tête par Henri Bertrand que nous tenons criminellement responsable.

(Signé) Willie Rock, Emile Gagné, Edmond Lavoie, Alphonse Paradis, Alphonse Lazon, Georges Gosselin, Adrien Sarrasin, Hermas Pelletier.

Le principal témoin entendu a été M. J.-H. Mulhollin, cet aveugle qui, après avoir inséré une annonce dans un quotidien anglais de Montréal, le 23 juin 1926, vendit à Bertrand un revolver Colt, calibre 32. Il a juré que Bertrand était bien la personne à qui il a vendu cette arme et qu'il avait très bien connu avant M. Mulhollin auparavant et avait essayé l'arme en tirant quelques balles dans un poteau de clôture. Les détectives ont retiré une balle de cette pièce de bois et le Dr Derôme, après l'examen des deux balles, c'est-à-dire de celle trouvée dans le poteau avec celle retirée du corps de la victime, a déclaré que ces deux projectiles avaient été tirés par la même arme.

Les autres témoins entendus ont été MM. Charles Hokley, et Lee Barnes qui tous deux ont reconnu la pièce de bois dans laquelle ils ont tiré des balles lorsqu'ils essayaient l'arme en question. Le sergent-détective Philippe Bélanger était présent lorsque la balle a été retirée du poteau et l'identification. Il déclare ensuite qu'il l'a remise au Dr Derôme.

M. George Farah-Lajoie, également sergent-détective, a eu plusieurs conversations avec Henri Bertrand, et ce dernier lui a déclaré en présence de Pelletier, tout comme il le disait dans son témoignage à la première séance de la Cour du coroner, que jamais il n'avait eu de revolver en sa possession ni qu'il en avait déjà acheté.

M. Noël-E. Lanoix, qui témoigne ensuite dit très bien connaître le défunt Beaudry de même que Henri Bertrand. Ce dernier, après le meurtre, a demandé à témoin s'il ne se mettrait pas en société avec lui pour continuer les entreprises de Beaudry. M. Lanoix, qui a déjà quelque argent investi dans ces entreprises, avait déjà été sollicité par le défunt pour en remettre encore. Il a refusé parce que Bertrand lui avait déjà dit que les affaires ne pouvaient marcher pour la raison que Beaudry se payait un trop gros salaire, entre \$12,000 et \$15,000 par année.

M. Georges Rainville, assistant comptable au Prix Courant et Mlle Estelle Leblanc, sténographe de la victime, ont raconté ce qui s'est passé à leurs bureaux lundi le 16 août dernier avant que Beaudry fût trouvé dans son bureau. M. Roger Lebeau, qui s'occupe d'organisation électorale, a été le dernier témoin entendu. Il a téléphoné à Beaudry samedi le 14 août entre 12h. et 12h. 30. Il s'agissait de faire imprimer des listes électorales.

Henri Bertrand sera traduit en Cour de police à 2h. 30 cet après-midi sous l'accusation d'avoir assassiné J.-Antonio Beaudry dans la journée du 14 août 1926.

Violente tempête en Espagne

Barcelone, 2. (S.P.A.) — Au cours d'une violente tempête qui a eu lieu dans la région, deux maisons dans le village de San Andres se sont écroulées tuant les occupants au nombre de sept personnes. A Arroyo Pramo le vent a endommagé 80 maisons. Cinq personnes ont été tuées et les récoltes sont fort endommagées.

Un train a déraillé à cause de la tempête, près d'Emella, et tous les fonctionnaires du wagon postal ont été tués. Il y a une cinquantaine de passagers blessés.

En Catalogne, 36 personnes ont perdu la vie à cause de l'inondation causée par la pluie diluvienne qui est tombée.

Aux écoles d'Ottawa

Ottawa, 2. — D'après les apparences, la grève des élèves irlandaises de l'école Our Lady se poursuivrait aujourd'hui. Les grévistes protestent contre l'absence des Soeurs Grises dites de Pembroke. La Commission scolaire a confié l'école à deux Soeurs Grises d'Ottawa de race irlandaise (Sr Edmée, Mlle Corrigan, et Sr Monica, Mlle McCaughey) et à cinq institutrices laïques de langue anglaise. A l'école Saint-Patrice, confiée aux Soeurs Grises d'Ottawa, tout s'est passé normalement. M. Genest déclare que la Commission s'en tiendra à sa décision.

L'ENQUÊTE SUR LES DOUANES

Une déclaration de sir François Lemieux et un appel de M. Calder

St-Jean, 2. (S.P.A.) — Lorsque la Commission des douanes a repris ses séances, ce matin, M. R. L. Calder a lu l'affidavit sur lequel il se base pour demander qu'on fasse comparaître M. William Duff, ancien député de Halifax. C'est un journaliste de Toronto. M. Reginald McEvoy, qui a signé cet affidavit, lorsque ce dernier aurait demandé à M. Duff s'il allait comparaître devant la commission d'enquête, celui-ci aurait répondu: "Non, ils m'ont laissé tomber. J'en connais trop long. Ils ne me feront pas comparaître".

M. Calder a ensuite lu un message de M. Duff dans lequel il nie cette déclaration. Sir François Lemieux a alors déclaré que la demande de M. Calder n'est pas basée sur des faits sérieux et qu'on ne peut y faire droit. Il dit que l'affidavit est vague et qu'il ne découvre aucun fait sérieux. Aussi a-t-il renvoyé cette demande.

A l'ouverture de la session, sir François Lemieux a fait une déclaration dans laquelle il dit n'avoir accepté de faire une enquête sur l'administration des douanes que dans l'intérêt public et non pour poursuivre des buts politiques. Il dit avoir reçu plusieurs demandes venant de différents endroits pour aller et conduire l'enquête. On se rendra partout où l'on croira pouvoir obtenir des renseignements. Il déclare ne pas croire que faire une enquête de cette sorte pen-

serait une période électorale soit une bonne chose. Il dit compter sur l'appui de la presse pour que l'enquête soit effective et profitable et pour qu'il puisse ensuite faire les recommandations requises. M. Calder a appuyé la déclaration du commissaire et il s'est plaint un peu du public qui, dit-il, n'aide pas la commission pour lui faire connaître toutes les informations nécessaires. Il dit que ceux qui connaissent quelque chose au sujet de l'administration des douanes, c'est maintenant le temps de le faire savoir. Après l'enquête, il ne leur restera qu'à se taire.

L'ATTITUDE DE CALLES

Mexico, 2. (S.P.A.) — A l'occasion de l'ouverture du Congrès auquel l'épiscopat se propose de demander l'amendement ou le rappel des clauses religieuses de la constitution, les évêques et le président Calles ont tous deux affirmé de nouveau qu'ils s'en tiennent à leur attitude passée. Les deux parties s'accusent encore réciproquement d'être responsables du conflit qui a causé la situation actuelle.

Dans son message au Congrès, le président déclare que c'est l'attitude révoltée du clergé qui l'a forcé à adopter les règlements "religieux". Il se déclare décidé à continuer dans la voie qu'il a suivie jusqu'à maintenant. Il se dit convaincu, malgré les obstacles qu'on oppose, que la majorité du peuple l'appuiera dans cette attitude.

Plus tard, l'épiscopat a publié une déclaration disant douter d'obtenir un soulagement de la situation par les messages, mais qu'il en appelle aux législateurs pour aider la cause religieuse parce que c'est le seul moyen autre qu'une guerre religieuse. Il dit croire que cette attitude à la fois ferme et pacifique des évêques démontrera au monde qu'il y a un moyen de régler les difficultés sans avoir recours aux armes.

Les évêques soumettront au Congrès des mesures destinées à remplacer celles du président. Mais même si le Congrès les adoptait il faudrait ensuite les faire approuver par le président. Le président, dans son message, dit que depuis que les règlements religieux ont été mis en vigueur, on a fermé 42 églises, 73 couvents et sept centres de propagande. Quarante-cinq prêtres ont dû quitter le pays pour avoir violé la loi.

La perception rapporte un léger surplus

La ville a perçu, jusqu'au 1er septembre inclusivement, la somme de \$2,456,002.76 en taxes d'eau et d'affaires. C'est à peine \$20,000 de plus que l'an dernier pour la période correspondante, les chiffres de 1925 s'établissant à \$2,435,264.60.

Les contribuables ont payé en grand nombre pour bénéficier de l'escompte de trois pour cent, car à partir d'aujourd'hui tous les comptes se trouvent majorés d'un intérêt de six pour cent. Les comptes acquittés sont au nombre de 44,091 contre 44,353 en 1925.

Il faut organiser

La main-d'oeuvre volontaire

M. Bourassa a fonctionné dans Labelle. Il y a donc lutte et il faut en conséquence mettre sur pied une organisation. Les électeurs du comté y pourvoient superbement pour ce qui est de l'organisation locale. La copie des listes électorales et une foule d'autres travaux de bureau peuvent se faire plus commodément à Montréal. Un bon nombre de nos amis se sont offerts spontanément. Si vous désirez suivre leur exemple, donnez votre nom et votre adresse en indiquant les heures où vous serez libre. Il est indispensable d'avoir une écriture très lisible. Cette main-d'oeuvre n'est pas rétribuée. Appelez Main 7460 de 9 hres à 5 hres ou présentez-vous en personne et demandez le secrétaire du comté, M. Louis Dupire.

... La Politique ...

M. Audet ministre de la marine?

Le candidat conservateur dans Québec-Est recevrait ce portefeuille d'ici quelques jours

Québec, 2. (D.N.C.) — On annonce, ici, dans les cercles conservateurs que M. Pierre Audet, candidat ministériel dans la division de Québec-Est, sera nommé ministre de la marine d'ici la fin de la lutte électorale.

On affirme que cette nomination sera annoncée quelques jours avant la votation.

L'itinéraire de M. Patenaude

M. E.-L. Patenaude, qui est actuellement à Québec où il parlera aujourd'hui aux côtés du premier ministre M. Meighen, a deux assemblées, l'une pour les dames de Québec et après-midi et l'autre ce soir à la Halle Saint-Pierre à Saint-Sauveur, sera à Montréal demain matin, car il n'accompagne pas le chef du parti conservateur dans le bas de la province, à l'Islet et à Rivière-du-Loup.

Vendredi soir, M. Patenaude parlera à Bordeaux, à la salle municipale; samedi il ira dans l'Est de l'Ontario, à Cornwall, où il parlera dans l'après-midi à la patinoire Victoria; dimanche, assemblées à St-Chrysostome, comté de Château-Guay-Huntingdon, où M. John Sullivan, avocat, fait la lutte à M. J. A. Robb, ancien ministre des finances et plus tard dans la journée, à St-Rémi, dans le comté de Laprairie-Napierville, en faveur de M. Léon Doyon.

Le programme de lundi n'est pas encore définitivement arrêté, mais mardi M. Patenaude assistera à la nomination à Lachine; le soir il tiendra deux assemblées pour les électeurs de langue anglaise de son comté, une à Lachine et l'autre à Dominion Park; mercredi soir il tiendra une autre assemblée anglaise au Cercle Bellevue de Sainte-Anne de Bellevue; jeudi, il parlera à une assemblée bilingue à Dorval et à une autre assemblée pour les électeurs de langue française de Pointe-Claire.

M. Meighen à Québec

Québec, 2. (D.N.C.) — La population de Québec reçoit, aujourd'hui, M. Arthur Meighen, premier ministre du Canada, et chef du parti conservateur, qui est arrivé ici, ce midi, à 1h. 55.

M. Meighen et M. Patenaude se retireront au Château Frontenac. Cet après-midi, le premier ministre du Canada est allé saluer S. G. Mgr Langlois, évêque-élu de Valleyfield et vicaire capitulaire de Québec.

Il a fait cette visite à l'archevêché à 2h. 30. Puis le chef conservateur et le ministre de la justice, accompagnés de M. Pierre Audet, candidat dans la division de Québec-Est, ont été à une assemblée des électeurs au théâtre Impérial. Cette assemblée a lieu à trois heures.

Ce soir, le premier ministre, le ministre de la justice et M. Pierre Audet seront les orateurs à la grande assemblée sur la place du marché Saint-Pierre, à Saint-Sauveur. Cette assemblée est convoquée pour 8 heures et sera précédée d'un défilé dans les rues de la ville.

Les partisans conservateurs iront chercher leur chef, qui soupera au Château Frontenac et l'escorteront jusqu'au lieu de la réunion. M. Meighen partira demain matin, en auto, pour se rendre à Montmagny d'abord, puis à l'Islet. A Montmagny, le premier ministre du Canada, après une visite au curé, Mgr A. Paré, P.D., se rendra aux usines de la Machine Agricole Nationale où il fera un examen de la situation de ces usines. Il dînera probablement à Montmagny puis se rendra à l'Islet où il tiendra une assemblée à deux heures. MM. A. Lavergne, candidat dans Montmagny, J.-A. Gagnon, candidat dans l'Islet, et F.-X. Pelletier, candidat dans Kamouraska, adresseront la parole au cours de cette assemblée aux côtés de leur chef, M. Meighen.

Demain soir, le premier ministre sera à la Rivière-du-Loup où aura lieu une grande assemblée à huit heures. Le maire de la ville, M. C.-E. Dubé, candidat conservateur dans le comté de Témiscouata, accompagnera M. Meighen sur la tribune des orateurs. Des trains spéciaux de Mont-Joli et d'Edmundston amèneront à la Rivière-du-Loup les électeurs du dehors.

M. Meighen partira de la Rivière-du-Loup demain soir pour Ottawa.

12,396 votants aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 2. (D.N.C.) — Le nombre total de électeurs pour la ville des Trois-Rivières, après la révision des listes, est de 12,396. Au cours de la révision, il a été ajouté 973 noms nouveaux. Une certaine de noms ont été retranchés ou parce que ces électeurs étaient morts ou parce qu'ils avaient quitté Trois-Rivières. L'an dernier la liste électorale comptait 11,423 noms. Il y a cette année, dans Trois-Rivières, 54 bureaux de votation au lieu de 52, en 1925.

M. Rhéaume et la confection des listes

Interrogé relativement à la déclaration faite par M. A.-W. Patenaude, que tout avait bien été, M. Rhéaume a déclaré qu'il laissait aux milliers de gens défranchisés le soin de répondre.

M. Rhéaume va demander au juge Martin de prolonger les heures de révision dans certaines paroisses. Dans plusieurs paroisses longeant la rivière des Prairies, notamment à Beauport, de Lasalle à Sainte-Anne de Bellevue, les registraires, dit M. Rhéaume, ont enregistré les villageois, dont près de 200 dans une seule place. Ces personnes n'ont pas le droit de vote dans ces endroits, mais à Montréal.

Quant aux 2500 lettres retournées par la poste, M. Rhéaume déclare que ces lettres ont été mal adressées intentionnellement ou envoyées à des personnes imaginaires dans le but de faire croire à l'histoire des poteaux de télégraphes. Un grand nombre d'avis ont été envoyés à des électeurs d'émigration et n'ont pas été livrés, et la poste a retourné ces avis comme sans adresse.

Comités de M. Bumbray

Comités de J.-E.-C. Bumbray, candidat conservateur de la division Laurier-Outremont: Pour la ville d'Outremont: Pour les dames: 5592 Ave. du Parc, Tél. Atl. 0622; Pour les hommes: 5596 Ave. du Parc, Tél. Atl. 0589. Pour la division Laurier: Comités central, 2206, rue Saint-Laurent, Bel. 6156; Pour la partie nord: 2817, rue Saint-Laurent; Pour la partie sud: 1842, rue Saint-Laurent; Pour la paroisse de St-Michel (des Irlandais): 108 St-Viateur, Bel. 1434; Pour les Juifs: 103 Fairmont ouest.

Le candidat, J.-E.-C. Bumbray, invite cordialement tous les électeurs, libéraux et conservateurs, à se présenter à ses comités pour tous les renseignements qu'ils désiraient.

Bureau du club libéral des femmes

Le club libéral des femmes de Montréal annonce qu'il vient d'ouvrir un nouveau bureau à l'hôtel Windsor, chambre 8, où toutes les femmes de l'île peuvent obtenir des renseignements. Le numéro de téléphone est Uptown 0954. Les heures de bureau sont de 9 h. à 5 h. le jour et de 8 h. à 9 h. le soir.

M. Martin présidera l'assemblée de M. King

M. Médéric Martin présidera l'assemblée de M. Mackenzie King, au Forum, lundi prochain. Les orateurs seront MM. King, le sénateur Raoul Dandurand, P.-J.-A. Cardin et Georges Caron, président de la Jeunesse libérale de Montréal.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et toutes les places seront libres. Le parterre sera réservé pour les dames et les hommes accompagneront des dames. Les discours commenceront à 8 heures précises. L'Harmonie de Montréal exécutera le programme musical. Les discours seront irradiés.

M. Paul Parent ouvre sa campagne

M. Paul-E. Parent, qui brigue les suffrages à titre de "franc libéral" dans Cartier, a tenu une assemblée à son comité, 4250, rue Saint-Denis, hier soir.

M. Parent a qualifié M. Jacobs de libéral mitigé, de libéral de circonstance. Les orateurs qui accompagnaient M. Parent étaient MM. Arthur Chagnifoux, L.-O. Maille, J. McDonald, R. Fluty, orateur ouvrier, A. Lacasse et K. Malouf.

M. L.-A. Rivet dans l'Ouest

M. L.-A. Rivet, avocat de Montréal, ancien député aux Communes, après avoir participé à deux assemblées libérales dans les comtés de Nipissing, et du temagouche, est rendu dans le Manitoba. Il portera la parole à quatre ou cinq assemblées. De là pour la dernière semaine de la campagne il se rendra en Saskatchewan pré-main-forte à M. Dunning, dans les centres canadiens-français, Gravelbourg et autres.

M. Cardin dans Ontario

Sudbury, 2. — M. P.-J.-A. Cardin, ex-ministre de la marine, a parlé hier soir en faveur de M. E.-A. Lavergne. Dans l'après-midi il avait porté la parole à Sturgeon Falls. M. M. Vincent Massey, de Toronto, et M. Hector Perrier, de Montréal, accompagnent M. Cardin.

Celui-ci est parti ce matin pour Cochrane où il parlera ce soir en faveur de M. Bradette, candidat libéral dans Témiscamingue-Nord.

Quel est l'abonné... qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

LES EMPLOYÉS CIVILS

UN PROJET DU GOUVERNEMENT MEIGHEN

Ottawa, 2. (S.P.C.) — Sir Henry Drayton, premier ministre suppléant, dans une déclaration faite hier soir, annonce qu'à la prochaine session du parlement, le gouvernement se propose de remettre devant les Chambres le projet de loi présenté par lui avant la dissolution, et prolongeant d'un an la période durant laquelle les employés civils peuvent choisir de prendre leur retraite.

"Cela permettra de donner toute la considération voulue à une question qui n'a encore jamais été prise en considération, dit Sir Henry, mais qui est quand même essentielle, et cette question touche les employés qui, bien qu'ayant travaillé des années et des années, sont encore considérés comme employés temporaires. La position de ces employés dans chacun des départements doit être considérée à son mérite, laissant de côté toute distinction technique."

Le texte de la déclaration de Sir Henry, qui réfère au cas des employés du bureau du rétablissement civil des soldats, se lit comme suit:

"Un grand nombre de représentations ont été faites au gouvernement touchant la position des membres du service civil qui ne profitent pas encore de la loi concernant la mise à la retraite des employés civils. On fait remarquer qu'à cause de la classification des employés sous l'inscription: "temporaires" et aussi à cause du fait que les employés de certains départements ne tombent pas sous la loi de la commission du service civil, un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas profiter de l'option donnée aux autres membres du service civil concernés par la loi.

"Plusieurs employés du service civil désignés comme "temporaires" sont en réalité "permanents". La question de la mise à la pension de ces employés devrait être entièrement jugée au mérite d'après la nature du travail, la longueur du travail fourni plutôt qu'après ses côtés purement techniques, sans distinction à faire entre employés "temporaires" et employés "permanents". C'était l'intention du gouvernement d'en agir ainsi en soumettant sa loi de 1924, comme le montre la discussion suivante rapportée dans le Journal des Débats.

"(a) Sir Henry Drayton: Quelle est la signification du changement fait dans le paragraphe (c) par l'insertion des mots "pour les fins de cette loi"? Je suppose que cela permettra d'appliquer la loi aux "temporaires" permanents?"

"M. Malcolm: Une disposition similaire existe déjà dans la loi actuelle.

"Sir Henry Drayton: Je réfère aux mots "pour les fins de cette loi".

"M. Chevrier: Ces mots sont applicables à certains employés.

"Sir Henry Drayton: Cela s'appliquerait alors à ce que nous pourrions appeler les "temporaires" permanents?"

"M. Chevrier: Oui.

"(b) Sir Henry Drayton: Quelle est la portée de la section 22?"

"M. Malcolm: C'est pour élargir la portée de la loi. Les seuls employés désignés par cette section sont les employés qui tombent sous la loi des employés civils ou qui ont été exemptés par un ordre en conseil. Cette section pourvoit que tous ces employés civils seront soumis aux provisions de cette loi au même degré que les employés permanents ordinaires à moins qu'ils ne soient soumis à la commission du service civil d'après un certificat d'emploi temporaire et qu'ils travaillent encore sous un tel certificat.

"Cette question a été soulevée plus d'une fois durant la dernière session du parlement quand M. Stevens, pas une fois, mais plusieurs fois, demanda à l'ancien gouvernement d'ajouter un amendement à la loi prolongeant la période durant laquelle les employés du service civil puissent se faire élire à une pension. Après que le gouvernement fut changé, j'ai soumis une loi prolongeant cette période d'une année, mais cette loi n'a subi que sa première lecture."

Dans mon opinion, cette question n'est insérée dans une situation tout à fait injuste. Il est inutile de dire que les employés civils ont eu deux ans pour choisir de profiter des clauses de la loi ou non, pour cette simple raison que plusieurs employés civils sont considérés comme temporaires, bien qu'en fait, ils soient permanents, et n'ont par le fait même aucun droit à choisir. C'est l'intention du gouvernement de faire passer cette loi, prolongeant d'un an la période durant laquelle les employés civils peuvent choisir de profiter de cette loi, à la prochaine session du parlement. Cela permettra de donner toute la considération voulue à cette question qui n'a jamais encore été étudiée mais qui est essentielle et cette question se rapporte à ces employés civils qui, bien qu'ayant travaillé des années et des années sont encore regardés, du point de vue technique, comme des employés temporaires. La position de chaque employé, dans tous et chacun des départements, doit être étudiée selon ses mérites actuels et à l'égard de toute distinction technique."

"Pour montrer la nécessité de cette action et simplement comme exemple, je réfère au cas des employés du bureau des règlements pour les soldats. On s'est demandé si ces employés peuvent profiter de cette loi. Jusqu'ici, la seule action prise concernant tous les employés de ce bureau a été de passer l'ordre-en-conseil du 20 mai dernier et par lequel sept employés ont été désignés comme éligibles à bénéficier de la loi. Il est assez difficile de s'expliquer pourquoi les autres employés de ce département n'ont pas été mentionnés dans l'ordre-en-conseil. La vraie politique à suivre serait de mettre les bénéfices de la mise à la pension sur une base aussi équitable que possible. Si l'on s'éloigne d'une telle base qui excluerait par exemple les vétérans de la guerre, d'anciens croisés cela injustifiable. Pourtant, bien qu'il y ait 97 pour cent des employés mâles du bureau des règlements aux soldats, l'ordre-en-

conseil désignant sept employés ne mentionne que le nom d'un seul vétéran de la guerre. Ce département ne peut pas être considéré comme temporaire. Il y a là quelque 880,000,000 en suspens qui doivent être payés au cours d'une période de 25 ans. Il y a des employés dans d'autres départements dont les cas exigent aussi une action du gouvernement tout autant que les cas des soldats employés au département que je viens de nommer."

Cours du soir de langue moderne aux Hautes Etudes

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur les cours de langues modernes donnés le soir à l'École des Hautes Etudes commerciales. Ces cours ont toujours été suivis assidûment depuis leur fondation. Certains sont organisés par des professeurs spécialisés, originaires des pays où ces langues sont parlées.

L'enseignement de ces langues a surtout en vue les usages commerciaux. Il est divisé en deux sections. Dans la première les étudiants apprennent la langue d'une façon générale au point de vue de la prononciation, du vocabulaire, etc. Les matières enseignées dans la deuxième section ou cours supérieur comportent plus spécialement la correspondance commerciale, la traduction de documents commerciaux, etc.

Ces cours sont destinés aux employés de commerce, aux commis de banque et autres. Ils sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles et ils comportent quarante leçons. Le prix en est de dix dollars par année. Les inscriptions doivent être prises avant le lundi 4 octobre, date de la reprise des cours.

Les cours de langues modernes se donnent le soir, de 8 à 9 heures, deux fois par semaine (espagnol, le lundi et jeudi; italien et allemand, le mardi et vendredi).

Le transport de notre récolte

Winnipeg, 2 — En vue du prochain transport de la récolte, des différents points des provinces des prairies à la tête des Grands Lacs et à Vancouver, le Pacifique Canadien a massé un matériel roulant énorme qui lui permettra de s'acquitter de cette tâche avec le minimum de retard. C'est ainsi que 41-316 wagons à marchandises d'une capacité approximative de 1,570,000 tonnes et pouvant transporter 60,330,000 boisseaux de grain à chaque voyage, ont été réservés pour ce travail gigantesque.

Si l'on prend en considération que chacun de ces wagons fera, des champs de blé aux ports d'embarquement, durant les quatre mois que durera la période active du transport, au moins cinq voyages, l'on voit que le Pacifique Canadien pourra convoyer environ 300,000,000 de boisseaux cette année aux éleveurs de Port-William et Vancouver.

L'importance de cette concentration de wagons sera mieux comprise lorsque l'on saura que placée à la suite des uns des autres sur une seule ligne, ils couvriraient une distance de 320 milles, distance que le Trans-Canada Limited, le train transcontinental le plus rapide en Amérique, met huit heures à franchir. La concentration des locomotives nécessaires pour traîner ces innombrables wagons n'est pas moins imposante; des 1275 locomotives en service sur les lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, 1111 ont été réservées pour le transport du grain.

Comme on peut le voir, la grande compagnie de chemins de fer canadienne ne néglige aucun préparatif pour que la récolte des provinces de l'Ouest soit promptement expédiée vers les marchés où elle est attendue avec impatience.

Longue vie et santé

Le désir de retarder la vieillesse et de vivre longtemps est universel. Ce que nous souhaitons, ce n'est pas tant d'augmenter le nombre de nos années que de conserver nos forces physiques et notre santé pendant toute notre vie. Le fait est évident aujourd'hui puisque de plus en plus on cherche à paraître jeune. Les hommes ne gardent plus leur barbe grise, ne portent plus des habits noirs, ne se retirent plus des affaires à soixante ans. Aujourd'hui les femmes continuent à s'intéresser activement aux choses de la vie à un âge où leurs maris passent leur temps à se lamenter sur les folles de la jeunesse.

Il y a quarante ans, la longueur moyenne de la vie était de trente-sept ans; aujourd'hui elle est de cinquante-deux. Il en résulte qu'au cours du dernier siècle, un moyen de quinze années a été ajoutée à la vie dans les pays civilisés. Non seulement le nombre des années a été augmenté, mais, de plus, les infirmités physiques ont été retardées grâce à l'absence ou au contrôle de causes et de mœurs malsaines, autrefois, abrégées la vie.

Le résultat, c'est que la vie a été prolongée avec une capacité physique et une santé augmentées. Ce sont les données scientifiques qui ont produit de tels effets. Elles ont diminué des maladies évitables, elles ont prévenu des décès et la maladie.

L'organisation qui a rendu leur application possible, ce sont les services d'hygiène. Voulez-vous jouir du bien précieusement de la santé et de la vie? Donnez votre appui à la cause de l'hygiène.

Heure de garde à la Sainte-Vierge

L'heure de garde à la Sainte-Vierge chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, aura lieu samedi, de 8h. du matin jusqu'au soir.

LETRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LE COLLEGE DES MEDECINS

SEPT NOUVEAUX GOUVERNEURS ONT ETE DECLARES ELUS HIER SOIR

Le dépouillement du scrutin pour les élections des gouverneurs du collège des médecins et chirurgiens de Québec a été fait hier soir, au bureau du registraire, en présence du Dr L. de L. Harwood, doyen de la faculté de médecine de Montréal et du professeur Edward Kennedy, déjà élu par acclamation.

Le dépouillement a donné les résultats suivants:

Le docteur A.-J. Boisvert de Plessisville élu par 7 voix de majorité sur le Dr Lucette et Theford Mimes, et par dix voix de majorité sur le Dr Léo Blais, Lac Mégantic sur le Dr P.-A. Robichaud de Montréal a été élu par 72 voix de majorité sur le Dr Alexandre Saint-Pierre.

Le Dr Alexis Bouthillier de St-Jean élu par cinq voix de majorité sur le Dr J.-M. Longtin de Laprairie.

Le docteur Henri Dorval de Montréal a été élu par 9 voix de majorité sur le docteur Rodolphe Boulet, de Montréal.

Le docteur J.-E. Desrochers, de Montréal a été élu par 72 voix de majorité sur le docteur J.-E. Miller.

Le docteur O.-M. Létourneau de Westmount a été élu par 9 voix de majorité sur le docteur Charles Amiot de Verdun.

Le docteur J. Pierre Laporte, de Joliette élu par 22 voix de majorité sur le docteur Théo. Gervais de Berthierville.

Ces nouveaux élus avec les dix autres élus par acclamation le 16 août dernier formeront pour les quatre années à venir le bureau des gouverneurs du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Les élus par acclamation sont les docteurs Dubé, de Notre-Dame du Lac, Bélanger Lauzon, Dagneau, Québec, Tremblay Chicoutimi, Biron, Nicolet, Kennedy, Montréal, DeBlouis, Trois-Rivières, Lynch, Sherbrooke, Chevrier, de Hull.

A la chapelle St-Antoine

Dimanche le 5 septembre, à 7 h. 30 m., commenceront les exercices de la visite annuelle de la Fraternité St-Antoine, rue Lagache-tière, coin Plessis.

LIBEREZ-VOUS

Profitez des facilités de toutes sortes pour visiter la plus belle exposition de la province et l'un des plus grands événements annuels du Canada.

PACIFIQUE CANADIEN
DEPARTS DE MONTREAL

3 sept., 1er oct.	Montclair
17 sept., 15 oct.	Montrose
24 sept., 22 oct.	Montcalm
1 sept., 7 oct.	Metagama
8 sept., 6 oct.	Metagama
22 sept., 20 oct.	Minnedosa

DE QUEBEC

23 sept., 21 oct.	Montclair
1 sept., 7 oct.	Metagama
29 sept., 27 oct.	Metagama

CROISIÈRES D'HIVER AUTOUR DU MONDE
MEDITERRANÉE
ANTILLES
26 janvier, 26 février

S'adresser à l'agent local
D. R. KENNEDY, agent général
département des passagers.
Téléphone Main 3700
141 rue St-Jacques
Montréal

CUNARD ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
DEPARTS

pour Glasgow, Liverpool, Belfast et Avonmouth, Plymouth, Cherbourg et Londres.

DE MONTREAL
10 a.m. heure normale
11 a.m. heures avancées.
(de Montréal seulement)

3 sept.	Athens, à Belfast, Glasgow.
3 sept.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
10 sept.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
17 sept.	Lettis, à Belfast, Glasgow.
17 sept.	Lettis, à Ply., Cher., Londres.
24 sept.	Athens, à Liverpool.
31 sept.	Ascantia, à Ply., Cher., Londres.
1er oct.	Athens, à Belfast et Glasgow.
1er oct.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
8 oct.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
15 oct.	Lettis, à Belfast, Glasgow.
15 oct.	Lettis, à Ply., Cher., Londres.
22 oct.	Ascantia, à Ply., Cher., Londres.

DE NEW-YORK
8 sept., Mauritania, à Ply., Cher., South.
15 sept., Aquitania, à Cher., South.
22 sept., Ben-my-na, à Ply., Cher., South.
Autres départs réguliers pour Plymouth, Le Havre, Londres, Liverpool, Glasgow et Hambourg et de Boston à Liverpool.

DEPARTS DE NOEL DE HALIFAX
Albatross, 13 déc., à Liverpool
Lettis, 12 déc., à Glasgow
14 déc., à Ply., Cher., Londres
Lettis, 11 déc., à Belfast, Glasgow.
Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
(Service francophone)
The ROBERT REFORD Co. Limited
(Agents généraux)
Montréal (téléphone Main 8882)
ou au l'agent local.

L'EXPOSITION PROVINCIALE de QUEBEC
4-11 SEPTEMBRE
UN PROGRAMME SANS PRECEDENT

George Melissas, Secrétaire
S. H. le maire de Québec
Le Dr Valmont Martin, Président

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
On a "souvent besoin d'un plus ferré" — dirait Lafontaine

Avocat Tél. Bureau: Main 5588
Domicile: Est 6983
Eugène Simard, b.a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVGARDE"
81, Notre-Dame Est Montréal

Dentiste Bureau: Upt. 6887 Tél. Rés. 8173
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
10, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Médecin Téléphone Plateau 67
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres
Vais étudier, veine, veine, maladies vénériennes — Clinique privée.
81 HUTCHINSON MONTREAL

ITINÉRAIRE DES DEUX CHEFS

Toronto, 2. (S.P.C.) — M. Macenzie King, chef du parti libéral, passera la dernière semaine précédant l'élection, dans la province d'Ontario. Il adressera la parole deux fois par jour à des endroits partant de Seaford dans l'ouest, à Ottawa, dans l'est. Il commencera sa campagne dans l'Ontario mercredi, dans Newmarket, dans son ancienne division électorale de York-Nord et terminera à Ottawa le samedi précédant immédiatement le jour de l'élection.

L'itinéraire du chef libéral, tel qu'annoncé officiellement par les quartiers généraux de l'Ontario, est le suivant: lundi, 6 septembre au soir, Montréal; mardi, 7 septembre, Newmarket (après-midi), 8 septembre, dans l'après-midi, à Midland, Owen Sound le soir; jeudi, 9 septembre après-midi, Seaford, le soir à Stratford; vendredi, 10 septembre l'après-midi, à Cobourg et le soir à Napanee; samedi, 11 septembre, l'après, à Oshawa et le soir à Ottawa.

Une des particularités de la tournée du chef de l'opposition pendant la dernière semaine de la campagne est que tous deux parleront à quelques milles l'un de l'autre, mardi, mercredi et jeudi. Pendant que M. Meighen sera à Toronto, M. King sera à Newmarket et London; alors que M. Meighen sera à Owen Sound et Port Elgin, le chef libéral sera à Midland et Owen Sound; et alors que le premier ministre sera à Byth, Ingersoll et Woodstock, M. King sera à Seaford et Stratford.

Le congrès du Barreau

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 2 (S. P. C.) — Le treizième congrès annuel de l'Association du Barreau canadien s'est ouvert hier sous la présidence de sir James Aikins, Me F.-B. Featherstonhaugh, c.r., de Toronto, secondé par R.-G. de Lorimier, c.r., de Montréal, a présenté une résolution pour exprimer le regret de l'Association de la suppression des titres honorifiques au Canada. La résolution a été référée à un comité.

Le maire White, de Saint-Jean, a souhaité la bienvenue aux délégués ainsi que les juges Chisholm, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, et Mathieson, de l'Île-du-Prince-Edouard.

PACIFIQUE CANADIEN
Taux spécial d'excursion aller et retour de Montréal

EXPOSITIONS

SHERBROOKE
Du 28 août au 4 septembre
Prix: \$5.00 (taxe comprise)
Dates d'aller: du 25 août au 3 sept. inc.
Limite de retour: 7 septembre

TORONTO
Du 28 août au 11 septembre
Prix: \$15.85 (taxe comprise)
Dates d'aller: du 27 août au 11 sept.
Limite de retour: 15 sept. 1926.

QUEBEC
Du 4 au 11 septembre
Prix: \$7.45 (taxe comprise)
Dates d'aller: du 4 au 10 sept. inc.
Limite de retour: 14 sept. 1926.

SERVICE COMMUNE DE TRAINS
Pour autres renseignements, s'adresser aux bureaux des billets: 143 rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 0111 ou aux gares Windsor, Vieux du Millieu, de Westmount et de Montréal-Ouest.

CUNARD ANCHOR
ANCHOR-DONALDSON
DEPARTS

pour Glasgow, Liverpool, Belfast et Avonmouth, Plymouth, Cherbourg et Londres.

DE MONTREAL
10 a.m. heure normale
11 a.m. heures avancées.
(de Montréal seulement)

3 sept.	Athens, à Belfast, Glasgow.
3 sept.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
10 sept.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
17 sept.	Lettis, à Belfast, Glasgow.
17 sept.	Lettis, à Ply., Cher., Londres.
24 sept.	Athens, à Liverpool.
31 sept.	Ascantia, à Ply., Cher., Londres.
1er oct.	Athens, à Belfast et Glasgow.
1er oct.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
8 oct.	Athens, à Ply., Cher., Londres.
15 oct.	Lettis, à Belfast, Glasgow.
15 oct.	Lettis, à Ply., Cher., Londres.
22 oct.	Ascantia, à Ply., Cher., Londres.

DE NEW-YORK
8 sept., Mauritania, à Ply., Cher., South.
15 sept., Aquitania, à Cher., South.
22 sept., Ben-my-na, à Ply., Cher., South.
Autres départs réguliers pour Plymouth, Le Havre, Londres, Liverpool, Glasgow et Hambourg et de Boston à Liverpool.

DEPARTS DE NOEL DE HALIFAX
Albatross, 13 déc., à Liverpool
Lettis, 12 déc., à Glasgow
14 déc., à Ply., Cher., Londres
Lettis, 11 déc., à Belfast, Glasgow.
Brochures illustrées, listes de départs, etc., sur demande.
(Service francophone)
The ROBERT REFORD Co. Limited
(Agents généraux)
Montréal (téléphone Main 8882)
ou au l'agent local.

Montréal à Prescott et retour
Le bateau quitte le quai Victoria à 1 p.m. (heure avancée) chaque jour pour une croisière au milieu de paysages enchanteurs.
PRIX SPECIAL. Comprendant repas et cabine aller et retour. Bon pour partir samedi ou dimanche, retour jusqu'à \$12.00 mardi soir

Montréal à Québec et retour
Faites une promenade sur le fleuve à l'occasion de la Fête du Travail — une agréable excursion. Départ du quai Victoria, lundi, à 9 a.m. (heure avancée) sur la S.S. "Turbinia" rattachant avec le bateau du soir à Québec pour le retour, ce bateau vous ramènera à Montréal à 7 heures mardi matin.
PRIX SPECIAL — Comprendant lunch en allant à Québec, dîner et cabine en revenant \$15.00

Pour billets, s'adresser à la

CAÏADA STEAMSHIP LINES LIMITED
9 SQUARE VICTORIA, Main 4710
HOTEL WINDSOR, Uptown 4740
HOTEL MONT-ROYAL, Uptown 7645
Bureaux aux hôtels ouverts le soir et le dimanche.

Notaire Téléphone: Main 3223
Horace Lippé
Placements d'argent — Règlement de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire Tél.: Amherst 3629
Chs Archambault, c.c.s.
BUREAU: 1 à 5 p.m., 8 à 8 le soir
792 MONT-R-O-Y-A-L EST
au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Notaire Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
80 rue St-Jacques Montréal

Professeur 259, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur Tél. Uptown 4965
Cours préparatoires du P.C.E.
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées
600 SHERBROOKE OUEST

Economie
Cesser d'annoncer pour économiser
c'est agir comme celui qui arrête sa montre pour sauver du temps.

M. Bibeau dans Laval-Deux-Montagnes

M. A.-J. Bibeau, maire de Sainte-Dorothée, a accepté hier matin de se présenter dans le comté de Laval-Deux-Montagnes, comme candidat protectionniste-indépendant.

A Notre-Dame-de-Grâce

M. Thomas H. Carveth, candidat libéral dans Mont-Royal, a tenu une assemblée hier soir, à l'école Saint-Raymond, à Notre-Dame-de-Grâce. Les orateurs étaient MM. Paul Mercier, T. Carveth, Richard Devlin.

Les orateurs ont exposé la politique libérale relativement à la question constitutionnelle et sur les questions tarifaires.

La vieille capitale

Québec est essentiellement une ville historique. On ne la considère pas comme centre commercial et industriel mais plutôt comme ville riche en souvenirs anciens, souvenirs des jours où Champlain et Cartier débarquèrent près de son emplacement sur les rives du Saint-Laurent. Bien que la cité ait un port actif, il y règne une atmosphère

Le choix reconnu

CANADA THE VERT JALANADA

Adopté dans tout le pays à cause de ses qualités supérieures

re paisible qu'elle a su conserver à travers les âges. Au-dessus de la haute ville se dresse l'un des plus célèbres hôtels du monde: le Château Frontenac. C'est près de son site que le bouillant gouverneur Frontenac fit dire au capitaine Kirk, de la Nouvelle Angleterre, qu'il répondrait par la bouche de ses canons à sa demande de reddition. Le service du Pacifique Canadien à Québec est du meilleur type et l'on peut obtenir tout renseignement quant aux taux et aux heures des trains à n'importe quel bureau de billets du chemin de fer Pacifique Canadien ou de M. F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 143 rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211. (rec.)

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.
C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

50,000 MOISSONNEURS DEMANDES **\$15.00 JUSQU'A WINNIPEG**

plus un demi-cent par mille pour tous les endroits au-delà dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, jusqu'à Edmonton, Tanna, Calgary et MacLeod.

RETOUR
Un demi-cent par mille jusqu'à Winnipeg plus \$20.00 de là au point de départ.

Excursion Supplémentaire
DATE DE DEPART SAMEDI 4 SEPTEMBRE
De toutes les stations des provinces de Québec et d'Ontario

Trains directs—Wagons-Colons confortables.
Voitures réservées pour les femmes.

Prenez votre billet pour Winnipeg par le Canadien National, même si vous allez à un endroit plus éloigné dans l'ouest, situé sur le Canadien National ou non. Adressez-vous à l'agent le plus rapproché pour billets et renseignements.
Bureau des Billets en Ville: 230 rue St-Jacques, Gare Bonaventure, du Tunnel, de la rue Ste-Catherine Est, St-Henri et Pointe St-Charles. Tél. Main 4731

FAITES UNE DE CES SUPERBES

Croisières de la Fête du Travail

Passés une belle fin de semaine en bateau. Sillonnez la "Vallée des Voyageurs" jusqu'au vieux Québec, ou remontez le fleuve jusqu'à Prescott et sautez les rapides au retour. Magnifiques vapeurs avec ponts spacieux et salles de repos; cabines confortables; cuisine et service insurpassables; orchestre, danse. Amusez-vous le jour de la Fête du Travail. Faites un voyage en bateau.

Montréal à Prescott et retour
Le bateau quitte le quai Victoria à 1 p.m. (heure avancée) chaque jour pour une croisière au milieu de paysages enchanteurs.
PRIX SPECIAL. Comprendant repas et cabine aller et retour. Bon pour partir samedi ou dimanche, retour jusqu'à \$12.00 mardi soir

Montréal à Québec et retour
Faites une promenade sur le fleuve à l'occasion de la Fête du Travail — une agréable excursion. Départ du quai Victoria, lundi, à 9 a.m. (heure avancée) sur la S.S. "Turbinia" rattachant avec le bateau du soir à Québec pour le retour, ce bateau vous ramènera à Montréal à 7 heures mardi matin.
PRIX SPECIAL — Comprendant lunch en allant à Québec, dîner et cabine en revenant \$15.00

Pour billets, s'adresser à la

CAÏADA STEAMSHIP LINES LIMITED
9 SQUARE VICTORIA, Main 4710
HOTEL WINDSOR, Uptown 4740
HOTEL MONT-ROYAL, Uptown 7645
Bureaux aux hôtels ouverts le soir et le dimanche.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
On a "souvent besoin d'un plus ferré" — dirait Lafontaine

Avocat Tél. Bureau: Main 5588
Domicile: Est 6983
Eugène Simard, b.a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVGARDE"
81, Notre-Dame Est Montréal

Dentiste Bureau: Upt. 6887 Tél. Rés. 8173
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
10, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Médecin Téléphone Plateau 67
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres
Vais étudier, veine, veine, maladies vénériennes — Clinique privée.
81 HUTCHINSON MONTREAL

Notaire Téléphone: Main 3223
Horace Lippé
Placements d'argent — Règlement de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire Tél.: Amherst 3629
Chs Archambault, c.c.s.
BUREAU: 1 à 5 p.m., 8 à 8 le soir
792 MONT-R-O-Y-A-L EST
au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Notaire Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
80 rue St-Jacques Montréal

Professeur 259, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur Tél. Uptown 4965
Cours préparatoires du P.C.E.
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées
600 SHERBROOKE OUEST

Economie
Cesser d'annoncer pour économiser
c'est agir comme celui qui arrête sa montre pour sauver du temps.

Page du Foyer

Avec de la cretonne

Septembre nous ramène à la maison. Et c'est le moment choisi pour rafraîchir salon, chambre ou boudoir. Souvent, nos moyens sont limités, nous voudrions que tout soit pourtant joli, coquet, accueillant. Il faut alors penser que la cretonne est la tenture la plus modeste comme prix, et la plus gaie, la plus diverse comme parure. Malgré toutes les modes du monde, et tous les luxes que l'on admire, rien ne donne davantage un aspect aimable et heureux à une chambre, qu'une cretonne et rien n'est plus pratique. La cretonne se lave et est facilement rafraîchi.

Pour une chambre de jeune fille et de jeune femme, vraiment, c'est sûrement ce qu'il faut choisir, avec des moyens limités. Pour satisfaire à la mode actuelle, mêlez-y un tissu uni, d'une nuance assortie: popeline vieux rose, tissus gros bleu, bleu paon ou mauve, suivant le goût de chacune.

Les fenêtres seront garnies d'un lambrequin uni et de pans de cretonne, le lit, le dessus de bureau, de toilette, seront confectionnés d'un des deux tissus et garnis de l'autre. Le dessus de lit sera charmant en cretonne, simplement

orné de bandes étroites, d'uni ou encore fait de deux bandes de cretonne, simplement séparées d'un bouillonné uni et bordées de larges volants du même tissu uni, retombant presque jusqu'à terre. Ce volant pourra être festonné au lieu d'être droit. On peut ajouter un galon dor, etc.

Multiplier encore dans la chambre, les coussins; en avoir de petits ovales, ronds, en coeurs, en triangles. Que sur le lit, ils remplacent les oreillers. Sur les chaises, qu'ils aient l'air accueillants et coquets.

Comme couleur, si votre papier tenture est de ton neutre, gris ou ivoire, négligez le rose pour le bleu, le jaune vif, l'orange et le noir. Le gris vert, le bleu paon donne de si jolis effets et c'est plus nouveau, cela repose du vieux rose.

N'ayez point peur des certonnes un peu originales, pourvu qu'elles soient jolies. Plus elles contiennent de couleurs, plus elles sont amusantes et gaies. Et vraiment, pour une chambre, pour un boudoir intime, pour un solarium, les tissus les plus coquets, les plus superbes n'arrivent pas avec l'effet de la cretonne bien choisie.

Cousine GILLETTE

La Bonne Cuisine

Oeufs au jambon. — Il faut compter par personne un oeuf et une tranche de jambon.

Couper en morceaux d'un demi-pouce environ des tranches de jambon minces. Les faire rissoler dans du beurre. Quand elles ont pris couleur, les disposer sur un plat chauffé.

D'autre part, casser dans la graisse de cuisson des oeufs en ayant soin de ne pas crever le jaune. Si l'on se défie de son habileté, on peut casser l'oeuf dans une petite soucoupe et le laisser glisser doucement dans la graisse, le choc est ainsi moins brusque. Quand le blanc est pris et compact, retirer l'oeuf de la graisse avec une petite écumoire, le poser sur le jambon frit. Quand tous les oeufs sont cuits, retirer la poêle du feu, ajouter à la graisse une cuillerée de vinaigre et verser le tout sur les oeufs à travers une passoire fine. Servir promptement après avoir mis sur chaque oeuf une pincée de sel et un peu de poivre.

Croquettes de viande. — Bonne recette pour faire un plat présentable avec un reste de viande relativement peu considérable.

Hacher menu les restes de viande cuite avec un petit oignon et du

persil; saler, poivrer. D'autre part, passer en purée deux ou trois grosses pommes de terre cuites à l'eau. (Il faut autant de pommes de terre que de viande.) Mélanger soigneusement la viande hachée et les pommes de terre en purée, ajouter deux oeufs entiers, gros comme un oeuf de beurre. Travailler activement le mélange, en former des croquettes de la forme et de la grosseur d'un gros bouchon, passer ces boulettes dans deux oeufs, blancs et jaunes battus comme une omelette, ensuite dans de la panure blanche, et les jeter dans de la graisse bouillante. Les retirer dès qu'elles sont dorées et les faire égoutter dans une passoire. Servir en rocher avec une couronne de persil.

Tomates farcies au maître. — Joli plat de campagne où l'on emploie les tomates fraîches cueillies. Huit tomates d'égale grosseur; Trois oeufs; Quelques cuillerées de beurre; Une échalote, persil, mie de pain, lait, sel, poivre, épices.

Evider les tomates en enlevant au milieu la valeur d'une noix de pulpe. Faire tremper dans le lait fêdi gros comme le poing de mie de pain rassis; faire durcir les oeufs, les écraser finement avec une fourchette; hacher menu l'échalote et le persil.

Faire fondre dans une petite casserole du beurre, y faire chauffer pendant cinq minutes la mie de pain, les oeufs écrasés, le persil et l'échalote hachés. Remplir avec cette farce chaque tomate; les ranger dans un plat à gratin, ajouter le beurre resté en réserve, mettre la pulpe enlevée entre chaque tomate pour épaissir le jus, mouliner

avec un demi-verre d'eau tiède et faire cuire à four modéré pendant au moins une heure en arrosant les tomates toutes les dix minutes afin d'éviter qu'elles se dessèchent. Servir très chaud dans le plat de cuisson. Ce mets, assez indigeste, ne convient qu'aux estomacs robustes.

Omelette alsacienne. — Peut se faire avec des cerises, des prunes ou des pommes.

Mettre dans une terrine quatre cuillerées de farine, y joindre trois jaunes d'oeufs, trois cuillerées de sucre en poudre, une pincée de sel, un petit verre de kirsch ou de rhum; délayer avec un verre de lait de façon à obtenir une pâte demi-claire. Ajouter les fruits; les pommes pelées et coupées en tranches très minces, les prunes dénoyautées et séparées par moitiés, les cerises dénoyautées; mélanger à l'appareil les blancs d'oeufs battus en neige ferme.

Mettre du beurre dans une poêle moyenne, y verser une forte cuillerée de pâte afin que la galette ait au moins trois millimètres d'épaisseur, poser la poêle sur un feu doux, la couvrir. Lorsque l'omelette est cuite d'un côté, la retourner de l'autre côté, la laisser cuire de la même façon, la maintenir au chaud après l'avoir saupoudrée de sucre en poudre, et procéder de même jusqu'à épuisement de la pâte.

Le "Devoir" publie les meilleurs feuilletons, toujours choisis avec un grand souci de moralité.

La semaine sans accident

La Ligue de la Sécurité Publique, qui inaugure dimanche sa semaine de prévention contre les accidents, adresse un appel spécial aux curés des paroisses de la ville et de la campagne pour conseiller la prudence à leurs paroissiens.

Elle accompagne sa requête d'une série de statistiques sur les accidents survenus durant le mois de juillet, dans la ville de Montréal:

Accidents mortels.....	6
Accidents graves.....	160
Enfants tués.....	2
Enfants blessés.....	27
Accidents depuis le début de l'année: 950; dont 66 accidents mortels et 893 blessés.	
En 1925, les 7 premiers mois de l'année, avaient donné 1147 accidents dont 100 mortels.	

PETIT CARNET

M. et Mme Hector Constant, M. et Mme Arthur Charbonneau, M. et Mme J.-Adelard Constant sont de retour d'un voyage de quelques jours aux chutes Niagara.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

NOUVELLE FEDERATION

Nous apprenons aux quartiers-généraux des syndicats catholiques, rue de Montigny est, la fondation d'une nouvelle fédération professionnelle: la Fédération nationale catholique des ouvriers du textile. Les officiers de différents syndicats du textile à Montréal parlaient depuis assez longtemps de jeter les bases de cette fédération professionnelle, devenue nécessaire à la suite de l'accroissement du nombre des syndicats et des effectifs enrôlés. Les syndicats du textile avaient nommé les représentants suivants dans le Bureau fédéral: Syndicat No 1: MM. J.-A. Blais, L. Lavigne, Syndicat No 2: M. Henri Foucault, Mlle Y. Dufresne, Syndicat No 3: M. André Gôté, Mme E. Matteau, Mlle A. Chagnon.

On a procédé, mardi soir, à l'élection des officiers généraux du bureau fédéral. Voici le résultat du vote: président général, J.-A. Blais; vice-président général, L. Lavigne; secrétaire général, Mme E. Matteau; trésorière, Mlle Y. Dufresne.

La nouvelle Fédération a immédiatement demandé son affiliation à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. M. G. Tremblay, secrétaire général des syndicats catholiques de Montréal, a présidé et dirigé la première assemblée fédérale.

Le Bureau a commencé l'étude d'un plan de propagande qui sera mis à exécution cet automne. La nouvelle Fédération groupe déjà 500 ouvriers et ouvrières. Il y a dans la province de Québec à peu près 8,000 ouvriers et ouvrières textiles; on le voit, le champ d'action de la nouvelle Fédération est considérable.

M. l'abbé G. Thérien est l'aumônier de la Fédération du textile.

CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. On fera l'étude des résolutions qui seront présentées au prochain Congrès. On discutera aussi des possibilités d'envoyer un délégué au Congrès de la C. T. C. à Sherbrooke. Tous les membres sont priés d'assister.

FETE DU TRAVAIL

Le comité de la Fête du travail des syndicats catholiques se réunit ce soir, à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques. Tous les membres du comité doivent assister sans faute. Par ordre. Ceux qui ont sollicité des cadeaux pour la Fête champêtre sont priés de les apporter à l'édifice des syndicats d'ici à vendredi soir.

SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL

Une quarantaine de membres du syndicat interprofessionnel national catholique se sont réunis mardi soir, pour célébrer l'installation solennelle de leurs officiers, par M. R. Lajoie, vice-président du Conseil Central des syndicats catholiques.

Voici les officiers nouvellement installés: président, A. Charpentier; vice-président, J.-B. Déglise; secrétaire P.-J. Laganier; trésorier, L. Lajoie; sentinelle, M. Morvan.

Parmi les invités d'honneur, on remarque MM. A. Trépanier, président de l'Association Catholique des voyageurs de commerce; R. Laplante, du comité central de l'A. C. J. C.; M. Côté, délégué adjoint du comité central de la même association. Les officiers du syndicat et les invités ont tour à tour prononcé des allocutions fort au point et très applaudies.

Prochain voyage de la Survivance française

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Éducation du Manitoba, arrivera à Montréal à commencement de la semaine prochaine. Il vient organiser le second voyage de la *Survivance française* canadienne dans la Province de Québec et rencontrer les autorités municipales et gouvernementales qui ont signifié leur intention d'offrir à nos frères de l'Ouest une réception officielle. On sait le succès remporté l'an dernier par le voyage de la *Survivance* alors que 310 Canadiens français des trois provinces des prairies visitèrent la Province de Québec dans un train spécial du chemin de fer National du Canada et furent accueillis à bras ouverts.

Le second voyage de la *Survivance* se fera au mois de décembre,

FEMME QUI POUVAIT A PEINE MARCHER

Mme Horn raconte comment elle a recouvré sa santé par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Hamilton, Ont. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et ne voudrais plus m'en passer. Je souffrais tant de maladie féminine que je pouvais à peine marcher, et j'étais épuisée, pouvant à peine faire mon travail domestique. Je restais au lit trois ou quatre jours à la fois. Une amie me dit d'essayer votre Composé Végétal. Après en avoir pris deux bouteilles, je commençai à vaquer à mes devoirs. J'en ai pris dix bouteilles en tout, et je suis maintenant en parfaite santé et fais tout mon ouvrage. J'ai aussi employé le "Sanative Wash" de Lydia E. Pinkham, et je le trouve excellent. Mais je dois ma santé au Composé Végétal. Même si le prix était plus élevé, je ne m'en passerais pas." — Mme Nellie Horn, 28 St. Matthews Ave., Hamilton, Ont.



Vous sentez-vous quelquefois épuisée, nerveuse et faible? Prenez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il est excellent pour cela. Il soulage toujours, et si vous le prenez régulièrement et avec constance, il fera disparaître cet état!

Pour Pieds las, endoloris

Le BAUME BENGUE procure un soulagement rapide aux pieds las, endoloris. Pénétrant doucement dans la peau sous l'effet de la friction, il dégage la congestion, atténue la sensation de brûlement et met vos pieds à l'aise. Gardez-en toujours un tube à la main.

BAUME BENGUE (ANALGESIQUE) Le Baume Original \$1.00

Pour échantillon gratuit Envoyez 10c. p. o. par retour des frais de emballage et de poste à The Leeming, Miles Co. Ltd., Montréal.



Cachets Gauvin Pour le Mal de Tête

Le célèbre remède qui calme rapidement MAUX DE TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIES, RHUME, GRIPPE, FIEVRE, FATIGUE, ENERVEMENT ET TOUTES LES DOULEURS.

Dès que le terrible mal de tête se fait sentir, ayez recours aux CACHETS GAUVIN vous serez immédiatement soulagés. AVEZ-EN TOUJOURS A LA MAISON

En vente partout: 25 cts la boîte

J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien-chimiste 851, Ste-Catherine Est - Montréal

avant les fêtes, mais plus tôt que l'an dernier. Bien que l'itinéraire n'ait pas encore été définitivement arrêté il est certain que les visiteurs feront des arrêts à Ottawa, Montréal, Québec et probablement à Saint-Jean, Trois-Rivières et Nicolet. Cette année encore le chemin de fer National du Canada mettra un train spécial à la disposition des excursionnistes. M. Alphonse Brazeau récemment promu agent-voyageur de Canadian National dans l'Ouest le dirigera.

Service du jour de la Fête du Travail — Ligne d'Huberdeau

Le chemin de fer National du Canada annonce que lundi, le 6 septembre, les trains

EATON

Nouveaux Complets Eatonia

pour Hommes et Jeunes Gens

La réputation des complets EATONIA est maintenant reconnue dans tout le pays. Nous avons actuellement un bel assortiment des nouveaux complets d'automne, en serge bleue et grise, pour hommes et jeunes gens

Avec un pantalon: 25.00 Pantalon à part: 7.50

Venez voir notre belle variété de complets EATONIA, examinez-les et comparez-les, que vous ayez ou non l'intention d'en acheter.

Il y a les modèles "Campus" et "Collegiate", ainsi que les complets à gilet uni avec trois et deux boutons pour hommes d'un certain âge.

Au rez-de-chaussée chez Eaton.

Téléphone Uptown 7000
Ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m., y compris le samedi.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

DANS NOS MAISONS D'ENSEIGNEMENT

DEUX ECOLES

O'SULLIVAN Business College

1844 Boul. Saint-Laurent (en face de l'église de Saint-Étienne Jean) 308 rue de la Montagne, coin Saint-Catharine (en face de chez Ogilvy)

Cours spéciaux en anglais & TRAVAIL DE BUREAU, STENOGRAPHIE, COMPTABILITÉ, PRATIQUE DES AFFAIRES COURS DU JOUR ET DU SOIR PREMIER PRIX A L'EXPOSITION MONDIALE

PROSPECTUS GRATUIT

E.-J. O'Sullivan, M.A., prin. Uptown 9886 et Belair 5412. J.-D. Woodlock, secrétaire.

PROF. RENE SAVOIE

I.C.I.E.B.A.B.S.A.

BREVETS: Droit, médecine, pharmaciens, art dentaire, optique, génie civil.

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL

Reentrée, le 7 septembre

Prospectus sur demande.

698 ouest, rue Sherbrooke, près rue Guy
Tél. Up. 4953-5469

On demande -- un nom

Si une couple de homards ordinaires, comme on en voit tous les jours, font un régal, que sera-ce d'une couple de ces jeunes homards merveilleusement exquis? Ce n'est pas une énigme que nous vous posons. Nous vous demandons de nous aider à donner un nom au festin royal que vous voudrez ces merveilleux crustacés qui surpassent tout ce que l'on connaît, un nom qui exprime la quintessence de la saveur du homard, si vous comprenez bien ce que nous voulons dire. Mais comment connaîtrons-nous votre idée si vous ne la essayez? Donnez tout de suite votre commande et faites-nous savoir votre verdict.

Jeunes homards bouillis frais, chacun .28, 2 pour .55
Filets fumés spéciaux de Stanford, la livre .20
Quartiers d'avant d'agneau de printemps, omelette enlevée, avec menthe, la livre .25
Excellents rôtis de boeuf dans les côtes, désossés et roulés, viande solide, la livre .38
Choux de Bruxelles .28

Poisson blanc frais
Truite saumonée des lacs
Églefin, frais
Morue à frire

Porc frais froid, la livre .55
Crevettes vertes
Nouvelle morue salée
Maquereau frais
Avail russe

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones-Plateau 4121

FEUILLETON DU "DEVOIR"

La Dame en Vert

PAR MARIO DONAL

23 (Suite)

"Vous êtes priés d'assister au service solennel célébré pour le repos de l'âme de très haute et très puissante dame Marthe de Sava, comtesse de Lerbach, Simmaringen, Strosbach, Bradn et autres lieux. "Qui sera célébré en la chapelle seigneuriale, le 26 septembre, à midi.

"De la part de Luitpold de Moellitz-comte de Lerbach, de la comtesse douairière de Sava, et de la comtesse Stéphanie de Lerbach.

"Epoux, mère et fille de la défunte très regrettée."

Ces mots "très haute et très puissante dame", gravés sur le vélin,

étaient d'une poignante ironie devant la vanité de la mort, et Mme Becker les souligna, en passant la carte à Mme Bayard.

Mais ce ne fut point cette réflexion philosophique qui blanchit tout à coup le visage de l'institutrice et lui glissa le coeur.

Marthe de Sava! Luitpold de Lerbach! Quelque chose d'invincible, une sorte de courant magnétique la traversa toute, et elle dit, sans pouvoir se retenir: "Je m'appelle Marthe".

Mme Becker s'étonna. — "Je croyais que vous vous nommiez Angèle."

Mme Bayard comprit qu'elle ve-

naît de commettre une imprudence, et reparti:

— Marthe est aussi un de mes noms.

Il lui fut difficile d'expliquer le trouble désordonné dont elle était secouée; mais, par bonheur, Mme Becker avait parlé sans la regarder, en continuant de disposer des fleurs dans une potiche.

Cependant, c'était une idée si bizarre de parler de ce nom, à propos de la carte de deuil, que Mme Becker ne pourrait qu'être surprise si elle y réfléchissait.

L'institutrice sentait qu'elle ne pourrait se contenir longtemps. Sous un prétexte imaginé à la hâte, elle s'échappa du salon, courut dans sa chambre et s'y enferma. Alors elle se mit à répéter à haute voix:

"Marthe, Marthe. Je m'appelle Marthe!"

Elle se dit aussi Luitpold. Alors, de stupide, elle resta froide, comme changée en pierre. En prononçant ce nom, elle retrouvait les mêmes intonations qui avaient fait penser au docteur Desfontaines qu'elle parlait d'un Louis et d'un Paul.

Elle ne se rappelait pas que le nom de Luitpold eût frappé ses

oreilles depuis qu'elle habitait aux Hêtres-Rouges. Cependant, elle le retrouvait en elle-même comme un nom longtemps familier. Elle eût affirmé par serment qu'elle l'avait entendu, souvent prononcé.

Une idée si extravagante jaillit en elle, s'empara de toutes ses facultés avec une si soudaine violence, qu'elle crut perdre la raison.

Marthe de Sava. Luitpold de Lerbach. Était-elle Marthe de Sava? Luitpold était-il son mari?

Pendant de courtes minutes, ce fut en elle un affreux chaos, un tumulte fou, des éclairs fulgurants au milieu desquels elle se perdit.

Elle était comtesse de Lerbach! elle avait disparu dans quelque sombre drame; elle passait pour morte; les cloches, chaque année, sonnaient son glas et réclamaient pour elle d'innombrables prières.

Comédie sacrilège? douleur inconsolable? Ou était la vérité?

Morte depuis six ans, consciente de sa vie seulement depuis deux ans! Que s'était-il passé avant ce 25 mai d'inoubliable mémoire?

Elle s'agenouilla et se recueillit dans une prière ardente. Dieu pouvait faire sur elle et en elle la lu-

mière. Elle l'implora, dût cette lumière être celle de la foudre et l'anéantir.

Comme sous une pluie tiède se relève la fleur épuisée, son esprit se reconforta. Son âme, bouleversée, s'apaisa ainsi que s'apaisent les vagues en révolte.

Elle répéta très doucement: "Marthe" plusieurs fois.

"Je suis Marthe, c'est très sûr," affirma-t-elle.

Puis elle dit: "Sava".

Et rien en elle ne répondit plus. Elle réfléchit:

"Je suis Marthe, mais pas Marthe de Sava. Quelle Marthe?"

Elle répéta deux fois: "Luitpold de Lerbach".

Alors son coeur battit un peu vite. Elle pensa: "Je connais ce comte. Ou l'ai-je rencontré?"

Était-elle Sava? ne l'était-elle pas? Impossibilité de rien résoudre.

Oh! ce 26 septembre! Elle donnerait un semaine de sa vie, une année, plus même pour qu'elle fût demain!

Nous plus impétueux desirs ne peuvent pas plus hâter la marche du temps que la retarder.

Onze jours devaient encore s'écouler jusqu'à cette date fatid-

que. Mme Bayard les vivrait dans une fièvre indicible.

Était-elle cette Marthe, fille de la comtesse, mère de la petite Stéphanie, celle dont on perpétuait dans les lettres la mémoire ineffaçable? Si elle l'était, comment son coeur ne bondissait-il pas d'émotion surhumaine en nommant sa mère, son enfant, les deux bien-aimées? Pourquoi, seul, le nom du comte faisait-il courir dans tout son être un petit frisson d'émotion et de souvenir?

Peut-être n'y avait-il, au fond de tout cela, que de curieuses et étranges coïncidences.

Enfin le 26 septembre arriva.

IV

La nature présente d'innombrables contrastes, souvent pénibles, quelquefois touchants, poétiques toujours.

Celui qu'elle offrait ce matin de septembre était de ceux-là.

Des buées blanches voilaient l'or et la pourpre des bois; des lumières opalines s'égouttaient des hauts feuillages des arbres et répandaient un jour fin dans les longues avenues.

La chapelle érigée au bout d'une sombre allée de cyprès, dans l'inté-

rieur du parc du château, était toute drapée de velours noir relevé de larmes d'argent et du blason seigneuriale. À l'intérieur, des centaines de cierges scintillaient sur le fond des tentures funèbres. Et partout, de chaque côté de la porte, autour de l'autel, sur la tombe blanche de la dernière comtesse, des amoncellements de fleurs mêlaient la poésie grave de leur souvenir et l'encens de leurs baumes.

Par toutes les routes, de toutes les terres vassales du château, les populations s'empressaient. Dans les villages groupés alentour, les cloches, depuis la veille, sonnaient le glas. Les voix argentines passaient sur les tourelles, sur les bosquets, sur les parterres, sur les bois, sur toute la campagne qu'elles emplissaient d'une indicible mélancolie.

En foule, ils arrivaient, les paysans et les paysannes aux mains calleuses, au visage de brique cuite, en habits de gala de couleurs éclatantes; les artisans de bourgs, les bourgeois et les fonctionnaires des villes. Sur les routes des châteaux roulaient des calèches remplies de familles nobles.

(A suivre)

LE PRETENDANT DES DEMOISELLES HERBON (volume couronné de 230 pages) est en vente au Service de Librairie du "Devoir", 356, rue Notre-Dame est, Montréal, 30 ans, francs.

Ce journal est imprimé aux Nos 356-346, rue Notre-Dame Est, Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, la plus ancienne et la plus importante de la province. L'administrateur est Georges PELLISSIER.

Le congrès eucharistique de Saint-Edouard

S. G. Mgr Deschamps chantera une messe pontificale demain matin — Dimanche, procession solennelle du T. St-Sacrement

Vendredi matin aura lieu l'ouverture officielle du congrès Eucharistique paroissial de St-Edouard. Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps chantera une messe pontificale à 8 h. 30. Le Saint Sacrement sera exposé jusqu'à minuit. Durant la journée, il y aura des heures saintes prêchées, par catégories. Ce congrès se terminera dimanche

après-midi à 3 h. par une procession solennelle du Saint Sacrement à travers les rues de la paroisse. Tous les membres du clergé sont invités à prendre part à cette procession. Ils sont priés de se rendre au sous-sol de l'église pour 2 h. 30 et d'apporter avec eux un surplus.

UN SERVICE RAPIDE AVEC LE NORD

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS CHOISIT LA RUE SAINT-URBAIN POUR ETABLIR CE NOUVEAU CIRCUIT

M. Brodeur a communiqué aux journalistes des détails supplémentaires sur le projet d'établir une ligne rapide de tramways, depuis la gare centrale vers le nord, par la rue Saint-Urbain. Les plans, préparés déjà depuis trois ou quatre ans, sont entre les mains des ingénieurs de la Compagnie.

La ligne serait élevée en partant de la rue Craig jusqu'au pied de la côte de la rue Sherbrooke, pour entrer ensuite dans un souterrain qui aboutirait à la surface à la rue Milton; et la voie continuerait ensuite de surface vers le nord. La pente naturelle de la rue Saint-Urbain est jugée comme très avantageuse pour la réalisation du projet; mais il faudra élargir la rue Saint-Urbain à 80 pieds, entre la rue Craig et la rue Ste-Catherine.

C'est une innovation qui permettrait un transit très rapide vers le nord; le voyageur pourrait se rendre à l'avenue Mont-Royal en cinq minutes, au lieu de vingt minutes comme maintenant. Il n'y aura qu'un seul arrêt, à la rue Ste-Catherine, où des escaliers conduiront aux voies dévées.

L'élargissement de la rue à 80 pieds améliorera le trafic dans les deux directions et permettra le stationnement des voitures et des automobiles; la rue St-Urbain a actuellement une largeur de 30 pieds. Egalement, la Compagnie songe à construire un passage direct entre la Place d'Armes et la gare centrale, par voie souterraine.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du 2 septembre 1911 On découvre à Lisbonne un complot ourdi par le roi de Portugal pour obtenir le trône de l'Espagne et se proclamer empereur de l'Ibérie.

Le Saint-Siège apporterait des remaniements dans la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat au Portugal.

Une émeute éclate à Paris et gagne la campagne contre le prix élevé des vivres. Les émeutiers brisent les vitres des épiceries et des boucheries et font une razzia générale. Les soldats réquisitionnés doivent charger la foule pour ramener l'ordre.

La foule, assemblée à l'exposition de Norton, Kansas, manifeste contre un aviateur du nom de Trisbie qui est forcé de s'élever dans les airs avec une machine défectueuse. Le moteur est une panne et l'aéroplane s'écroula, tuant dans sa chute le malheureux aviateur.

Le coût du charbon s'élève à 88 la tonne à Montréal.

A l'hôtel du lac St-Joseph

Parmi les touristes qui étaient de passage à l'hôtel du Lac St-Joseph, on remarque:

- M. et Mme Russell Taylor, New-York; Mlle Marie Hynes, New-York; Mlle J. McLaughlin, New-York; M. et Mme B. Carter, Québec; M. Geo. Van Moltal, Toronto, Ont.; M. et Mme O. Derr et famille, Wickes Borre, Pa.; M. et Mme Easton et famille, New-York; M. et Mme Henry, Wellesley, Mass.; M. et Mme Malk Welcher, Wellesley, Mass.; Mlle Welcher, Ohio; M. E. Carmel, Montréal; M. B. Morency, Québec; A. Bernier, Lévis; J.-L. Roby, Lévis; M. McNaughton, Québec; Henry J. Wilson, New-York; M. D. Muckenzie, Campbellton, N.-B.; M. H. Sharpe, Québec; M. J.-E. Martel, Québec; C.-A. Sicotte, Drummondville, Qué.; J. Chapdelaine, Drummondville, Qué.; J. J. Power, Québec; H. C. Woodbridge, Rochester, N.-Y.; Emile Demers, Charly; J.-E. Roy, Charly; J. Colclough, Rivière-du-Loup; C.-E. Hébert, Québec; A.-C. Noël, Québec; L.-C. Boisjoly, Montréal; Myrtle Sharpe, Québec; P. Godin, Chicoutimi; Raymond Desjardis, Québec; W. Sharpe, Québec; W. Staton, Québec; C.-E. Bélanger, Québec; H. Kelly, Québec; H. Honorau, Moncton, N.-B.; J.-R. Tremblay, Québec; T. L. Cops, Montréal; J. H. Brown, Québec; J.-E. Dubé, Lévis; J.-E. Demers, Li-moilou; E.-L. Desjardins, Québec; sir Henry Thornton, Montréal; V. Garneau, Québec; H. Hoops, Montréal; J. McCarthy, Montréal; P. Fort, Bergerville; J.-H. Levasseur, Québec; Claude Melancon, Montréal; E. Bolduc, Lévis; D. McWilliams, Québec; E. Bibault, Montréal; L.-C. Dupuis, Québec; H. Brown, Québec; J. Marcoux, Québec; Emile Dumontier, Lévis; M. Madcasey, Québec; J.-Edgar Lepage, Québec; J.-A. Sharpe, Québec; H. J. Lange, Montréal; P. Lavoy, Québec; R. Noroy, Montréal; J. Faulin, Québec; P. P. Bouvin, Lévis; S.-A. Pineau, Drummondville; J.-E. Cloutier, Québec; M. et Mme I. C. Solt, New-York; J.-L. Dionne, Québec; J. C. Hudson, Toronto; T. W. Hyman, Toronto; Mme A. E. Warren, Toronto; Mme J.-E. Morazain, Québec; Mme C.-V. Darveau, Québec; Nap. Martineau, Québec; Georges Cloutier, Québec; J.-L. Garret, Lévis; Jean Sanson, Lévis; E. A. Fortin, Lévis; I. Ouellet, Québec; Paul-E. Fournier, Québec; Raoul Richard, Québec; S.-H. Bilodeau,

Montréal; Alfred Morin, Québec; E. Hawker, Moncton, N.-B.; O. A. Kent, Lévis; E. G. Théobald, Québec; Ubaldo Lapierre, Lévis; J.-A. Lapointe, Lévis; A. Allard, Québec; Mme F. E. Snyder, Pluda, Pa.; Mme A. B. Suively, Blue Ridge, Pa.; Dr J. P. Jeter, Chester, Pa.; L. Roseman et sa femme, Nyleik, N.-Y.; R. Patry, Québec; P. Petry, Québec; H. Royer, Québec; Léopold Roy, Québec; Albina Lacombe, Québec; Mlle E.-E. Rioux, Québec; Mlle M. A. Beaumont, Québec; M. et Mme Sears, Boston; M. et Mme P. B. Lyon, Montréal; Jos. Paquet, Québec; Aline Patry, Québec; W. McDonald, Québec; Jeanne Lacombe, Québec; W. B. Bilodeau, Lazon-Ouest; Yvette Bélanger, Québec; Louise Hartsakos, Québec; Alex. Tremblay, Québec.

LE PACIFIQUE ET LE C. N. R.

STATISTIQUES SUR LES AFFAIRES DE CES DEUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

Ottawa, 2 — Le bureau des statistiques vient de publier un bulletin sur les chiffres d'affaires des deux grandes compagnies ferroviaires du Canada. Les revenus ont augmenté de 42.9 pour cent par tonne-revenu. On sait que sur les chemins de fer on établit les statistiques comme suit. Supposons qu'un chemin de fer transporte mille tonnes de marchandises sur une distance de cent milles, on aura une moyenne de 100 tonnes-revenu.

Le revenu par train-mille a augmenté de 4 p.c. Le nombre des voyageurs a augmenté de 61.3 à 63.1 et les revenus par voyageur-train-mille ont augmenté de 238 à 249. Le nombre de trains-mille opérés s'est élevé de 1575 à 2034.

Ces chiffres sont pour le mois de juin. Pour la première partie de l'année les revenus de tous les chemins de fer ont augmenté de \$26,035,106, ou de 13.6 p.c. pour une augmentation de 17.3 p.c. dans le tonnage-mille. Pour la même période, le nombre des voyageurs indique une augmentation de 2 p.c. et pour le nombre de voyageurs-mille, de 8.5 p.c.

Les dépenses d'opérations se sont élevées à \$8,022,421 et les revenus nets à \$18,012,684, soit plus de 117 pour cent.

Les revenus bruts des Chemins de fer Nationaux ont été pour cette même période de \$120,989,008, les dépenses d'opérations de \$106,132,347, le revenu net de \$14,856,660 et le bénéfice d'opérations de \$11,810,373.

Les revenus bruts pour le Pacifique Canadien ont été de \$84,783,410; les dépenses d'opérations de \$70,684,137; les revenus d'opérations nets de \$14,099,273 et le bénéfice d'opération de \$13,956,687.

Le nombre de tonnes-revenu des Chemins de fer Nationaux a été en juin, de 1,997 contre 2,068 sur le Pacifique Canadien. Le revenu d'opération a été pour le premier de \$30.10 et les dépenses d'opération de \$28.57. Sur le Pacifique Canadien, le revenu d'opération a été de \$37.69 et les dépenses d'opérations de \$30.52.

LES ACTIONNAIRES DU GRAND-TRONC

CE QUE DIT LA PRESSE ANGLAISE AU SUJET DE L'ENTENTE CONCLUE AVEC LE C.N.H.

Londres, 2 — L'entente conclue entre le Chemin de fer National du Canada et le comité représentant les détenteurs d'actions du Grand-Tronc-Pacifique payant 4% continue à être le sujet de commentaires favorables.

Le Times dit: "Le règlement va rétablir le crédit du Canada aux yeux des capitalistes anglais car il prouvera à ceux qui ont des doutes, que le Chemin de fer national du Canada est prêt à adopter une attitude large envers ses obligations et ses responsabilités. Il va ouvrir de nouveau le marché britannique aux emprunts canadiens à des termes justifiés par les ressources économiques du Canada et la position de ce pays dans l'Empire. Sans aucun doute les termes de l'entente seront agréés avec joie par les actionnaires."

Le Morning Post dit: "Nous croyons que les deux parties intéressées doivent être félicitées pour le résultat obtenu. Il est en harmonie avec les traditions qui ont cours dans les finances impériales."

Le Financial Times écrit que "l'entente facilitera la reprise des relations financières amicales entre le Canada et la mère-patrie, relations qui furent temporairement interrompues dans une atmosphère de méfiance. Sans parler de la confiance dans les Dominions, Londres accueillera la nouvelle du règlement avec joie pour la valeur du règlement lui-même. De façon générale l'offre qui est faite actuellement peut être considérée comme juste si nous tenons compte de toutes les circonstances qui entourent l'affaire."

Le Daily Telegraph est d'opinion qu'il est agréable de savoir que les termes furent suggérés par le Canadien National même s'il est permis de croire que le stimulant fut fourni par le Comité aviseur. Toutes les actions canadiennes profiteront de ce règlement satisfaisant."

L'Independent Advisory Committee ayant à sa tête le Très Hon. Réginald McKenna félicite par dépêche sir Henry Thornton pour l'importante décision qu'il vient de prendre en réglant la dispute pendante depuis si longtemps et ajoute: "Votre excellent représentant, M. Gaston, nous a exposé le cas du

"Cherrier"

Un Nouveau Poste Central de l'Est

D'ici à quelques jours, un groupe d'abonnés de l'Est passera au nouvel échange connu sous le nom de Cherrier.

Une nouvelle unité est donc ajoutée à la liste des quatorze déjà en opération.

Si quelqu'un vous informe que son numéro d'appel a été changé à Cherrier, veuillez en prendre note et demander le nouveau numéro pour appeler cette personne.

La prochaine édition de l'annuaire contiendra les noms de tous les abonnés raccordés au nouvel échange Cherrier.

F. G. WEBBER, Gérant.



LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

chemin de fer de la façon la plus compétente et la plus impartiale."

Ils rentrent: consolons-les

Les maisons d'éducation sont remplies d'attentions délicates pour leurs pensionnaires. Nous en savons quelque chose au Service de Librairie du "Devoir". Des principales d'entre elles nous arrivent à l'occasion de la rentrée des commandes importantes pour les bibliothèques scolaires ou collégiales.

Pour tromper l'ennui des écoliers et des écolières après la rentrée, il faut de bons et de beaux livres. C'est dire qu'il faut s'adresser à nous; car nous avons ces qualités ne sont mieux assemblées que dans notre assortiment. Voyez les collections ci-dessous:

Collection POUR TOUS, volumes reliés simil-toile, format 5 x 7 1/2, de 250 à 300 pages, avec de nombreuses illustrations, l'exemplaire, 35s. — La douzaine, \$3.50 (environ 95 titres).

Collection FAMILIA, volumes cartonnés, 30s. l'exemplaire, \$3.25 la douzaine (environ 55 titres).

Collection Jules Verne, volumes reliés toile, format 5 1/2 x 7, nombreuses gravures, 75s. l'exemplaire (environ 40 volumes).

Remise sur collection complète. Plus frais de port en tous les cas. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 336, rue Notre-Dame est, Montréal.

Les fêtes franciscaines aux Trois-Rivières

Les fêtes du septième anniversaire de la mort de saint François d'Assise s'ouvriront aux Trois-Rivières le 10 octobre prochain par une messe pontificale à laquelle officiera le Grand-Prêtre de renom et fera le panegyrique de saint François. Quatre conférences seront données durant les semaines qui suivront. Voici le nom des conférenciers et les sujets choisis:

Le R. P. G. Simard, O.M.I., professeur d'histoire à l'université d'Ottawa, est chargé de monter "La véritable physiologie de saint François d'Assise"; M. Charles Bourgeois, c.r., bâtonnier général de la province, président du Tiers-Ordre de la Fraternité des Trois-Rivières et président régional des Conférences de Saint-Vincent de Paul du diocèse, fera voir "les merveilleux attrails de saint François et l'action pacificatrice qu'il conserve encore dans le monde par son Ordre laïque, connu sous le nom de Tiers-Ordre"; M. l'abbé Hector Morin, professeur de philosophie au séminaire de St-Hyacinthe, traitera de l'action missionnaire de saint François d'Assise. M. -L. Durand, avocat, s'attachera à ressusciter l'action de saint François dans ce pays et notamment dans la région trifluvienne.

Prochaines assemblées de M. Bourassa dans le comté de Labelle

M. Henri Bourassa tiendra la semaine du 5 septembre une nouvelle série d'assemblées dans le sud du comté de Labelle. En voici la liste: Dimanche le 5 septembre à Montebello après la grand-messe. Dimanche le 5 septembre à Fasset à trois heures p.m. Lundi le 6 septembre à Piasance à trois heures p.m. Mardi le 7 septembre à Papièveville (nomination), à deux heures p.m. Dimanche le 12 septembre à St-André-Avellin, à trois heures p.m. (Heure solaire dans tous les cas.)

L'Espagne se retire

Paris, 2, (S.P.A.) — L'agence Havas annonce que l'Espagne se retirera de la S.D.N. sans attendre la décision du Conseil au sujet de sa demande d'un siège permanent au Conseil. On ajoute qu'un avis officiel à cette fin sera donné d'ici 24 heures.

A la S.D.N.

Genève, 2, (S.P.A.) — On parle du Dr Nitchitch, le ministre des affaires étrangères de la Yougoslavie, comme président de la prochaine assemblée de la S.D.N. C'est M. Benes, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, qui présidera temporairement l'assemblée, en attendant l'élection d'un président pour la présente session.

L'opéra

La troupe San Carlo qui joue depuis lundi au Princess et qui donnera une série d'opéras d'ici samedi soir, interprétera Aida ce soir et demain soir, Carmen.

Avis légaux

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 7384. Alphonse Racine Limitée, des cité et district de Montréal, demandeur, vs David Moscovitch, du même lieu, défendeur. Le 11ème jour de septembre 1926, à 10 heures de l'avant-midi, heure solaire, au domicile dudit défendeur, au no 37 rue St-Cuthbert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-X. PAUZE, H.C.S. Montréal, 2 septembre 1926.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 5299. Dame Anna Lobel, de Montréal, demanderesse, vs Maurice Berman, du même lieu, défendeur. Le 11ème jour de septembre 1926, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 2035 rue Hutchison, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, un gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-M. DESCHENES, H.C.S. Montréal, 2 septembre 1926.

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces. C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

AVOCATS Aldéric Blain, L.L.L., Jean Fautoux, L.L.B. BLAIN & FAUTEUX AVOCATS Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5275 59 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

vanier & Vanier AVOCATS Anstie Vanier Tél. Havre 2541 Guy Vanier 97 Saint-Jacques

Baril & Tousignant AVOCATS Tél. Main 3264 99 St-Jacques, Ch. 702 D. BARIL, L.L.B. E. TOUSIGNANT, B.S. L.L.B. D.A., L.L.B.

Jacques Cartier, L.L.L. Téli. Main 5325 Jean-Victor Cartier, L.L.L. L.-J. Barcelo, L.L.B. CARTIER ET BARCELO AVOCATS Chambre 705A, Immeuble "Power" 83 ouest rue Craig Montréal

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS Tél. Main 5154 39, rue St-Jacques P. St-Germain, L.L.L., L. Guérin, L.L.L., P. Panet-Raymond, L.L.L.

MAURICE DUPRE, L. L. L., C. R. AVOCAT ET PROCUREUR de l'Étude Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent Immeuble Morin 111, COTE DE LA MONTAGNE Téléphone 212 et 213 QUEBEC

ASSURANCE Normandin & Desrosiers Courtiers en Assurances 232, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 2093-4568

COMPTABLES LARUE & TRUDEL COMPTABLES INCORPORÉS (Chartered Accountants) LaRUE, TRUDEL & PICHER Syndics et Liquidateurs 802, Edifice Insurance Exchange Bureau à Québec: 171, rue Saint-Pierre

P.-A. GAGNON COMPTABLE LICENCIÉ (Chartered Accountant) Chambre 315 Edifice "Montreal Trust" 11 Place d'Armes. Tél. Main 4912

RELIEURS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS VILLEMARE & FRERES REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE Edifice Chambre de Commerce Harbour 3078 17 St-Jacques

Cadres! Miroirs! Moulures! La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC. Gros et Détail. Bureau et Magasin: Manufacturé 68, rue St-Laurent MONTREAL, QUE. Téléphone: Plateau 7217-7215

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

GAUTHIER ELECTRIQUE Ltée 320 rue St-Jacques, Montréal. Main 1040 Accessoires électriques en gros. Spécialité: Appareils d'éclairage. Prix très spéciaux aux communautés religieuses. SERVICE RAPIDE

Le Sanctuaire du Sacré-Coeur NOUS recommandons tout spécialement une visite à cette belle église située au coin des rues Ontario et Plessis. C'est une des plus grandes églises de la partie est de la ville, puisqu'elle est la paroisse de deux mille cinq cents familles. Il y a cependant beaucoup de Montréalais qui n'en connaissent pas les beautés. Le maître-autel est remarquable par la fine dentelle de ses sculptures en pierre et par ses mosaïques romaines qui en font, au dire des experts, un des plus beaux d'Amérique et comparable aux plus célèbres des églises d'Europe. Une chaire en chêne sculpté, venue de Belgique, et sauvée de l'incendie qui détruisit la vieille église, il y a quelques années, fait partie de la collection d'objets artistiques et intéressants que renferme ce sanctuaire. LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

M. MERCIER DANS OUTREMONT

LE CANDIDAT LIBERAL A TENU UNE ASSEMBLEE HIER SOIR EN COMPAGNIE DE MM. DILLON, HOLLAND, TANNER ET SPERBER

M. J.-A. Mercier, candidat libéral dans Laurier-Outremont, a tenu une assemblée hier soir, à son comité situé au no 5441, avenue du Parc.

L'assemblée était tenue exclusivement pour les électeurs de langue anglaise. M. Tanager déclare qu'une politique économique qui ne prendrait en considération que les intérêts d'une partie du pays serait une politique néfaste.

M. Manion, dit l'orateur, a déclaré qu'il n'y avait rien de sérieux dans le budget Robb. Alors pourquoi ne l'a-t-il pas attaqué en Chambre?

M. Manion, dit l'orateur, a déclaré qu'il n'y avait rien de sérieux dans le budget Robb. Alors pourquoi ne l'a-t-il pas attaqué en Chambre?

M. J. H. Dillon déclare qu'au fond le grand grief de certains gens contre le gouvernement King c'est qu'il se contente de protéger l'industrie et qu'il combat le mouillage des stocks.

M. E.-C. Saint-Père, candidat libéral dans Hochelaga, a tenu une assemblée hier soir, à l'école St-Anselme, au Parc Frontenac, sous la présidence de M. Cloutier.

M. Morin déclare que M. Patenaude est affligé de la manie de sauver le pays, malgré l'état florissant de ce dernier. Quant à M. Meighen il veut restaurer la pureté politique avec MM. Foster, Hanson, Fleming et autres qui fleurissent au temps de la guerre dans les patates, les chevaux de remonte et les bandages.

M. Saint-Père déclare que la responsabilité des récents événements retombe sur M. Meighen qui a induit son Excellence en erreur, en lui affirmant qu'il pouvait gouverner quand en réalité il ne le pouvait pas.

Le Pont du Havre

Le pont qui reliera Montréal à la rive sud prendra rang parmi les autres ponts gigantesques du monde sous le nom de "Pont du Havre". C'est l'inscription que l'on peut lire sur la plaque posée hier sur la pierre angulaire du pont.

A midi, les représentants de la rive sud rencontreront les commissaires du Havre aux bureaux de la commission et l'on se transportera ensuite sur les lieux, au pied de la rue Delormier, où un lunch sera servi.

Sympathies à la famille David

Les membres de la Commission Scolaire du district Nord, la section du Sault-au-Récollet de la Société St-Jean-Baptiste et le Club Canadien, se joignant au deuil de la famille de feu le sénateur L.-O. David, lui prient d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Nouvel administrateur général de l'A.C.V.C.

Le R. P. Georges Lebel, s.j., administrateur général de l'Association canadienne des Voyageurs de commerce du Canada, est remplacé à ce poste par le R. P. Edgar Coleough, s.j. Le R. P. Laurent Richer, s.j., devient administrateur du cercle de Montréal.

UN BREF DE CERTIORARI

CONTRE LA VILLE DE MONTREAL PAR LA ST. GEORGES-GAUVREAU, LIMITEE, AU SUJET DES FUMÉES D'UNE USINE D'ASPHALTE

Me Léon Garneau, c. r., de l'étude Dessaulles et Garneau, a présenté devant le juge Desaulniers, en Cour de pratique, une requête pour bref de certiorari au nom de la St-Georges-Gauvreau, Limitée, contre la ville de Montréal.

Me Léon Garneau soutient que la condamnation ne contient aucune mention du défaut, en second lieu, que la Cour du recorder n'aurait pas dû procéder le 25 sans avis préalable et enfin que la compagnie avait une bonne défense à offrir.

La Society Brand Clothes, Ltd. la Sam Hart Clothes Co., et l'International Tailoring Co. ont intenté des poursuites contre l'Amalgamated Clothing Workers of America et certains officiers de ladite union.

Vendredi dernier, le juge Demers a été saisi d'une injonction des demanderes pour empêcher les ouvriers en grève depuis juillet de faire le piquetage. En même temps elles ont pris des poursuites en dommages contre l'union.

Une seule émission sera donnée, ce soir, par le poste du Chemin de fer National du Canada, à Montréal.

Le Radio

Ce soir, à Montréal

CE SOIR A MONTREAL

Une seule émission sera donnée, ce soir, par le poste du Chemin de fer National du Canada, à Montréal.

Nominations ecclésiastiques

DANS LE DIOCESE DE NICOLET

Nicolet, 2, (D.N.C.) — Voici les récentes nominations ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet:

M. l'abbé Donat Lavalée, assistant-aumônier à la maison-mère des SS. de l'Assomption à Nicolet, a été nommé aumônier des SS. du Précieux-Sang.

M. l'abbé Antoine Melançon, D.D., curé de St-Edmond, a été nommé à la cure de St-Majorique, où il remplace M. l'abbé Ar Labranche, qui prend sa retraite; M. l'abbé Ludger Lavigne, vicaire à Victoriaville, le remplace à St-Edmond.

M. l'abbé Albert Clair, curé de St-Raphaël d'Aston, est nommé à la cure de St-Félix-de-Kingsey où il remplace M. H. Desnoyers, décédé.

M. l'abbé Laurent Belcourt, curé de St-Lucien, devient le curé de St-Raphaël d'Aston.

M. l'abbé Antonio Bettes, D.D., vicaire à St-Léonard, sera assistant-aumônier à la maison-mère des SS. de l'Assomption de Nicolet.

M. l'abbé F.-Geo. Désilets, 2ème vicaire à St-Médard de Warwick, remplace M. Bettes à St-Léonard.

M. l'abbé Raoul L'Allier, est nommé vicaire à St-Pie de Guise.

M. l'abbé Achille Morel, vicaire à St-Paul de Chester, a été nommé curé de St-Lucien.

M. l'abbé J.-Auguste Beauchesne en repos depuis quelques mois, a été nommé vicaire à Victoriaville.

M. l'abbé Arsène Joyal, vicaire à St-François-du-Lac, a été nommé vicaire à St-Zéphirin-de-Courval et M. l'abbé Jean-Marie Laperle, vicaire à St-Zéphirin de Courval, a été transféré à St-François-du-Lac.

Les maisons Duplex à Outremont

Le conseil municipal d'Outremont a finalement rejeté la construction de maison duplex, avenue Pamélie et avenue Mont-Royal, après un débat très animé sur les restrictions des règlements de construction.

M. H.-J. Hurley avait soumis une requête pour demander l'érection d'une maison-conjuguée ou d'une série de maisons duplex sur sa propriété, située à l'angle de l'avenue Pamélie et du Chemin Ste-Gabrielle. Les échevins Hudson et Dansereau ont appuyé sa demande au conseil et proposé l'amendement aux règlements de construction.

L'affaire a traîné de séance en séance sans aboutir à aucun résultat. Finalement, hier soir, les échevins Hudson et Dansereau ont résolu d'en finir; leur proposition a reçu l'appui des échevins Messier et Ethier. Mais les échevins Gravel, Rolland et Grothé ont voté contre. L'amendement est resté sur la table faute des six voix réglementaires.

On a proposé ensuite de permettre les maisons duplex, sur l'avenue Mont-Royal, depuis l'avenue McGill jusqu'au cimetière. Les échevins Hudson, Dansereau, Messier et Rolland ont accepté, mais les échevins Gravel et Grothé s'y sont opposés.

Service Montréal-Rawdon, le jour de la Fête du Travail le 6 septembre

Afin de faciliter le transport de ses clients qui se rendront à Rawdon, etc., le jour de la Fête du Travail, le chemin de fer National du Canada annonce qu'il fera circuler un train de Rawdon à 6 h. 30 p.m., lundi, le 6 septembre, arrivant à Montréal à 8 h. 25 p.m., arrêtant à toutes les gares intermédiaires. Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Canadien National ou au bureau des billets de la ville, 230, rue St-Jacques. Tél. Main 4731. (rév.)

A St-Chrysostome, dimanche

Il y aura une assemblée politique à St-Chrysostome dimanche après-midi à 2 heures (heure solaire). Au cours de cette assemblée à laquelle M. E.-L. Patenaude sera présent, plusieurs orateurs porteront la parole en faveur de M. John Sullivan, candidat conservateur dans le comté de Chateaugay.

AU SEMINAIRE DE PONT VIAU

L'ENTREE DES ASPIRANTS-MISSIONNAIRES POUR L'ETRANGER. — LE DEPART SOLENNEL DU 10 SEPTEMBRE. — ORDINATIONS LE 8

Hier avait lieu au Pont-Viau l'entrée des aspirants-missionnaires de la Société des Missions-Etrangères.

Comme on le sait, ce séminaire ne reçoit que les étudiants qui, après avoir fini leur cours classique, se préparent à devenir prêtres pour se consacrer aux missions de la Chine. Il est établi depuis 1924.

Le supérieur du séminaire est M. le chanoine J.-Avila Roch; les professeurs sont MM. les abbés Donat Chaumont, Clavis Rondeau, Joseph Roberge, Joseph Geoffroy, directeur des séminaristes, et Asselus Fafard, chapelain des SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Les séminaristes actuels viennent des diocèses de Québec, Montréal, Rimouski, Joliette, Valleyfield, et Nicolet.

La retraite du commencement de l'année commence aujourd'hui. Elle est prêchée par un Père de la Compagnie de Jésus.

Le 8 septembre, en la chapelle du séminaire, Sa Grandeur Mgr Deschamps confèrera le diaconat à MM. Arthur Quenneville, de Sainte-Thérèse, Jean-Baptiste Michaud, du Bic; et les premiers Ordres mineurs à MM. Emilien Massé et Frs Lefebvre, de Joliette, et Harry Gill, de Pierreville.

Le vendredi, 10 septembre, à la cathédrale de Montréal, à 4h. (heure avancée) aura lieu la cérémonie solennelle du départ de sept missionnaires de la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec, ce sont MM. Edgar Larochelle, de Saint-Ferdinand d'Hallifax; Alexandre Paradis, de Saint-André de Kamouraska; Eugène Berger, de Saint-Epiphanie; Emile Charest, de New-Bedford; Aldée Barbeau, de Sainte-Jeanne de Chantal (Strathmore); Ernest Jasmin, de Laval-des-Rapides; et Valmore Fopier, de Gracefield. Sa Grandeur Mgr Gauthier présidera cette cérémonie.

Le Radio

Ce soir, à Montréal

CE SOIR A MONTREAL

Une seule émission sera donnée, ce soir, par le poste du Chemin de fer National du Canada, à Montréal.

Programme de demain

Postes canadiens

Tous les horaires que nous donnons sont d'après le temps de l'Est.

MONTREAL

CKAC, 410.7. 1h. 45, orchestre du Windsor, 4h. bourse.

CNR, CHYC, silencieux.

CPFC, 411. 12h. 35, orchestre du Mont-Royal. 7h. contes pour les enfants. 7h. 30, orchestre du Mont-Royal: ouverture, de Phédre, Massenet, trois sélections lyriques, de Grieg; fantaisie, Le Trouvère, de Verdi; marche, Alla Turca, de Beethoven; Mlle Modiste, de Herbert; allegro Congrazia, de Tchaikowsky.

9h. studio, programme préparé par M. et Mme Roméo Mousseau; E. Lucevan, tiré de la Zozie, de Puccini; Pour vous seule, de Geelhi, par M. A. Lenon, ténor; Rosa, de Mascagni, Only a rose, de Geelhi, par Mlle O'Donnell, soprano; sélection de L'Africain, de Meyerbeer, Santa Lucia, de Braga, par M. Roméo Mousseau; prélude de Rachmaninoff, ainsi que Polichinelle, par Mme Mousseau. Un beau jour, de Mme Butterfly de Puccini, Valse Mazette, de la Bohème, de Puccini, par Mlle Marcelle Roux, soprano; Chansons napolitaines, Finicula, Picnicula, Spagna, Mon désir, par M. Roméo Mousseau; accompagnatrice Mlle T. Berthelet.

CNR, silencieux.

Journée de récollection

Afin de répondre au désir maintes fois exprimé par les retraités, une "journée mensuelle de récollection" a été organisée à la Villa Saint-Joseph, 4122 avenue de Lorimier, appel téléphonique, Amherst 2944.

La première de ces journées de récollection sera dimanche le 5 septembre, et les suivantes le premier dimanche de chaque mois. L'entrée des retraités se peut se faire vers les huit heures le matin. La sainte messe aura lieu à 8 h. 30 et le déjeuner sera servi à 9 heures, puis une conférence sera donnée à 10 h. par un R. P. Jésuite. Les retraités seront libres ensuite de retourner chez elles. Les directrices des retraites fermées espèrent que cette nouvelle organisation sera bien appréciée par leurs retraités, d'après fait dans les 5 jours. Agents demandés.

Demander notre catalogue: gratis

W. R. Security Import, reg.

Case postale 73, station B., Montréal

BULLETIN DES ACHETEURS. Dans ce bulletin, vous trouverez en un clin d'oeil ce dont vous avez besoin. — Consultez-le. Annonces à lire et à retenir paraissant les jeudis et samedis. — Lisez-les.

TISSUS SPECIAUX pour Communautés religieuses. Les Filles d'Adrien Fournier, Fabricants, Oullins, France. J.-A. Brault & Cie. Seuls représentants en Amérique 530, rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 1387, Montréal.

Cloches d'Eglises EN MAGASIN: Un carillon de 13 cloches avec clavier pour jouer les airs et plusieurs cloches neuves et d'occasion de différents poids et prix. Ecrivez ou voir Z. O. TOURANGEAU 4064 St-Hubert Belair 1292

POUDRE à BALAYER Huile et cire à plancher Vadrouilles — Balais Gervais & Perras, Eng. Tél. EA. 3248 — 860, Craig E. SEULS DISTRIBUTEURS dans la Province du fameux nettoyeur "CANTAN"

BICYCLES EXCLUSIVEMENT Nous vendons les fameux bicycles C.C.M. RED BIRD 4.50 comptant — 1.50 par semaine

Vous trouverez ici patins, skis, etc., en sus de motocyclettes et bicycles à pédales. — Pour renseignements, appeler PLateau 3458 ou s'adresser chez McBRIDE 2081 ave du Parc, près Ontario Jos. Lamarre, gérant.

Préparation des fameux jambons "TRIOMPHE" et "CONTANT". SPECIAL Jambon cuit fumé spécial pour sandwich. 5149 rue Marquette, Montréal. Tél. Amherst 2171

Pour Vos Travaux Electriques PETITS OU GRANDS VOYEZ NOS EXPERTS J. A. ST-AMOUR LIMITEE ENTREPRENEURS-ELECTRICIENS Siège social: 6579 St-Denis. Tél. Calumet 0127-0128

A. AUBRY & Fils Limitée Les grands fabricants d'articles de ferblanterie. Tôle noire, vernie, galvanisée, etc. Aussi grande variété de moulines à laver, à viande, glacières, essoreuses, poêles à l'huile, fournaises, chaudrons, articles de granit, en broche, etc. Exigez la marque "Aubry". 2340 Ave Delormier. Maison fondée en 1874. N.B. — Nous vendons directement aux institutions religieuses. Prix spéciaux.

Fourrures de Qualité Dans nos manteaux, pélerines, mantes, étoles, écharpes, parures, etc., etc., fourrures de votre choix — vous avez, en sus de la qualité les modèles, dernier cri, dont l'élégance n'est pas la moindre des caractéristiques. Tous nos modèles répondent aux exigences mondaines et sociales. Manteaux en seal d'Hudson et chapeau authentique. Spécialité: manteaux sur commande. DEUX MAGASINS 5007 SHERBROOKE OUEST 3852 ST-DENIS

ENCRES - TEINTURES - COLLES de toutes sortes. Produits de qualité supérieure, garantis, à des prix très modestes. Demandez-les à votre fournisseur ou adressez-vous directement à La Compagnie Techno-Chimique Massé Fabricants de Spécialités chimiques industrielles 238, rue St-Joseph, LACHINE, P.Q. Téléphone Lachine 703

Machine à additionner Modèles de poche. Prix \$2.95. Additionne, soustrait, multiplie. Fait le même travail que le coûteux modèle de \$100. Expédié sur réception du prix ou C.O.D. Argent remis et non satisfait dans les 5 jours. Agents demandés. Demander notre catalogue: gratis W. R. Security Import, reg. Case postale 73, station B., Montréal

OUVERTURE DES CLASSES Pour livres de classe, cahiers, carnets, coffrets, crayons, effaces, etc., allez directement à la LIBRAIRIE PEPIN LTEE 500 Ste-Catherine est. Tél. Est 0920

POUR L'OUVERTURE des CLASSES Tous les musiciens achètent leur MUSIQUE chez RAOUL VENNET 3770 rue Saint-Denis Tél. Est 0822-3065

Hurtubise, Pelletier, Gravel Licenciés en comptabilité 80 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL Téléphone MA in 7618

BALAIS-PANIER Vadrouilles — Matelas — Remplissage fabriqués par les aveugles de l'Atelier des aveugles (Nagazeth) 23 JEANNE-MANCE. Pl. 4207

Vêtements "Society Brand" Confection et réparations générales. Roméo Blanchard et Cie Ltée 7 Ste-Catherine Est (aux sous-sol) Chambre no 7 — Lachine 3477

ERNST MEUNIER LE TAILLEUR CONNU 636 rue Rachel Est. Montréal Téléphone BELAIR 0405

Le biscuit "PETIT LOUIS" par excellence en vente partout 2 lbs pour 25 sous. DAVID & FRERE fabricants 530 CHAMPLAIN Tél. Est 0601

POUR LE BON RENOM DES LETTRES FRANÇAISES LA LIBRAIRIE DEOM, 1247 rue St-Denis Dreyer, A.: L'orage sur la maison... cartonnés 75 cts Barreau, S.: La Montée de Jean Girou... cartonnés 75 cts Lafontaine, L.: Les mouvements de la femme... cartonnés 75 cts Bordeaux: Paysans romanesques des Alpes... cartonnés 75 cts Gauthier: Le vitrail de Ste-Genevieve... cartonnés 75 cts "Théâtre, M.: A l'heure... cartonnés 75 cts Dubouche, F.: L'Enfant de la victoire... cartonnés 75 cts Dugard, M.: Son péché... cartonnés 75 cts de Crôlydy: L'Ombre mutilée... cartonnés 75 cts Courtois, P.: Au seuil du destin... cartonnés 75 cts Des Arnaux: Sous les cendres du passé... cartonnés 75 cts Arcari, P.: Le Ciel sans Dieu... cartonnés 75 cts

Banquets, Réceptions et Noces VOUS n'avez pas à vous inquiéter des détails d'un dîner de noces, d'un souper, d'une réception ou d'un banquet quelconque, car nous pouvons vous préparer ces repas dans notre restaurant ou à votre domicile de façon à donner entière satisfaction. 1282-1284, rue Saint-Denis

COMMERCES ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'oeufs, de beurre et de fromage pour hier et les mercredis correspondants:

Table with 2 columns: 1926, 1925. Rows: Oeufs, caisses; Beurre, boîtes; Fromage, meules.

LA MATINÉE A LA BOURSE

SEANCE MODEREMENT ACTIVE — LE SMELTER S'ALOURDIT — QUELQUES AUTRES CHANGEMENTS

La séance de ce matin, au bourse locale, a été modérément active. La tendance des cours était contradictoire et, en fermeture, les pertes et les gains étaient en nombre égal.

Le Consolidated Smelting, qui avait établi hier un nouveau sommet de 25 1/2, s'est alourdi ce matin, en fermeture, à 24 3/4, soit un gain de plus de deux points sur la fermeture d'hier soir.

Parmi les services publics, le Brazilian a flechi de tout près d'un point. Le Winnipeg Electric a cédé un demi-point à 57 1/2.

Rien de plus marquant au compartiment des pâtes et papier. L'action Abitibi a clôturé sans changement à 90 1/4.

Voici un relevé des ventes de la matinée, fourni par la maison L.G. Beaubien et Cie:

LES STOCKS

Le tableau suivant indique les stocks de beurre, de fromage et d'oeufs, à Montréal, aux dates ci-dessous mentionnées:

Table with 3 columns: Sept. 1 Aug. 1, Sept. 1, 1926, 1926, 1925. Rows: Beurre boîtes; Fromage de ferme; Oeufs caisses; Entrepôt; Frais.

EN ANGLETERRE

Cet autre tableau montre les stocks de fromage canadien et néo-zélandais dans les trois principaux ports anglais.

CANADIEN

Table with 3 columns: Sept. 1, Aug. 1, Sept. 1, 1926, 1926, 1925. Rows: Liverpool; London; Bristol; Totaux.

NEO-ZELANDAIS

Table with 3 columns: Sept. 1, Aug. 1, Sept. 1, 1926, 1926, 1925. Rows: Liverpool; London; Bristol; Totaux.

LES PRIX DU GROS FARINE

Grâce à la baisse de 10 sous survenue hier le marché est plus actif. Il y a une meilleure demande, tant sur le marché local que pour exportation.

Table with 2 columns: Première patente; Seconde patente; Farine forte à boulanger; Farine à pâtisserie.

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est ferme et les stocks sont rares.

Table with 2 columns: Ure blanc, tonne; Ure rouge, tonne; Ure blanche, tonne; Ure à pâtisserie.

BEURRE ET FROMAGE

Il n'y a pas de changements de prix sur le marché du beurre, mais le marché est plus faible.

Le marché du fromage est tranquille et les exportateurs sont indifférents.

(Prix de gros de la maison Gunn, Anglois & Cie):

Table with 2 columns: De crémier, en boîte; De crémier, en bloc; De cuisine; Fromage.

SAINDOUX

Le saindoux est baissé d'un sou.

Table with 2 columns: En tinte; En seau; Bloc d'une livre; Saindoux composé.

MIEL

Miel coulé:

Table with 2 columns: Brun, en seau de 10 livres; Brun, seau de 5 lbs; Blanc, bide de 5 livres; Bide de 2 1/2 livres.

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Table with 2 columns: Sirop le gallon; Sirop, par 5 gallons; Sucre, lb; Sucre, par baril de 220 lbs.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Latonde)

Le marché est dans le même état. Les patates blanches au gros, coûtent \$1.50, en sacs de 80 livres au détail, on les vend \$1.60.

Les patates rouges au gros, coûtent \$1.50, en sacs de 80 livres au détail, on les vend \$1.65.

Celles du Nouveau-Brunswick se vendent, au détail, \$1.05 en sacs de 80 livres.

SHAWINIGAN POWER, 3 A 224 A 224.

Table listing various stocks and bonds with prices and changes.

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Abitibi Power and Paper, 10 à 90 1/2, 90 à 90 1/2, 90 1/2 à 90 1/2, 90 1/2 à 90 1/2.

Canada Steamship, 25 à 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2.

Consolidated Mining and Smelting, 25 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Winnipeg Electric, 10 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4.

Canadian Converters, 10 à 94, 94 à 94, 94 à 94, 94 à 94.

Canadian Industrial Alcohol, 200 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2.

Canadian Paper, 35 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2.

Canadian Textile, 20 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2.

Canadian Woolens, 15 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2.

Consolidated Mining and Smelting, 25 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Winnipeg Electric, 10 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4.

Canadian Converters, 10 à 94, 94 à 94, 94 à 94, 94 à 94.

Canadian Industrial Alcohol, 200 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2.

Canadian Paper, 35 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2.

Canadian Textile, 20 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2.

Canadian Woolens, 15 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2.

Consolidated Mining and Smelting, 25 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Winnipeg Electric, 10 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4.

Canadian Converters, 10 à 94, 94 à 94, 94 à 94, 94 à 94.

Canadian Industrial Alcohol, 200 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2, 204 1/2 à 204 1/2.

Canadian Paper, 35 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2, 38 1/2 à 38 1/2.

Canadian Textile, 20 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2, 24 1/2 à 24 1/2.

Canadian Woolens, 15 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2, 18 1/2 à 18 1/2.

Consolidated Mining and Smelting, 25 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Winnipeg Electric, 10 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4, 100 1/4 à 100 1/4.

Canadian Converters, 10 à 94, 94 à 94, 94 à 94, 94 à 94.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par Mount et Cie, Ltd.

Amulet Gold, 137 1/2, 137 1/2 à 137 1/2, 137 1/2 à 137 1/2, 137 1/2 à 137 1/2.

Argonaut Cons., 20 1/2, 20 1/2 à 20 1/2, 20 1/2 à 20 1/2, 20 1/2 à 20 1/2.

Beaver, 81 1/2, 81 1/2 à 81 1/2, 81 1/2 à 81 1/2, 81 1/2 à 81 1/2.

Canadian Lorraine, 37 1/2, 37 1/2 à 37 1/2, 37 1/2 à 37 1/2, 37 1/2 à 37 1/2.

Castle, 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2.

Cons. W. D. Lake, 21 1/2, 21 1/2 à 21 1/2, 21 1/2 à 21 1/2, 21 1/2 à 21 1/2.

Dupuy, 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2, 28 1/2 à 28 1/2.

Fiske, 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2, 13 1/2 à 13 1/2.

Gold Hill, 40 1/2, 40 1/2 à 40 1/2, 40 1/2 à 40 1/2, 40 1/2 à 40 1/2.

Grover Daley, 152 1/2, 152 1/2 à 152 1/2, 152 1/2 à 152 1/2, 152 1/2 à 152 1/2.

Keely, 145 1/2, 145 1/2 à 145 1/2, 145 1/2 à 145 1/2, 145 1/2 à 145 1/2.

Lake Shore, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

La Rose, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Laurie, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

McIntyre, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Montreal, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Noranda, 198 1/2, 198 1/2 à 198 1/2, 198 1/2 à 198 1/2, 198 1/2 à 198 1/2.

Pennington, 14 1/2, 14 1/2 à 14 1/2, 14 1/2 à 14 1/2, 14 1/2 à 14 1/2.

Reynolds, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

Roy, 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2, 25 1/2 à 25 1/2.

LA HAUSSE RECENTE ET FORMIDABLE DU FRANC FRANCAIS

est de nature à rappeler aux spéculateurs sagaces les perspectives de profits substantiels qu'offrent les Obligations Gouvernementales Françaises à 6%

NOUS croyons qu'aujourd'hui l'achat d'obligations 6% du gouvernement français (emprunt autorisé le 16 décembre 1920, remboursables au pair, au gré du gouvernement, le ou après le 1er janvier 1931) offre une occasion exceptionnelle de faire des profits sur toute hausse sensible de la valeur du numéraire français (franc).

Vu la dépréciation du franc français, une obligation 6% du gouvernement français (de la dénomination de 1000 francs) peut-être achetée maintenant pour \$32.00; si le change français était normal (19.3c le franc), ces mêmes obligations auraient une valeur de \$193.00 chacune.

Les banquiers internationaux sont persuadés que le franc français se vendra 10c avant longtemps. Songez à ce que cela veut dire par rapport aux valeurs du gouvernement français: quand le franc touchera 10c, chaque obligation de 1,000 francs aura une valeur de \$100 — soit une augmentation de plus de 212%, ou un profit de \$68.00 pour chaque montant de \$32.00 placé aujourd'hui. Quand le franc se vendra 15c, chaque obligation de 1,000 francs aura une valeur réelle de \$150.00, soit une augmentation de plus de 370% ou un profit net de \$118.00 pour chaque obligation de 1,000 francs ou pour chaque placement de \$32.00.

Nous avons fait une enquête approfondie afin de découvrir la meilleure valeur à acheter pour faire le maximum des profits sur le franc français. Nous sommes d'avis que ces obligations 6% du gouvernement français sont ce qu'il y a de mieux. Constituant en France des placements légaux pour les banques d'épargne, les institutions de fidéicommissaires et autres, elles représentent pour les citoyens de la Victoire du gouvernement anglais et du gouvernement canadien représenté pour nous. Ce sont absolument d'excellentes valeurs gouvernementales, des placements de tout repos. Comme elles sont inscrites à la Bourse de Paris, et négociées dans tous les centres financiers du monde, on peut les vendre en tout temps argent comptant. Les coupons d'intérêts payables les 16 juin et

décembre ont toujours été payés promptement et l'on peut les encaisser à Montréal, à New-York, à Londres et autres centres financiers du monde par l'entremise de notre maison, des banques et autres institutions.

Les obligations du gouvernement français reviennent, d'après notre opinion, incontestablement à la normale (193 pour 1000 francs). Les Etats-Unis étaient en faillite après la guerre civile. Leurs obligations se vendaient pour une chanson et, cependant, quelques années après, les Américains se remettaient sur pied et ils sont aujourd'hui considérés comme le peuple le plus riche du monde.

L'Angleterre est aussi à envisager ce qui paraissait un désastre financier. Au moment où Napoléon était pour ainsi dire à ses portes, ses obligations vinrent presque à rien, mais la victoire de Waterloo les fit monter aux nues. La famille Rothschild accumula la plus grande partie de sa fortune en achetant des obligations anglaises qu'elle revendit lors de la victoire de Wellington.

L'expérience de la France ruinée par Bismarck est un fait de mémoire d'homme. Après la guerre franco-prussienne, ses obligations descendirent à 7% de leur valeur. Elles semblaient dans une position désespérée, mais deux ans plus tard, elles reprénaient 95% de cette valeur, réalisant des fortunes pour ceux qui avaient eu le courage d'en acheter. Quand des millions d'hommes et une foule de nations collaboraient à une tâche, rien n'est impossible. Le franc français reviendra indubitablement à la normale.

Une étude de l'histoire nous convainc que la chose la plus difficile au monde est de détruire une nation. Or l'histoire se répète. Les plaçiers ont aujourd'hui une occasion unique de faire des profits remarquables en achetant ces obligations gouvernementales de grande valeur. Ce sont les meilleures valeurs gouvernementales françaises, car elles constituent virtuellement une première hypothèque sur tout l'actif et les ressources de la vaste et riche République de France. Elles sont valides pour trente ans après échéance, et les coupons d'intérêt le sont pour cinq ans après la date de rachat, ce qui vous permet de les encaisser quand le taux est le plus avantageux.

La France se range parmi les premières puissances commerciales, navales et militaires. Les industries françaises sont prospères et travaillent au maximum. La France exporte dans tous les pays du monde; ses bateaux couvrent les mers et elle manifeste tous les signes de progrès industriels et économiques. Les réparations effectuées par l'Allemagne sont formidables et contribuent encore à gonfler son trésor. Toutes ces circonstances devraient provoquer une hausse rapide du franc et partant des obligations du gouvernement français. C'est pourquoi nous vous pressons d'en acheter MAINTENANT tandis qu'elles se vendent bon marché.

Tableau indiquant les possibilités de profit

Table with 4 columns: Valeur nominale, Prix actuel, Prix 15 jours, Prix Pair. Rows: 1,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 2,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 5,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 10,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 25,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 50,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français; 100,000 francs d'obligations 6% du gouvernement français.

NOUS vendons bon nombre de ces obligations au prix ci-dessus, qui couvre toutes les dépenses. Sur réception de mandat-poste ou chèque accepté, nous vous confirmerons immédiatement la vente. Les obligations sont envoyées par lettre recommandée et assurée. Les commandes avec la remise devant être reçues par le retour du courrier si l'on veut s'assurer ces prix, vu que la cote change fréquemment.

Depuis de nombreuses années cette Maison de Placements est la plus importante de celles qui négocient exclusivement des valeurs de gouvernement étrangères au Canada, et il est d'importance vitale pour nous de faire choix par nos clients celles de ces obligations qui leur rapportent le plus d'argent et le plus promptement possible. Notre intérêt ne cesse pas après une vente, car nous désirons toujours de nous tenir en relations avec nos clients, désireux sur toute l'étendue du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve, de leur rendre service gratuitement, de les informer quand des obligations montent sur le marché et de les conseiller selon que nous jugeons à propos ou non de vendre. Ce service nous revient cher, mais il est d'une valeur incalculable pour nos clients.

LA MAISON DE PLACEMENTS

C. M. CORDASCO & COMPAGNIE

SE SPECIALISANT EXCLUSIVEMENT DANS LES OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES ET MUNICIPALES ETRANGERES

IMMEUBLE MARCHE TRUST - 292 RUE SAINT-JACQUES MONTREAL - CANADA

Je vous inclus argent Cheque accepté Mandat-poste Date pour \$

en plein paiement de l'achat de francs d'obligations 6% du gouvernement français (Emprunt de 1920) que vous m'enverrez par lettre recommandée et assurée.

Nom Adresse

COURS DU CHANGE New-York Esc. 5-32% Berlin 23.82

A WALL STREET New-York, 2 — Un regain d'activité au groupe ferroviaire, à la nouvelle que le chargement ferroviaire avait dépassé le million, pour la treizième semaine consécutive, a été la caractéristique de l'ouverture de la séance, ce matin, New-York Central s'est rapidement haussé à un nouveau sommet pour l'année. En même temps, la tendance du

LE RAPPORT

Le revenu de la moyenne des obligations de corporations ou industrielles est fixé, c'est-à-dire qu'une obligation de la dénomination de \$1,000 à 6% rapporte exactement \$60.00 chaque année jusqu'à échéance. Le revenu des obligations comporte plusieurs des caractéristiques aléatoires d'une action ordinaire, ou action du stock commun. Bien que le revenu exprimé en numéraire français demeure fixe, la valeur de ce numéraire pour l'épargniste canadien ou américain dépend de la valeur d'échange du franc français exprimé en dollars.

Ainsi il semble qu'au taux actuel pour le franc, le détenteur d'une obligation de 10,000 francs recevra pour ses coupons représentant toujours une somme de 600 francs par année une somme en argent canadien équivalente à un profit de près de 7% sur son placement, c'est-à-dire, sur le coût de son obligation de 10,000 francs qui vaut actuellement \$320.00.

Quand le franc atteindra 8 cents, ce pendant, la valeur des coupons sera beaucoup plus grande; 600 francs valent \$48.00, ce qui sur un placement de \$320.00 est égal à un profit de 15%. Peu de stocks communs offrent un profit aussi alléchant.

Quand le franc vaudra 10 cents ou \$1,000.00 pour une obligation de 10,000 francs, le profit sera proportionnellement plus élevé. Chaque 600 francs en coupons d'intérêt rapportera \$60.00 en argent, ce qui sur un placement de \$320.00 est égal à un profit de plus de 18%.

A 15 cents le franc, les coupons pour une obligation de 10,000 francs ne coûtent aujourd'hui que \$320.00 — valeur nominale — et rapportent \$48.00 par année, ce qui sur un placement de \$320.00 est égal à un profit de 15%. En outre, le franc sera au pair, à savoir 13.3 cents ou \$1,330.00 par obligation de 10,000 francs, les coupons pour un an au montant de 600 francs valent \$48.00 — un montant équivalent à un profit de près de 36% sur le placement initial de \$320.00.

Le franc suisse, il y a quelques années, ne valait que 15.14 cents ou \$15.14 par 100 francs. Aujourd'hui, il est au-dessus du pair et il vaut plus de \$19.30 par 100 francs. En un temps relativement court, la valeur de 100 francs s'est accrue de plus de \$4.16.00.

Le Guilder hollandais, l'unité monétaire de la Hollande, a après la guerre baissé de sa valeur au pair de 40.20 cents ou \$40.20 par 100 guilders. Aujourd'hui, il vaut plus de \$23.00 par 100 guilders. A JOURD'HUI 100.00 GUILDER VALENT \$23.00. C'est un gain net de \$17.00, SOIT UN GAIN NET DE 35%.

La couronne suédoise d'une valeur normale de 20.8 cents ou \$20.80 par 100 couronnes est tombée à 17.45 cents ou \$17.45 par 100 couronnes. En quelques années ce numéraire a repris toutes ses pertes et actuellement la valeur de 100 couronnes s'est accrue de \$2.60 par 100 couronnes. En un temps relativement court, la valeur de 100 couronnes a augmenté de plus de \$2.60.00.

En moins de deux ans le yen japonais s'est élevé de 37.75 cents, soit \$37.75 par 100 yens, à 46.35 cents, soit \$46.35 par 100 yens. Malgré les tremblements de terre qui ont grandement affecté l'économie de ce pays, la valeur du yen japonais a été accrue de \$8.60, ou en moins de vingt-quatre mois.

Chacun est au courant de la hausse rapide des changes dans et hors du Canada. Ces pays ont subi face à des conditions économiques critiques, mais la couronne danoise vaut maintenant 25.3 cents, soit \$25.30 par 100 couronnes, tandis qu'en 1921 elle était tombée à 13 cents, soit \$13.00 par 100 couronnes. La valeur de 100 couronnes danoises s'est accrue de \$12.30 en moins de cinq ans. La couronne norvégienne s'est élevée de 11.7 cents, soit \$11.70 par 100 couronnes, à 14.45 cents, soit \$14.45 par 100 couronnes, en moins de deux ans. La valeur de 100 couronnes norvégiennes s'est accrue de \$2.75, soit \$2.75 par 100 couronnes, en un laps de temps relativement court.

La peseta espagnole, qui, il y a quelques années, valait 17.75 cents ou \$17.75 par 100 pesetas, vaut aujourd'hui 15.3 cents, soit \$15.30 par 100 pesetas. L'on s'attend à ce que la peseta atteigne le pair cette année.

Les principaux changes sud-américains font voir des progrès d'autant grande envergure. En moins de trois ans le milreis brésilien a augmenté de 8.55 cents, soit \$8.55 par 100 milreis, à 15.87 cents, soit \$15.87 par 100 milreis, enregistrant un gain net de \$7.32 par 100 milreis, soit \$7.32 par 100 milreis, en moins de trois ans. Le peso de l'Argentine ne valait que 23.27 cents, soit \$23.27 par 100 pesos, mais il est coté aujourd'hui à 40.43 cents, soit \$40.43 par 100 pesos. La valeur de 100 pesos de l'Argentine s'est accrue de \$

LA VIE SPORTIVE

Les entrées pour le marathon de dimanche ont été closes hier

A midi hier, le 1er septembre, le club Excelsior-Henderson a déclaré ses entrées pour le marathon de dimanche closes.

Le nombre des inscrits est de 32 nageurs qui ont tous suivi un entraînement des plus sérieux. Le club aura donc un départ de 32 nageurs pour le deuxième marathon de Montréal à De Repentigny. A moins d'accidents imprévus, tous seront prêts au signal du départ à livrer la bataille de leur vie.

Nous voilà donc à 48 heures d'un des plus formidables épreuves de natation de grand fond. Dimanche, à midi, nageurs canadiens, anglais, irlandais et américains se jetteront dans l'eau glaciale du Saint-Laurent pour se disputer les nombreux trophées et le championnat du Canada. Ces vaillants nageurs, au nombre de 32, parmi lesquels trois femmes, une Canadienne, une Anglaise et une Américaine, devront accomplir trente milles à la nage.

Il s'agit, nul n'en doute, d'un effort exceptionnel, et il faut avoir l'habitude de bout en bout une pareille épreuve pour se rendre compte de la beauté de l'effort accompli, il y a un an, lorsque cette course a été créée par le club Excelsior-Henderson.

On se demandait alors s'il se trouvait un homme capable de réunir une telle épreuve, on croyait fermement que le vainqueur ne pourrait pas faire cette distance de Montréal à De Repentigny en moins de 8 heures et la surprise fut grande et agréable en effet, Omer Perreault, le premier vainqueur de cette course, terminait en 5 heures et 2 minutes, dans un état de fraîcheur remarquable, et Théo MacDuff, bon second en 5 heures 45 minutes aussi en très bon état, le troisième, Roméo MacDuff, qui, mal dirigé, atteignit tout de même son but en 6 heures quelques minutes.

Cette année, avec l'expérience acquise, le temps de l'année dernière sera battu et un nouveau record pour la distance établie, les nageurs sont mieux préparés, ils connaissent le parcours, ils savent quelle tactique ils doivent employer et il ressort de cet ensemble de remarques que la course se disputera

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE
Boston 00000000 — 0 4 0
Philadelphia 0001110x — 3 5 1
Batteries: Genewich et Taylor;
Ulrich, Hearn et J. Wilson.
Pittsburg 00100001 — 2 6 3
St-Louis 00000230x — 5 12 3
Batteries: Kremer, Koupal et Smith; Reinhart et O'Farrell.

LIGUE AMERICAINE
Chicago 100130042 — 11 15 1
Detroit 005100100 — 7 11 3
Batteries: Edwards, Thomas et Crouse; Stoner et Woodall.
Philadelphia 00000000 — 4 6 2
New-York 22200000x — 6 11 1
Batteries: Grove, Gray, Walberg, Quinn, Willys et Perkins; Ruether, Shawkey et Bengough.
Washington 202501211 — 14 17 0
Boston 101043030 — 12 15 2
Batteries: Murray, Marberry, Morrell, Coveleskie et Ruel; Harris, Wingfield, Zahnber, Heimach et Bischoff.

L'ORGANISATION

Le départ sera donné à midi (heure avancée) probablement par Son Honneur le maire de Montréal, M. Médéric Martin.

Avant le départ, préparatifs des concurrents au camp des nageurs. Aucun retard ne sera toléré, des instructions ayant été données aux nageurs d'être prêts pour midi.

L'horaire probable de la course: Départ, Quai Victoria à midi; Pied du Courant, 1 mille, 12h. 07; Carré Belleville, 1-2 mille, 12h. 10; rue Desjardins, 2-12 mille, 12h. 30; boulevard Pie IX, 3-12 mille, 12h. 35; 1ère Ave., Viauville, 4 milles, 12h. 45; Parc Dominion, 6 milles, 1h. 1; Longue-Pointe, 7 milles, 1h. 30; Montréal-Est, 1ère étape, 9 milles, 2h.; Pointe-aux-Trembles, 11 milles, 2h. 20; Ile Gros-Bois, 13 milles, 2h. 30; Varennes, 2ème étape, 18 milles, 4h.; de Repentigny, 26 milles, 4h. 30; Quai de Repentigny, arrivée, 30 milles, 4h. 45.

Le club de manière à bien contrôler la course aura en plus du Montplaisir, le Margot de manière à accommoder les journalistes, contrôleurs, invités, etc.

Les nageurs devront se rapporter à Montréal-Est et Varennes. De manière à éviter tout encombrement les personnes qui désirent des billets sont priées de s'adresser au Club 2081, rue Bleury avant dimanche.

La course aura lieu beau ou mauvais temps.

La Brasserie Frontenac donne le trophée pour la série aux champions indépendants

La brasserie Frontenac, par l'entremise de son gérant, M. Pierre Beaubien, est reconnue pour une des industries canadiennes qui cherchent le progrès en général de nos sports dans cette province. Elle vaillamment répondra à l'appel lancé par Ubald Rose à tous les clubs indépendants de la province pour décider du championnat en offrant le magnifique trophée qui sera l'emblème du club champion et qui sera disputé tous les ans sous le nom de coupe de la brasserie Frontenac.

M. Pierre Beaubien a fait un beau geste en démontrant qu'il supportait Ubald Rose dans la tâche que ce dernier venait d'entreprendre d'organiser une série pour le championnat indépendant dans cette province. Au cours de la journée d'hier pas moins de dix clubs ont fait application pour jouer dans cette série. Les clubs qui figurent au programme de l'ouverture de cette série, samedi 4 septembre, sur le terrain du Guybourg, n'ont pas encore été choisis, ils le seront ce soir à une assemblée

à laquelle seront choisis les commissaires pour la coupe de la brasserie Frontenac. Les clubs du district de Québec et de Montréal ont été choisis, immédiatement avec Ubald Rose s'ils désirent prendre part à cette série. S'adresser à Ubald Rose, 1319, boulevard Gouin, téléphone Calumet 3978M.

IL DESIRE S'INSCRIRE

Par la voie des journaux, le désire féliciter publiquement M. Ubald Rose pour la fameuse idée qu'il a eue d'organiser une série devant décider du championnat indépendant de la province. Depuis déjà trop d'années, vraiment, on remplit les colonnes sportives de discussions puériles. Il est temps que les clubs indépendants passent des paroles à l'action et que n'hésite pas un seul instant à demander notre admission dans cette série de grande importance qui s'impose.

Le Ste-Gécille-Delormier.
R.-B. DESROCHERS, gérant.
1626 Bourbonnière, Cl. 274W.

LA FETE SPORTIVE DU CLUB C.N.R.

LE PRESIDENT THORNTON INAUGURERA UN NOUVEAU DRAPEAU QUI SYMBOLISE LE SERVICE.

"Ceci est symbolique", dit sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada en s'adressant à 5,000 employés du réseau réunis hier à Lachine pour le tournoi sportif annuel de la compagnie et qui enlourait le mat où l'on venait de hisser solennellement le nouveau pavillon du club récréatif C. N. R.; "de même que ce drapeau vient d'être hissé, de même la valeur des services que nous rendons au peuple canadien s'est élevée. Les progrès accomplis par le réseau national sont dus à l'enthousiasme et à la loyauté des employés; ce qui a été fait est dû à l'orgueil, à la sympathie et à la coopération de chacun. Nous avons hissé notre dra-

peau au bout du mat et il y restera, défendu par l'esprit combattif et la loyauté, deux caractéristiques des employés du Canadian National."

Le nouveau drapeau porte l'écusson du club sur fond bleu marine, jaune et blanc. Lorsque M. C.-E. Friend, président du club récréatif du C. N. R., l'eut hissé, la fanfare joua *God Save the King* et *O Canada*.

Malgré la température qui s'annonçait maussade hier matin, une foule d'employés du Canadian National et leurs familles s'étaient rendus à Lachine pour assister au cinquième tournoi sportif annuel et prendre part à la kermesse tenue sur le terrain du club récréatif. Toute la journée la foule se promenait entre les kiosques d'attractions, le stade et les autres terrains de jeux, suivant sir Henry Thornton qui tint à visiter tout et à se mêler aux jeux de ses employés. Ici et là des familles entières s'étaient installées pour pique-niquer et ajouter à la gaieté de la fête.

MM. W. D. Robb, J. E. Dalrymple, Gérard Ruel, D. C. Grant, S. J. Hungerford et B. C. Vaughan, vice-présidents, ainsi que la plupart des hauts fonctionnaires du réseau visitèrent le terrain au cours de la journée et se mêlèrent à leurs employés pour les encourager dans leurs jeux et les féliciter après leur victoire sur le stade.

Dans la foule l'on remarquait aussi les bébés bleus des marins du *Capetown*, invités spécialement à la fête, et les uniformes brillants des joueurs de cornemuse des "Highland Cadets".

Le programme sportif comprenait des courses pour enfants, adultes, sauts, soulevé à la corde, lancement du poids de 16 livres, tournois de golf, de tennis, d'anneaux et partie de balle au camp entre une équipe féminine et une équipe masculine; cette dernière, peu galante, remporta la victoire par le résultat de 17 à 14.

La distribution des prix fut faite sur l'estrade érigée pour la danse et fut présidée par Mme S.-J. Hungerford, femme de l'un des vice-présidents, aidée de Mlle Mae Magee. Dans la soirée l'on dansa au plein air.

Le baseball au Shamrock

LA COURSE AU CHAMPIONNAT DEVIENT INTERESSANTE

La ligue de la Cité s'achemine rapidement vers la fin de sa saison car elle n'a plus que quatre ou cinq séances de jeu à offrir à ses partisans et chacune de ces soirées peut décider du championnat. La lutte est tellement vive et serrée entre les trois derniers clubs du circuit Thibault, c'est-à-dire entre le Synd. Saint-Henri, l'Atlético et le Saint-Jérôme, pour la deuxième position et le privilège de détailler avec le Saint-Laurent, qu'il faut s'attendre à des exhibitions émuantes à chaque dimanche.

Le programme de dimanche prochain, au terrain du Shamrock, sera le suivant:

1h. 30 — Saint-Laurent vs St-Jérôme.
3h. 30 — Svn. St-Henri vs Atlético.

Il est difficile de trouver un double-header plus attrayant que celui-ci. Dans la première rencontre, les leaders de la ligue de la Cité feront face au Saint-Jérôme, qui les ont battus il y a trois semaines, arrêtant une série de sept victoires consécutives et forçant par là même fait Rosaire Larivière, le fameux lanceur, à baisser pavillon devant Fagg, revenu sur l'alignement de Bébé Bélanger. A l'heure actuelle, les Jérômeiens ont défait tous les clubs du circuit Thibault et ils comptent une deuxième ronde. Bélanger a confiance de ne plus perdre une seule partie d'ici la fin de la saison et les trois victoires consécutives remportées par son club forcent les connaisseurs à faire des conjectures sur ses chances de détailler avec les Laurentiens.

Dans la finale, les clubs Saint-Henri et Atlético se feront une lutte de corsaires. Les deux clubs sont pratiquement sur un pied d'égalité pour la deuxième position, avant le Saint-Jérôme sur leurs talons, de sorte qu'une défaite compromettre sérieusement les chances de celui qui la subira. On verra donc une enlevante exhibition, dont il est difficile de prévoir l'issue.

Le Bordeaux à Montréal-Est

Le Bordeaux qui n'a pas encore été défait cette année, ira rendre visite au Montréal-Est, dimanche 5 septembre, accompagné de ses amis, Montréal-Est qui a défait le Lasalle, dimanche dernier, est en grande forme et la joule promet d'être très contestée. Cardin, qui a pris neuf *struck out* sur le Lasalle compte tenir les rudes frappeurs du Bordeaux en échec, car il aura Chevalier comme receveur. Tous les amateurs de la partie est devaient assister à cette partie qui sera sans contredit une des plus belles jouées sur le terrain du Montréal-Est cette année. La partie commencera à 3 h. précises pour permettre aux personnes qui voudront assister à l'arrivée de la première étape du marathon de nager du club Excelsior-Henderson au quai de Montréal-Est, à 11 h. 15, de se rendre



Le Bordeaux à Montréal-Est

Le Bordeaux qui n'a pas encore été défait cette année, ira rendre visite au Montréal-Est, dimanche 5 septembre, accompagné de ses amis, Montréal-Est qui a défait le Lasalle, dimanche dernier, est en grande forme et la joule promet d'être très contestée. Cardin, qui a pris neuf *struck out* sur le Lasalle compte tenir les rudes frappeurs du Bordeaux en échec, car il aura Chevalier comme receveur. Tous les amateurs de la partie est devaient assister à cette partie qui sera sans contredit une des plus belles jouées sur le terrain du Montréal-Est cette année. La partie commencera à 3 h. précises pour permettre aux personnes qui voudront assister à l'arrivée de la première étape du marathon de nager du club Excelsior-Henderson au quai de Montréal-Est, à 11 h. 15, de se rendre

conçu par le club Excelsior-Henderson au quai de Montréal-Est, à 11 h. 15, de se rendre

DRUMMONDVILLE BAT ST-HYACINTHE UNE DEUXIEME FOIS

Drummondville, 2. — Après avoir remporté une éclatante victoire sur le club Saint-Hyacinthe, dimanche le 15 août dernier, sur son propre terrain, Saint-Hyacinthe, le Drummondville vient de démontrer encore sa supériorité en battant le club visiteur par le résultat de 4 à 0 devant la plus grosse assistance jamais vue à Drummondville, dimanche le 29 août.

Le club de Saint-Hyacinthe avait cru bon de se renforcer pour cette rencontre en changeant des joueurs de positions, mais malgré tous ces efforts il ne put frapper les balles de Scharmel en lieu sûr et nous devons dire aussi que le lanceur de Drummondville s'est distingué d'une manière remarquable, car non seulement il a lancé une grosse partie, mais a couvert du terrain et attrapé des coups sensationnels. Demers comme receveur, l'a très bien secondé et a été très efficace derrière le marbre. Pepin au 1er but a joué comme un vrai professionnel et a attrapé deux coups d'une manière qui a soulevé l'enthousiasme de la foule. Poirier, Beaulac et Aarías Gauthier ont couvert le terrain du champ intérieur sans y faire une seule erreur, tandis que Léo et Albert Corriveau, Victor Gauthier ont couvert le champ extérieur d'une manière irréprochable. Nous devons des félicitations surtout à Léo Corriveau et F. Scharmel pour leur efficacité au bâton, prenant 3 coups sûrs sur 4 apparitions au bâton, Scharmel frappant dour le circuit dans la 8e manche. Pour les visiteurs Guillaume a été très solide comme lanceur et s'est tiré souvent de positions dangereuses et il fut très bien secondé par le receveur Bousquet; L. Viger, Desjardins, Itell et Larche ont très bien rempli leur positions respectives. En un mot, la foule nombreuse qui était venue pour assister à cette partie de championnat fut très désappointée, car il fut très témoins de véritable exploits de baseball professionnels.

ST-HYACINTHE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Gauthier, A. a. c. 4 0 0 2 0 1
Beaulac, W. 3b. 4 0 0 0 1 0
Corriveau, L. r. f. 4 2 3 0 0 0
Scharmel, F. 1. 4 2 3 3 7 0
Poirier, L. 2b. 4 0 1 1 1 0
Pepin, lb. 3 0 0 1 1 0
Gauthier, V. 1. f. 3 0 0 1 0 0
Corriveau, A. c. f. 3 0 0 2 0 0
Demers, E. r. 3 0 0 7 1 0

POSITION DES CLUBS
LIGUE NATIONALE
G. P. P.C.
St-Louis 76 54 585
Cincinnati 74 54 578
Pittsburg 71 53 573
Chicago 69 58 543
New-York 60 64 484
Brooklyn 60 70 462
Philadelphia 48 75 390
Boston 48 78 381

LIGUE AMERICAINE
G. P. P.C.
New-York 80 50 520
Cleveland 74 55 574
Philadelphia 71 58 550
Washington 67 60 528
Detroit 67 62 519
Chicago 64 66 492
St-Louis 52 77 403
Boston 42 90 318

LIGUE INTERNATIONALE
G. P. P.C.
Toronto 95 51 651
Newark 85 59 590
Baltimore 84 59 587
Buffalo 85 61 582
Rochester 72 73 550
Syracuse 64 79 448
Reading 58 83 411

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

Le meeting de Blue Bonnets

Le *Montreal Jockey Club* a donné hier après-midi, à la piste de Blue Bonnets, sa dernière matinée de courses de la saison alors que l'épreuve principale, le handicap Champlain, fut gagné par South Wind, de l'écurie Greenbrier. Les épreuves de la matinée de clôture ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs. Temps 1:14 3-5. Départ à 2:39.

Enjoyment, 100 Munden
Sanabar, 90, Bourassa
Foxy Peter, 90, Bulcroft
Lucrose, 100, S. Bulcroft
Clint, 102, Yerrat
x-Little Nipper, 105, Wilson
Ally Oak, 100, Taylor
Harvest Time, 105, Ralls
Successor, 105, Moore
Arlena, 103, Thomas
x-Antimony, 100, Pendergrass
x-Witch, 104, Bryson.

x-Champ.
Mutuels — 1er, Enjoyment, \$12.95, \$5.65, \$4.15; 2e, Sanabar, \$4.15, \$3.15; 3e, Foxy Peter, \$6.85.

DEUXIEME COURSE. — 5 1/2 furlongs. Temps 1:08 1-5. Départ à 3:16.

Rose Beauty, 97, Stretton
Backstone, 107, Bulcroft
Glimmering, 104, Claver
Lavana Fair, 107, Pendergrass
Lady Chilton, 99, S. Bulcroft
Beach Maid, 107, Fisher
Haphazard, 107, Bourassa
x-Eileen M., 107, Dolin
Good Kail, 102, Munden
Uranus, 108, Diana
Sakah, 107, Ralls
x-Johnny Johnson, 104, Taylor

x-Champ.
Mutuels — 1er, Rose Beauty, \$21.95, \$9.45, \$6.10; 2e, Blackstone, \$8.70, \$6.20; 3e, Glimmering, \$4.15.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs. Temps 1:14 4-5. Départ à 3:49.

Matador, 108, Thompson
x-Juggler, 108, Munden
Bobby Jones, 105, Claver
Beau McNeill, 96, Stretton
Gems-To Fit, 96, Bourassa
x-Captain Kettle, 100, Pendergrass

x-Entrée Whitney.
Mutuels — 1er, Matador, \$20.70, \$8.75, \$5.25; 2e, Blackstone, \$8.70, \$6.20; 3e, Bobby Jones, \$2.65.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. Temps 1:14 4-5. Départ à 4:36.

x-Taudlane, 107, Claver
Julia, 102, Stretton
Toscanelli, 105, Bourassa
Margaret St-L., 115, Ralls
Doc Gaiety, 104, Moore
Merry Monarch, 109, Thomas
Eggnog, 100, Bulcroft
Lisab, 95, S. Bulcroft
Chlois, 100, Stretton
Hoi Polloi, 108, Yerrat
x-Brotherhood, 105, G. Taylor

x-Champ.
Mutuels — Taudlane, champ, \$22.00, \$11.80, \$5.20; 2e, Julia, O. \$8.80, \$4.70; 3e, Toscanelli, \$3.80.

CINQUIEME COURSE. — 1 mille. Temps 1:40 1-5. Départ à 5:16.

South Wind, 103, Thomas
Ace of Aces II, 98, Munden
Bucky Harris, 106, Ralls
Chlois, 100, Stretton
Arno, 123, Erickson
Redstone, 99 1/2, Wilson
Mutuels — 1er, South Wind, \$10.40, \$5.20, \$4.40; 2e, Ace of Aces II, \$4.30, \$3.10; 3e, Bucky Harris, \$3.65.

SIXIEME COURSE. — 1 mille. Temps 1:40 2-5. Départ à 5:56.

Hijo, 101, Munden
Warfare, 104, Ralls
Norseland, 112, Bourassa
Pioxla, 112, Thompson
Lady Essington, 99 1/2, Wilson
Lord Darnley, 98, Dolin
Mutuels — 1er, Hijo, \$5.90, \$4.15, \$3.05; 2e, Warfare, \$4.50, \$3.20; 3e, Norseland, \$2.80.

SEPTIEME COURSE. — 1 1/4 mille. Temps 1:56 3-5. Départ à 6:26.

Ed. Pendleton, 102, Feeney
Sir Galahad II, 101, Stretton
El Ganoe, 96, Bourassa
Gunsight, 110, Ralls
Real Artist, 102, Milner
Chula Vista, 101, Wilson
Mutuels — 1er, Ed. Pendleton, \$4.75, \$3.90, \$2.90; 2e, Sir Galahad II, \$5.50, \$4.20, \$3e, El Ganoe, \$3.45.

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1
Larche, a. c. 3 0 0 0 2 1
Viger, L. 2b. 4 0 0 8 2 1
Valin, J. f. 4 0 1 0 0 1
Dunlop, c. f. 4 0 1 1 0 1
Bousquet, r. 4 0 1 5 0 0
Viger, r. f. 1 0 0 1 0 0
Guillaume, l. 3 0 2 1 2 0

DRUMMONDVILLE
Desjardins, 1 b. 4 0 1 8 0 0
Itell, 3 b. 3 0 0 0 2 1

M. KING A CHARLOTTETOWN

Le chef libéral dit que les conservateurs sont maintenant à même les coffres de l'Etat et qu'ils les pillent au moyen de mandats spéciaux - L'oeuvre du gouvernement King

Charlottetown, 2 (S. P. C.). — Ces gens se sont emparés du trésor du pays et le pillent tous les jours... déclare M. Mackenzie King à son auditoire de l'île-Prince-Edouard...

M. King a traversé Picton sur l'île hier et à Georgetown, une grande foule l'a reçu au quai. Dans l'après-midi, il porta la parole à une assemblée dans une patinoire et se rendit en automobile dans la capitale de la province...

Quand le parti libéral a pris le pouvoir après l'élection de 1921, la balance du commerce était défavorable, les taxes plus élevées que jamais et la dette publique s'était accrue.

accumula des surplus dans l'administration fiscale du pays, a fait remarquer M. King. La consolidation actuelle des chemins de fer a été menée par le gouvernement libéral...

M. King parle de la délégation d'Oshawa qui avait demandé une entrevue au gouvernement à Ottawa, après que les réductions du tarif sur les automobiles furent annoncées...

Hier soir, comme dans tous ses autres discours, M. King a fait allusion à la question constitutionnelle, faisant une revue des circonstances sous lesquelles M. Meighen devint premier ministre...

Assemblée de M. Bumbay La lutte dans Sainte-Marie

LE CANDIDAT CONSERVATEUR DANS LAURIER-OUTREMENT ATTAQUE M. BOURASSA — IL NE RÉPOND PAS AU DEVOIR — LES ARGUMENTS DE M. ALBAN GERMAIN

(De notre envoyé spécial) "Que M. Bourassa fasse ce qu'il voudra dans son comté de Labelle, c'est son droit. Mais je ne lui reconnais pas le droit d'attaquer ses adversaires en les accusant de ne pas défendre les droits de la race ou de la religion..."

"Mais pourquoi M. Bourassa n'est-il pas allé au congrès éucharistique de Chicago comme il devait le faire au lieu de rester à Ottawa afin de donner son vote au gouvernement King qui ne pouvait plus résister devant l'opposition de la Chambre?"

C'est par ces mots et avec des attaques de cette sorte que M. John Bumbay, candidat conservateur dans Laurier-Outrement, a continué sa campagne contre M. J.-A. Mercier, candidat libéral dans la même division. Mais il n'a pas cité un seul article non plus qu'un seul discours de M. Bourassa dans lequel le directeur du Devoir aurait même fait une allusion éloignée à la personne de M. Bumbay...

Plusieurs centaines de personnes étaient réunies pour entendre les orateurs conservateurs qui accompagnaient M. Bumbay hier soir. Mais si elle était nombreuse, l'assistance n'a pas été très encombrante pour M. Bumbay parce qu'à chaque fois qu'un nommé un ministre libéral ou sir Wilfrid Laurier, la salle éclatait en applaudissements nourris et prolongés.

Le principal orateur qui accompagnait le candidat, hier soir, a montré une habileté égale à celle de M. Bumbay pour esquiver les questions et répondre, avec beaucoup d'adresse sur des côtés quand ce n'était pas sur des questions complètement inexistantes. C'est ainsi que M. Alban Germain s'est vu à ressusciter la question de conscription pendant la dernière guerre — question dont le ministre n'a encore parlé au cours de la présente campagne. Mais le public n'est pas au courant de tous les discours politiques qui se font par tout le pays et il regarde, bon enfant, l'orateur qui pourfend les lâches machinations de ses adversaires avec de grands gestes, une grosse voix et une citation du Parliamentary Guide. Et comme ces gens ne sont venus à nos honneurs d'entre eux, que par curiosité, ils ont eu l'impression d'assister gauchement et en fumant une bonne pipe à une représentation.

M. Alban Germain a commencé par faire un cours de droit constitutionnel à ses auditeurs. Il leur a expliqué la composition des Chambres, leurs prérogatives de même que celles du gouverneur général. Celui-ci détient ses pouvoirs immédiats des lettres-patentes signées par le roi qu'il représente.

Ces lettres patentes, dit M. Germain, à l'article 5, disent que le gouverneur général a le pouvoir de "convoquer et de dissoudre le parlement" et de "dissoudre le parlement" et de "dissoudre le parlement". Quel est-ce que veut dire "légal" ? demande alors l'orateur. Dans le premier article des lettres patentes, il est écrit que c'est la constitution du Canada qui régit les prérogatives du parlement. Et si on se reporte à l'acte de la Confédération, — M. Alban Germain défie qui que ce soit de prétendre le contraire — on ne trouvera pas une seule ligne destinée à empêcher dans quelque circonstance que ce soit, le gouverneur de convoquer, de dissoudre ou de proroger le parlement. Lord Byng avait donc légalement la prérogative de refuser la dissolution à M. King lorsque celui-ci la demandée. Mais M. Germain n'a rien dit de la coutume parlementaire britannique à laquelle il faut avoir recours pour compléter notre propre droit constitutionnel.

Au sujet de la démission du gouverneur King, M. Alban Germain suppose que le gouverneur a refusé de lui accorder la dissolution parce qu'il y avait une motion de censure devant la Chambre. M. Meighen aurait, d'après ce que dit M. Germain, demandé 24 heures de réflexion ainsi que pour s'assurer s'il pouvait faire adopter les lois de la session. Les progressistes lui auraient promis alors de l'appuyer pour le reste de la session afin que tout le travail des mois précédents ne fut pas perdu. Mais M. Germain n'a rien prouvé de tout cela et il a ignoré le démenti de tous les chefs progressistes à ce sujet.

M. Alban Germain s'est aussi montré habile au sujet de la question des écoles de l'Alberta. Il met au défi tous ses adversaires de prétendre qu'un ministre ait proposé, au cours de la dernière session, que les écoles séparées fussent rendues aux Canadiens français. Seulement, il n'a pas dit qu'il n'est pas du tout question des écoles en elles-mêmes mais du droit qu'ont les Canadiens français de cette province qu'une partie des revenus des ressources naturelles soit versée à leurs écoles après que ces ressources auront été remises à la province, comme cela existe actuellement.

L'opposition a critiqué le fait que les ministres du cabinet temporaire de M. Meighen n'avaient pas été assermentés. M. Alban Germain assure, lui, qu'on a critiqué M. Meighen parce qu'il devenait premier ministre et qu'il occupait cette position sans pouvoir siéger en Cham-

M. Eugène Chartier, candidat conservateur dans la division de Sainte-Marie, a ouvert sa campagne électorale par une assemblée hier soir à l'École Saint-Eusèbe, angle des rues Fullum et Rouen. Le candidat était accompagné de MM. François Fauteux, Alban Germain, avocats, et de son organisateur, M. Hector Dupuis.

MM. Arthur Meloche et Henri Goulet furent préposés comme présidents de l'assemblée. A leurs côtés on pouvait remarquer M. et Mme J.-A. Masse, M. et Mme A. Meloche, M. et Mme A. Hotté, M. et Mme A. Ranger, M. et Mme Paquette, MM. Georges Desmarais, A. Lavallée et F. Saint-Michel.

Avant l'arrivée des orateurs on a vu un propagandiste, de la bonne cause, suppose-t-on, disposant sur chaque siège une brochure intitulée "La politique nationale" et en sous-titre "M. Meighen et M. Patenaude; leur programme commun". Une fois l'assemblée terminée ces petits pamphlets étaient descendus un degré plus bas car ils étaient saisis par le placier.

La salle était remplie à sa capacité lorsque les orateurs ont fait leur apparition vers 8h. 30. Il y a eu beaucoup de tumulte dans l'assemblée au début et bien que les auditeurs ne fussent pas tous très attentifs et quelque peu turbulents, les différents orateurs ont été applaudis à plusieurs reprises tandis que certains gens en assez grand nombre, manifestaient leur mécontentement en criant "chou, chou".

M. Hector Dupuis a pris le premier la parole. L'orateur parle surtout de l'organisation de la lutte dans sa division, et déclare qu'il a l'intention, puisqu'il en est le chef, de faire une lutte loyale et respectueuse. Le candidat faisant à ce moment son apparition dans la salle, M. Dupuis le présente à la foule et en fait un court éloge. Parlant ensuite des deux partis, il taxe M. King d'être un comique plutôt qu'un orateur; c'est un homme qui fait de la musique pour faire plaisir aux progressistes, dit-il. Quant à M. Meighen, dont il vante les qualités, il accuse certains gens de l'avoir vilipendé tout comme ils essaient de le faire avec M. Patenaude. A ce nom de M. Patenaude une partie de la foule crie, "Chou, chou!", tandis que l'autre l'acclame. D'après l'orateur le ministre de la justice doit être comparé à Lafontaine.

M. Bourassa sur le dos duquel il tombe ensuite, il reproche à son ancêtre comme à celui de M. King de s'être sauvé aux Etats-Unis après avoir soulevé le peuple. Il déclare toutefois qu'il respecte trop cet homme pour le traiter dans la boue comme lui-même M. Bourassa a fait de Laurier. En terminant, l'orateur présente de nouveau à la foule M. Chartier, le candidat conservateur, et résume son éloge en disant qu'il est un homme qui combattra toujours pour la protection de l'orateur.

L'orateur se dit heureux de venir causer intimement dans une division aussi canadienne-française que celle de Sainte-Marie. Tout ce qu'il désire c'est de mettre un peu de lumière dans l'esprit de ses auditeurs et à cette fin il leur demande leur attention. "Vous êtes en présence de deux partis, dit-il, je veux vous parler de chacun d'eux sans animosité." L'orateur accuse les libéraux de négliger l'Est pour l'ouest et invite les gens de la province de Québec à former un bloc solide si nous ne voulons pas être conduits par des fanatiques. "Ce qu'il nous faut, c'est une politique nationale." Ce n'est pas celle que préchent ses adversaires. Ses amis libéraux n'ont pas la cohésion dans leur politique. Devant une population essentiellement ouvrière, l'orateur se dit dans le meilleur milieu pour diriger une politique nationale. Pour lui ce qui est important c'est d'empêcher l'importation des produits manufacturés, comme la chaussure par exemple. C'est ce que l'ouest ne veut pas de la protection et M. King, pour leur plaisir a fait fermer des manufactures du pays de sorte que les ouvriers canadiens ont manqué d'ouvrage. L'orateur cite ici des chiffres officiels. En 1922 et 1925 on a importé pour \$21,565,000 de cuir fabriqué à l'étranger. Il en est de même pour les produits de l'acier, de la laine, des tissus, etc. Tout cela veut dire que les ouvriers américains, anglais, allemands et autres, vivent aux dépens des ouvriers canadiens. Est-ce là une politique nationale? On peut appeler raisonnable et national l'En 1922, 2,000 manufactures ont fermé leurs portes au Canada. Si nous sommes ici ce soir, continue l'orateur, c'est pour vous permettre de regagner le salaire que vous avez perdu depuis 1921.

"A vous maintenant de décider de votre cas le 14 septembre prochain. Il devenait alors facile à M. Germain de dire que cela n'est pas pire pour M. Meighen que pour M. King qui était dans la même situation après les élections d'octobre dernier.

Au sujet de la loi électorale, M. Germain dit qu'il admet avec tout le monde que cette loi est mauvaise, mais c'est le gouvernement King qui l'a faite et les conservateurs, actuellement, ne peuvent faire autre chose que de s'en servir le mieux possible. "Il peut y avoir eu des erreurs quant à l'enregistrement des électeurs, dit M. Alban Germain; et ensuite est-ce que tous les partis ne sont pas susceptibles d'en faire?"

M. Alban Germain a terminé par une déclaration en faveur d'une protection élevée afin que les ouvriers puissent être assurés de salaires plus hauts. Au sujet des listes électorales, M. Bumbay a admis que 9,000 noms ont été rayés des listes dans la division Laurier-Outrement, mais c'était là les noms de gens qui ne demeurent pas dans la division et qui se trouvaient sur la liste provinciale.

chain", conclut M. Fauteux. MM. Mitchell, Gouin et Marier ont toujours déclaré que la prospérité de notre pays dépendait d'un tarif protecteur. La protection doit donc être la politique nationale et si elle n'est pas acceptée, l'émigration ira toujours en augmentant au lieu de diminuer.

L'orateur parle ensuite de ce qu'il appelle le scandale des douanes. Certaines gens accusent les conservateurs d'être la cause de la mort de l'ancien ministre des douanes, M. Boivin. "Si cet homme est aujourd'hui dans la tombe cela ne dépend pas de nous, dit-il, mais bien de ceux qui lui ont attribué une tâche lourde. Il a même dû laisser le commissariat des chemins de fer pour réparer les erreurs de son prédécesseur qui en récompense est monté à la Chambre Haute.

En terminant, M. Fauteux fait l'éloge de M. Patenaude et de M. Meighen. Il compare le premier à Lafontaine et cite les paroles que M. Bourassa a prononcées en Chambre à l'adresse de M. Meighen. M. Bourassa disait entre autres choses que M. Meighen était un homme de parole. Puis l'orateur invite ses auditeurs à donner leurs votes en faveur de M. Chartier.

Le candidat conservateur en se levant de son siège est applaudi. Ses premières paroles sont des paroles de gratitude pour la bienveillance avec laquelle on l'a accueilli. "On m'avait prévenu, dit-il, que je ne parlerais pas dans Sainte-Eusèbe. J'ai répondu que je parlerais." Une organisation clandestine est venue pour faire du trouble mais les électeurs de Sainte-Marie sont trop intelligents pour écouter les fautes de langage. L'orateur félicite les dames d'être venues en si grand nombre et présente ses respects aux vieillards. "C'est sur vous, dit-il, que je me fie pour diriger le jugement populaire.

M. Chartier dans son discours a surtout parlé de l'administration des douanes durant l'administration de M. King. "Le scandale des douanes est l'acte le plus ignominieux jamais commis, dit-il. Ce n'est pas Laurier qui aurait laissé l'administration des douanes à des voleurs publics." M. King, sacrifie l'homme qui, après l'élection d'octobre dernier, a dû faire alliance avec le bloc progressiste pour gouverner. Tous se sont plaints de son administration et en particulier de l'administration des douanes. Des agents disposés aux frontières ont été retirés de leurs postes parce qu'ils faisaient trop de zèle et nuisaient par là à la cause libérale.

M. Chartier parle un peu aussi de la conscription et accuse Laurier d'en avoir été un des promoteurs. M. King, lui, sacrifie les intérêts de l'Est pour ceux de l'Ouest. Après un éloge du premier ministre actuel, l'orateur termine en demandant à ses électeurs d'appuyer la politique de M. Meighen et de voter pour un candidat qui est prêt à aller l'appuyer en tous points.

M. Alban Germain, avocat, a été le dernier orateur de la soirée. Il a surtout parlé de la question constitutionnelle. "La constitution, a-t-il dit, est une personne que l'on met à toutes les sauces." On essaie d'aveugler l'électeur du Canada par ce qu'il appelle un "rideau de théâtre". L'orateur a aussi parlé de la loi de conscription passée en 1915. Pour lui, les libéraux doivent être tenus responsables de cette loi. A part ces deux questions, M. Germain a amusé son auditoire avec des anecdotes.

M. Munn dans St-Laurent et Saint-Georges

Un groupe de libéraux de Saint-Laurent et Saint-Georges offrent la candidature à M. W. Clement Munn, ancien président du Club de Réforme, qui a déjà été candidat, en 1917, dans cette circonscription. Une délégation nombreuse d'électeurs a rencontré M. Munn, hier soir, au Club de Réforme. On a représenté à celui-ci qu'il devait accepter de faire la lutte avec M. Caban à cause des chances nombreuses qu'il a de remporter le comté. M. Munn donnera sa réponse ces jours-ci.

Parmi les délégués on remarquait MM. K. E. Bourke, l'échevin Rubenstein, Edouard Teller, Paul Turgeon, Edward Earle, J.-A. Lamarche, c.r., Mme H. Tessier, Mme J.-P. Kennedy, Jules Desmarais, c.r., L. B. Cordeau, c.r., Jacques Perron, E. J. Lazure, M. J. Walsh, Hugh G. Gagnon, J. Gagnon, M. A. Nelson, Joseph Murphy, J. L. Froit, F. A. Markum, Mile F. Kiehl, P. Grant, Mark Ambrose, J.-E. Roy, A. Sell, F.-P. Brais et plusieurs autres.

Feu M. C.-O. Lavoie

Québec, 2. — M. Chs-Octave Lavoie, surintendant de la branche des ventes et du département des Terres et Forêts de la province, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 79 ans.

M. Lavoie a succombé à une pleurésie contractée il y a quelques semaines à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

Né à l'île-aux-Grues le 14 mars 1847 du mariage d'Antoine Lavoie, capitaine de milice, et de Marie Jodoin, il fit ses études classiques au séminaire de Québec et au collège de Sainte-Thérèse. Ses études classiques terminées, entra au collège militaire de Kingston d'où il revint sur la citadelle de Québec avec le grade de major. Il y a plus de quarante ans, M. Lavoie entré au département des Terres de la Couronne comme surintendant de la branche des ventes, poste qu'il occupait encore à sa mort. Il avait épousé Mile Blanche LePage, fille de feu F.-X. LePage, de cette ville. Elle lui survit ainsi que deux fils et trois filles: MM. Charles Lavoie, fonctionnaire civil, Paul Lavoie, avocat et rédacteur au Soleil et Mile Jean-Berchmans Garnneau, Mile Jeanne Lavoie et la révérende Soeur Sainte-Thérèse de Marie, de la Congrégation Notre-Dame. Il était aussi le frère de M. Etienne Lavoie et de Mile Aurélie Lavoie, de l'île-aux-Grues, le beau-frère de M. Agésilas LePage, de Bagotville, et de Mile Bernadette LePage et l'oncle de M. Nap. Lavoie, de cette ville, et du Dr Arthur Lavoie, de Silery. Les funérailles auront lieu samedi matin à neuf heures à la Basilique

Chez Dupuis Sous-Vêtements d'Automne pour Hommes. Nous vous recommandons surtout nos sous-vêtements DUPREX. Ces sous-vêtements ont été faits spécialement pour nous. Ils sont en laine naturelle de moyenne pesanture et sont garantis ne pas rétrécir. Nous vous les recommandons pour la durée. Tailles des camisoles: 34 à 46. Tailles des caleçons: 32 à 44. Prix d'après la taille 1.85 à 2.60. COMBINAISONS de même qualité. Tailles: 32 à 44. Prix, d'après la taille: 3.50 à 4.25. SOUS-VETEMENTS PENMAN — série 71. En coton peigné de nuance naturelle de moyenne pesanture pour le commencement de l'automne. Tailles des camisoles: 34 à 44. Tailles des caleçons: 32 à 42. Prix, chacun 1.00. Nous avons un assortiment au complet de SOUS-VETEMENTS de marques canadiennes et anglaises. Légère, moyenne et bonne épaisseur. Prix variés. Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

BALLES DE TENNIS WRIGHT & DITSON. Chacune39 La douzaine4.25 PRESSES DE RAQUETTES de très bonne qualité .59 TOUS NOS ARTICLES DE TENNIS à rabais de 25% Dupuis Frères — Au deuxième

Surplis d'Enfants de Choeur. Qualité et confection garanties. Surplis en coton uni de bonne qualité. 1.00 Pour enfants de 8 à 14 ans SURPLIS GARNIS DE DENTELLE VALENCIENNES large de 3 pouces. Pour enfants 1.75 de 8 à 14 ans Dupuis Frères — Au troisième

Chandails pour Garçons. Chandails appropriés pour la classe et le sport. Ils sont chauds et élégants. Modèle fermé avec encolure en V. Quelques-uns avec 2 poches sur le côté, et manches. Choix de dessins quadrillés de fantaisie et de dessins Jacquard. Tailles: 26 à 32. — 2.25 Spécial Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

CHAUSSURES DUPREX POUR HOMMES. Venez voir les nouveaux modèles d'automne portant cette marque populaire. Choix de souliers ou bottines, en veau vici noir, aussi en cuir verni. Pointures: 5 1/2 à 10 dans chaque série. — La paire 5.00 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

COMPLETS DUPREX A 2 CULOTTES pour garçons de 10 à 16 ans. Confection en serge bleu marine tout laine; modèle à devant croisé. Prix 14.95 Dupuis Frères — Au premier

Confection pour Hommes 75 Complets à 2 Pantalons à 19.75 Les tailles sont quelque peu désassorties; mais la confection est parfaite. En tweed tout laine de différentes nuances pâles ou foncées, dans les derniers modèles au 19.75 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

250 Pantalons de Travail à 2.95 Une valeur exceptionnelle pour le prix, en tweed laine et coton très fort. Confection solide. Cinq poches. Nuances gris mélangé brun, ou gris à rayures unies. Toutes les tailles 2.95 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Frs. Albert Dupuis, vice-prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Général Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

Assemblée libérales M. Théodule Rhéaume tiendra ce soir une assemblée dans la salle paroissiale de Cartierville. Il sera accompagné de MM. Alban Ouellette, Paul Mercier, ex-député de Saint-Henri aux Communes, et de l'échevin Alfred Legault, organisateur libéral. Les dames sont spécialement invitées.

Une autre assemblée en faveur de M. Rhéaume aura lieu vendredi soir, 3 septembre, à 8 heures, en la salle de l'école Sainte-Glothilde, no 80, chemin Saint-Paul. Turcoeur sera l'orateur principal, suivi de M. Rhéaume, MM. Paul Mercier, A. Lattreille, George Crompt, D. Saint-Aurice et autres.

La campagne libérale dans la division de Mont-Royal sera marquée par une assemblée qui aura lieu ce soir, à 8h. 15, à Parc Extension, dans le Social Hall, angle des rues Hooper et Verville. Adresseront la parole, M. Carveth, le candidat libéral, M. J. Desjardins, et d'autres orateurs.

Une assemblée aura lieu ce soir, à 8h., dans la division Cartier, où le candidat libéral, M. S. W. Jacobs, ex-député aux Communes, adressera la parole ainsi que M. le sénateur Roual Dandurand, M. Achille Lattreille et M. L. Barcelo, à la salle l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Ce soir, à 9h., M. E.-C. Saint-Père, ex-député du comté d' Hochelaga aux Communes, adressera la parole à l'angle des rues Chamby et Ontario est.

L'Union Libérale tiendra, ce soir, à 8 heures, une réunion en ses salles (ancienne salle Chagnon), au no 753, de la rue Ontario est, angle de la rue Panet. A cette assemblée, le Dr Hermas Deslauriers, candidat libéral de la division Sainte-Marie, ainsi que M. Joseph Gauthier, et d'autres orateurs, adresseront la parole.

Ce soir, à 8h. 30, aura lieu l'ouverture du comté dans Sainte-Cunégonde, du candidat libéral dans la division de l'ancien bureau de poste, à l'angle des rues Vint et Workman. M. Turcoeur sera accompagné de l'échevin J.-M. Gagnon, de M. Ernest Gosselin, commissaire d'écoles, de M. Georges Crompt, et autres.

Ce soir, le notaire Aimé Langlois, ex-député de Chambly-Verchères aux Communes, adressera la parole à trois endroits de son comté. Une réunion sera tenue à Saint-Lambert-Annexe, une deuxième à Saint-Joseph et une troisième à Saint-Maxime. Le candidat libéral sera accompagné de MM. Alex. Turbier, M. Kirkwood, A.-E. J. Bissonnette, Victor Delage et Auguste Angers.

M. P.-A. Séguin, ex-député de l'Assomption-Montcalm aux Communes, tiendra une réunion ce soir à St-Roch l'Achigan, en compagnie de M. A. Allard.

Le notaire G.-D. Morin, ex-député de Bagot aux Communes, tiendra une réunion ce soir à Acton-Val.

Plusieurs assemblées seront tenues, cette semaine, par M. J.-F. Descoteaux, candidat libéral dans la division de Nicolet. Ces assemblées seront les suivantes: vendredi, à 2h., à Lemieux; à 7h., à Sainte-Marie; samedi, à 7h., à Manseau; et dimanche, à 11h. a.m., à Sainte-Sophie; à 2h., à Gentilly.

M. Lawrence A. Wilson, candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges, tiendra une assemblée aux Gédres, le 5 courant, à 2h. de l'après-midi (heure solaire).

Dans Nicolet Plusieurs assemblées seront tenues cette semaine, par M. J.-F. Descoteaux, candidat libéral dans la division de Nicolet. Ces assemblées seront les suivantes: vendredi, à 2 heures, à Lemieux; à 7h., à Sainte-Marie; samedi, à 7h., à Manseau; et dimanche, à 11h. a.m., à Sainte-Sophie; à 2h., à Gentilly.

La révision des listes dans Jacques-Cartier

Nous tenons de M. A.-W. Patenaude les données suivantes sur le travail de révision des listes dans le comté de Jacques-Cartier.

"Deux mille cinq cents lettres envoyées à des électeurs du comté sont revenues avec la mention: mauvaise adresse. Ces lettres sont revenues parce que plusieurs électeurs, autrefois sur les listes provinciales, ont servi de bases à la confection des listes fédérales, sont démenagés depuis deux printemps les listes n'ont pas été touchées. Plusieurs de ces citoyens du comté de Jacques-Cartier sont démenagés dans les limites du comté, mais le plus grand nombre sont partis définitivement d'ici. Nous avons fait notre possible pour retrouver ces personnes, changer la mauvaise adresse et réinscrire l'électeur sur la liste en y mettant l'adresse nouvelle. Nous voulions ainsi éviter les "télégraphes" et empêcher les "poteries" c'est-à-dire les lots vacants de voter, car une foule de lettres nous sont revenues parce que l'adresse sur la liste n'existait pas et n'indiquait qu'un lot vacant."

Sept cents de ces lettres nous sont revenues pour cette raison, soit que l'adresse donnée fut erronée, soit que le logis mentionné fut inoccupé, soit que l'adresse n'existait pas du tout et que le possesseur se trouvât en présence d'un lot vacant.

"Dans tous les cas où un électeur a pu démontrer qu'il avait le droit de vote, il a été remis sur les listes. Dans Ville-Émard seulement nous avons constaté que 1,200 plaintes faites étaient justifiées devant les reviseurs.

"M. Rhéaume, le candidat libéral, avait pour le représenter chez l'officier reviseur deux avocats et trois représentants qui ont pris connaissance de toutes les plaintes faites, de toutes les lettres retournées et qui ont assisté à la preuve faite devant le reviseur. Ils ont été obligés d'admettre que toutes ces plaintes étaient fondées et ils l'ont reconnu. Qu'il y ait eu des erreurs commises, le fait est incontestable, mais sur 1,200 lettres envoyées il n'y a eu que 30 erreurs commises, et des que cette erreur fut prouvée, le représentant de M. Patenaude s'est empressé de la faire corriger. "Les représentants de M. Rhéaume, dit M. Patenaude, ont été obligés d'admettre que le travail a été fait avec honnêteté et précision et que ce travail était parfaitement justifié par la nécessité d'épurer les listes électorales."

Division Cartier

Demain le 3 courant à 3h. p.m., dans le salon Oakroom du Windsor, aura lieu un thé causerie offert aux dames auxiliaires au service de la cause du candidat libéral officiel de la division Cartier, M. S. W. Jacobs.

Il y aura conférence par l'organisateur libéral canadien-français de la division, M. J.-G. Delage. Les candidats libéraux, fera aussi une courte allocution.

On procédera ensuite à la formation des comités permanents. Renseignements à Mme Arthur Frenette, 5034, rue Mentana, tél. Bélar 0956f.

Cinq prêtres célèbres leur jubilé sacerdotal

St-Hyacinthe, 2, (D.N.C.) — Plusieurs prêtres du diocèse de St-Hyacinthe vont de célébrer leur vingt-cinquième anniversaire de vie sacerdotale. Ce sont MM. les abbés Hector Morin, professeur de philosophie au séminaire de St-Hyacinthe; Joseph Lemay, directeur des élèves au même séminaire; Jean-Baptiste Larochelle, curé de St-Barnabé-Sud; Joseph-Vincent Lincourt, curé de St-Hélène-de-Bagot; Hyacinthe-A. Lagacé, curé de St-Victoire, comté de Richelieu.